



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Stratégie de la DDC pour l'éducation

Éducation de base et développement de compétences professionnelles





Avant-propos

Pourquoi l'éducation est-elle un pilier du développement durable? Tout d'abord, parce qu'elle agit comme un puissant levier pour réduire la pauvreté, en nous donnant davantage de capacités et d'opportunités de bâtir une vie meilleure. Ensuite, parce qu'elle renforce notre aptitude à faire face aux défis globaux que sont la croissance démographique, l'urbanisation, le changement climatique ou les conflits violents, pour n'en citer que quelques-uns. L'éducation est aussi un moyen d'améliorer substantiellement les perspectives socioéconomiques des populations migrantes, réfugiées et déplacées internes sur leur lieu d'accueil, ou quand elles regagnent leur pays.

Nous savons que l'éducation est la pierre angulaire du développement. Elle représente un droit humain fondamental ainsi qu'un catalyseur de développement durable et de croissance économique, tout en favorisant l'avènement de sociétés justes et pacifiques. Les Objectifs de développement durable (ODD) 2030 font de l'éducation un but à part entière mais aussi un moyen de réaliser les autres ODD.

Dans le message du Conseil fédéral sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020, l'éducation est un thème prioritaire et comprend aussi bien l'enseignement de base que le développement de compétences professionnelles. Au cours de cette période, nous allons accroître notre engagement en faveur de l'éducation de 50 % par rapport à la période du message précédent 2013-2016. La stratégie de la DDC pour l'éducation définit l'approche à adopter pour atteindre cet objectif dans le cadre de notre engagement bilatéral et multilatéral. Elle fournit des orientations aux différents domaines de la DDC – Coopération Sud, Coopération avec l'Europe de l'Est, Coopération globale et Aide humanitaire – et constitue une base de référence pour les stratégies de coopération ainsi que les programmes globaux et multilatéraux de la DDC.

La DDC justifie d'une longue expérience en matière d'éducation de base et de développement de compétences professionnelles. Deux évaluations indépendantes de la performance en formation pro-

fessionnelle et en éducation de base (réalisées respectivement en 2011 puis en 2015) ont débouché sur de précieuses conclusions et recommandations. Elles ont attesté de l'expertise de la Suisse et de la DDC dans ces deux domaines, en montrant que le travail accompli était résolument porteur de valeur ajoutée.

Remplaçant les lignes directrices de la DDC pour l'éducation de base et le développement de compétences professionnelles, publiées en 2010, la stratégie de la DDC pour l'éducation tire parti des bénéfices respectifs de ces deux formes d'enseignement, qui se confortent mutuellement, et met en évidence le lien étroit qu'elles entretiennent avec le marché du travail et le développement économique. Beaucoup de pays partenaires de la DDC sont confrontés à une croissance rapide de leur population jeune, qui met en tension le système éducatif national et le marché du travail, tout en étant aussi souvent de nature à compromettre la stabilité sociale.

L'éducation étant un important facteur de cohésion sociale, elle joue un rôle crucial dans les États fragiles. Dans ces contextes, les efforts que nous déployons pour améliorer les systèmes éducatifs visent aussi un impact plus vaste, en termes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, de participation citoyenne et de prévention de l'extrémisme violent, pendant et après les crises.

Au cours de la période de la précédente stratégie pour l'éducation, la DDC a pu conforter sa position en tant qu'acteur internationalement reconnu dans les domaines de l'éducation de base et du développement de compétences professionnelles. Elle entend rester à la hauteur de cette réputation en continuant de miser sur des programmes et des activités de qualité.



Manuel Sager
Directeur de la DDC, ambassadeur

Table des matières

Avant-propos	3
<hr/>	
Résumé	6
Les priorités de la DDC	6
<hr/>	
1 Contexte mondial	10
1.1. Avancées et défis en matière d'éducation	10
1.2. L'éducation, un pilier du développement et de la paix	11
<hr/>	
2 La DDC et l'éducation	14
2.1. L'éducation de qualité est un droit fondamental et un bien commun	14
2.2. Éducation de base (EB) et développement de compétences professionnelles (DCP)	16
2.3. Approches adoptées tant pour l'EB et le DCP que pour les autres secteurs	19
2.3.1 La DDC veille à renforcer les systèmes	19
2.3.2 La DDC concentre ses programmes sur l'EB et le DCP en renforçant leurs articulations	19
2.3.3 La DDC s'attache à entretenir la complémentarité et la dynamique entre le DCP et le développement du secteur privé (DSP) / du secteur financier (DSF)	20
2.3.4 La DDC renforce les synergies entre l'éducation et les autres secteurs	21
<hr/>	
3 Vision et orientations stratégiques	22
3.1. Agenda global et régional	24
3.2. Gouvernance du système éducatif	25
3.3. Qualité et pertinence	27
3.4. Inclusion et équité	28
3.5. Durabilité, cohésion et résilience	30
3.6. Transition avec le monde du travail	32
<hr/>	
4 Modalités de mise en œuvre	33
4.1. Instruments de la DDC	33
4.2. Considérations programmatiques	33
4.2.2 Lien entre développement / transition et aide humanitaire	33
4.2.3 Synergies entre l'EB et le DCP et entre les programmes de DCP et de DSP / DSF	34
4.2.4 Synergies entre l'éducation et les autres domaines thématiques	34
4.2.5 Innovation, données et éléments factuels	35
4.3. Collaborations et partenariats	36
4.4. Rôles et responsabilités au sein de la DDC	37
4.5. Ressources humaines et financières	37
4.6. Gestion du savoir, monitoring et évaluation	38

ANNEXE 1 – Guide	42
1. Orientation: agenda global et régional	42
2. Orientation: gouvernance du système éducatif	42
3. Orientation: qualité et pertinence	43
4. Orientation: inclusion et équité	45
5. Orientation: durabilité, cohésion et résilience	46
6. Orientation: transition avec le monde du travail	47
<hr/>	
ANNEXE 2 – Contribution de l'éducation à la réalisation des autres ODD	48
<hr/>	
ANNEXE 3 – Intégration de composantes éducatives dans les programmes non-éducatifs	50
<hr/>	
ANNEXE 4 – Offices fédéraux suisses intervenant dans la coopération internationale	54
<hr/>	
ANNEXE 5 – Glossaire	56
<hr/>	
Notes de fin d'ouvrage	59

Encadré 1 : Education et défis globaux

Encadré 2 : Migrations

Encadré 3 : Comité de donateurs pour la formation professionnelle duale

Encadré 4 : Partenariat mondial pour l'éducation (PME)

Encadré 5 : Mobilisation du secteur privé

Encadré 6 : Renforcement du système éducatif dans les contextes fragiles et les situations de crise

Encadré 7 : La qualité dans l'éducation de base

Encadré 8 : La dimension sexospécifique dans l'éducation

Encadré 9 : L'éducation dans les situations d'urgence et de crise – protéger et sauver des vies

Encadré 10 : Prévention de l'extrémisme violent (PEV) et éducation

Encadré 11 : Le marché du travail dans les pays partenaires de la DDC

Encadré 12 : Le numérique: un potentiel à exploiter pour l'enseignement et l'apprentissage

Légende :



Education de base (EB)



Développement de compétences professionnelles (DCP)



Agenda global et régional



Gouvernance du système éducatif



Qualité et pertinence



Inclusion et équité



Durabilité, cohésion et résilience



Transition avec le monde du travail

Résumé

L'éducation est un bien commun qui s'inscrit dans le cadre international des droits de l'homme et qui constitue l'une des priorités du message du Conseil fédéral sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020. Le Parlement suisse a chargé la DDC d'accroître de 50 % son engagement en faveur de l'éducation.

Pour la DDC, l'éducation constitue un fondement essentiel du développement personnel, social et économique, tout en favorisant la diffusion de valeurs telles que l'égalité, le respect, la tolérance et la dignité.

L'éducation permet aux individus d'être mieux armés pour mener une existence constructive et productive, s'engager sur la voie du développement durable et contribuer à améliorer la cohésion sociale et la résilience.

Les priorités de la DDC

- I. **La DDC concentre son action sur les enfants et les jeunes pour garantir leur droit à une éducation de qualité, à une participation et à une protection tout en leur offrant de meilleures perspectives de vie et de travail en toutes circonstances, y compris dans les situations de crise.** Elle considère que les jeunes sont les mieux à même de briser la spirale de la pauvreté, mais qu'ils sont aussi les plus exposés aux préjudices et aux violences. Accordant une attention particulière aux groupes défavorisés et marginalisés, elle entend promouvoir l'intégration des personnes exclues de l'école ou du marché du travail, y compris quand elles sont touchées par des crises et des déplacements ou migrations forcés, afin de leur ouvrir de nouveaux horizons.
- II. **La DDC mise à la fois sur l'éducation de base (EB) et sur le développement de compétences professionnelles (DCP), en s'attachant à renforcer leurs complémentarités.** En œuvrant sur ces deux fronts, la DDC adopte une approche globale à l'égard de l'éducation en tenant compte des politiques sectorielles et des réalités contextuelles propres aux pays partenaires avec lesquels elle travaille. En ce qui concerne l'EB, la priorité est donnée à l'éducation formelle et aux alternatives éducatives du niveau primaire et du premier cycle du secondaire ainsi qu'à la formation tout au long de la vie. Pour le DCP, l'accent est mis sur la formation professionnelle non tertiaire et sur le développement continu de compé-

tences professionnelles dans des environnements formels et non formels, mais aussi sur la reconnaissance des acquis de l'expérience.

- III. **La DDC veut contribuer à promouvoir un changement systémique dans l'éducation et sur le marché de l'emploi.** Elle aide les systèmes éducatifs nationaux à devenir plus performants et plus inclusifs, tout en renforçant la dynamique entre ces derniers, le marché du travail et le développement économique. En se basant sur les programmes d'aide internationaux et sur les plans sectoriels nationaux, la DDC fait usage de sa panoplie d'instruments aux niveaux politique et opérationnel. Elle entend ainsi favoriser l'inclusion, accroître la qualité et développer les capacités institutionnelles, ce qui passe par des mesures destinées à améliorer la gouvernance du système, les résultats d'apprentissage des élèves et des apprenants, et les approches éducatives ciblant les enfants et les jeunes non scolarisés ou insuffisamment qualifiés pour accéder au marché du travail.
- IV. **La DDC veille à l'éducation et à la protection des enfants et des jeunes vivant dans des situations d'urgence et de crise tout en renforçant leur capacité de résilience face à la violence et aux catastrophes naturelles.** Les jeunes font partie des groupes les plus vulnérables dans les situations de crise car ils sont exposés à une multitude de risques. Pour la DDC, l'éducation représente une composante centrale de la protection de l'enfance. Elle permet de sauver des vies tout en étant porteuse d'espoir et de perspectives futures. L'éducation est souvent considérée comme une priorité par les populations vivant dans un contexte de crise.
- V. **La DDC voit dans la promotion de l'éducation un moyen d'apporter des améliorations sur divers fronts – qu'il s'agisse de la cohésion sociale et de la transformation des conflits ou de l'émancipation économique et de la résilience – mais aussi d'agir pour le développement durable en général en progressant sur la voie de la réalisation des divers objectifs de l'Agenda 2030.** La DDC s'attache à optimiser le pouvoir transformateur de l'éducation dans tous les secteurs. Permettant de renforcer la résilience face à l'adversité, de favoriser la coexistence pacifique et de contribuer à la réduction de la pauvreté, la DDC considère l'éducation comme un catalyseur du changement qui permettra aux populations de relever les défis planétaires.

Compte tenu de ce qui précède, la DDC :

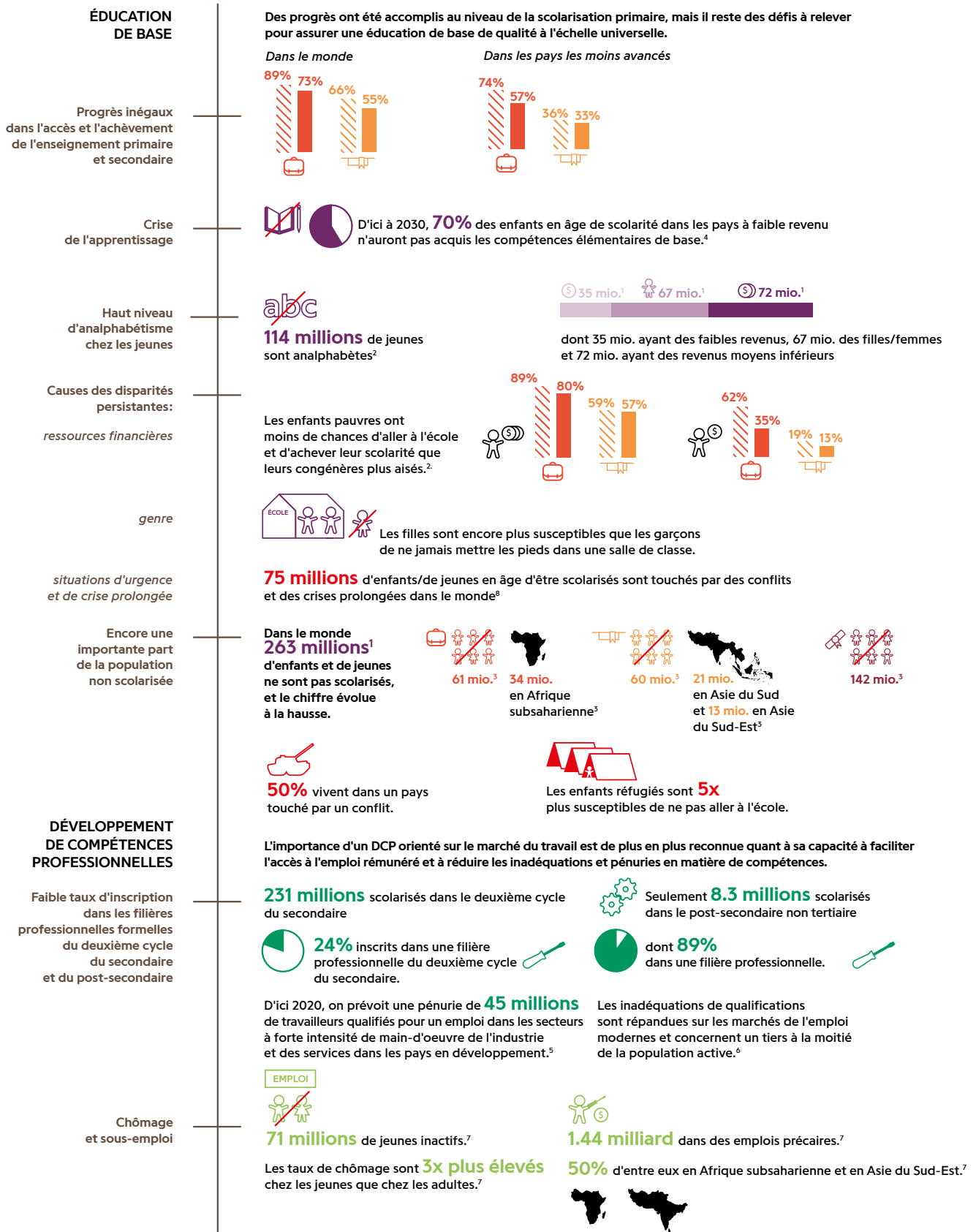
- s'emploie à promouvoir l'éducation par le biais de son engagement bilatéral et multilatéral dans le domaine de la coopération au développement, de la coopération en matière de transition et d'aide humanitaire ainsi que dans le cadre de ses programmes globaux ;
- se mobilise en faveur de l'éducation dans les pays en développement et en transition ; elle entend intensifier son soutien à ce secteur dans les contextes fragiles et les situations de crise ;
- consolide le lien entre développement / transition et aide humanitaire ;
- favorise les collaborations intersectorielles et les approches intégrées dans le cadre de ses programmes pour l'éducation et des autres programmes thématiques (ne relevant pas de ce domaine) ;
- renforce ses partenariats stratégiques avec des acteurs compétents en Suisse et à l'international, notamment dans le secteur privé, et s'investit dans la création de coalitions en mettant à disposition l'expérience et l'expertise helvétiques en matière d'EB et de DCP.

Les priorités de la DDC en matière d'éducation s'articulent autour des six axes stratégiques suivants :

(1) l'agenda global et régional, (2) la gouvernance du système éducatif, (3) la qualité et la pertinence, (4) l'inclusion et l'équité, (5) la durabilité, la cohésion et la résilience, (6) la transition avec le monde du travail.



Un état des lieux de l'éducation dans le monde¹



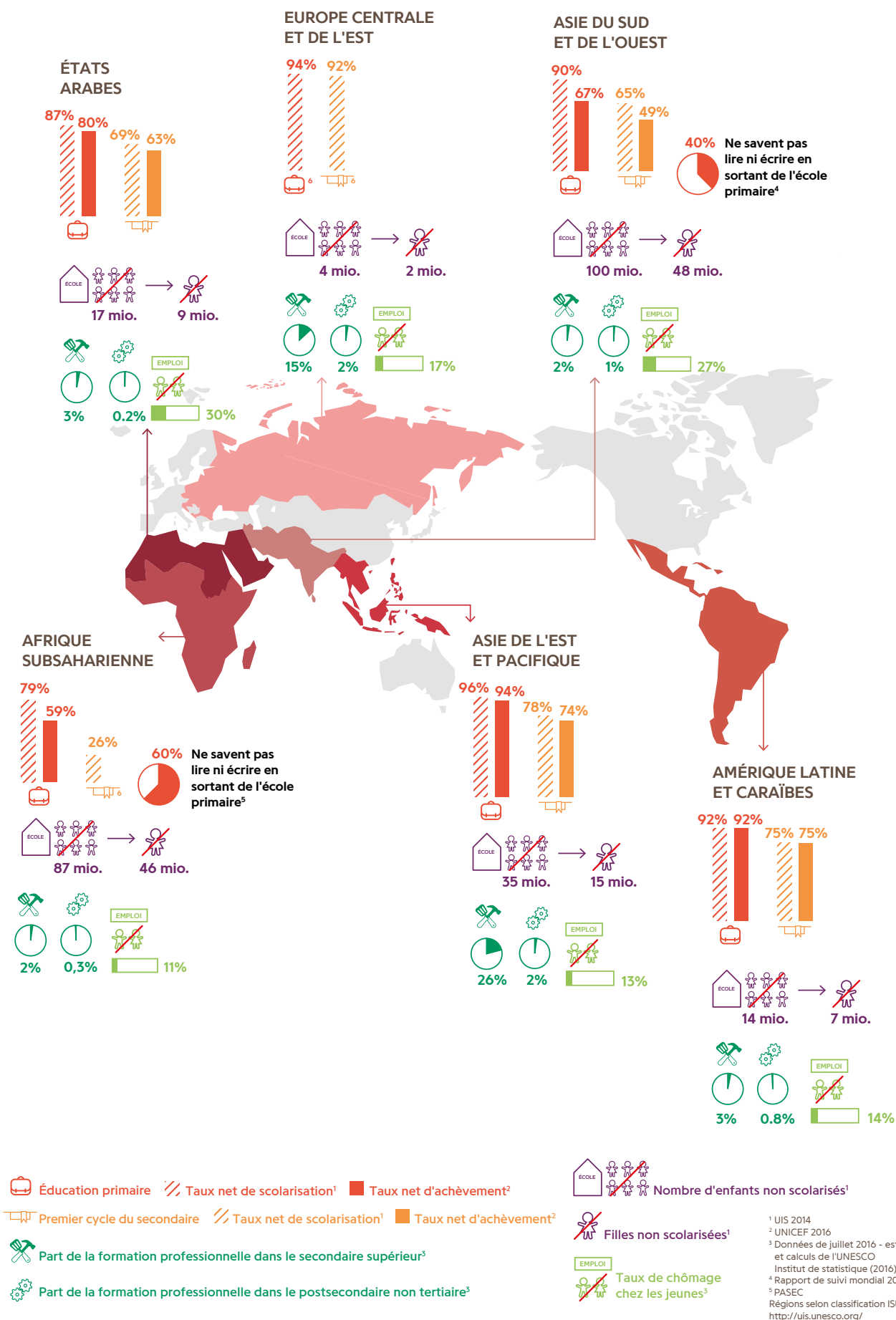
🎒 Education primaire 📊 Taux net de scolarisation¹ 📌 Taux net d'achèvement² 🎒 Deuxième cycle du secondaire
 🎒 Premier cycle du secondaire 📊 Taux net de scolarisation¹ 📌 Taux net d'achèvement²

💰 Faibles revenus 💰 Revenus moyens inférieurs 💰 Revenus supérieurs 🚧 Conflit 🏠 Réfugiés

¹ UIS 2014 ² UNICEF 2016 ³ UIS 2016 ⁴ International Commission on Financing Global Education Opportunity 2016
⁵ McKinsey Global Institute, 2012 ⁶ McGuinness, 2006; Cedefop, 2010; Leuven and Oosterbeek, 2011 ⁷ ILO 2015 ⁸ ODI 2016

1 L'institut de statistique de l'UNESCO (2007 : 33) précise que les statistiques risquent de sous-estimer le nombre d'inscriptions dans la formation professionnelle car elles n'incluent pas les filières non formelles et informelles.

L'éducation en chiffres par région²



² Les statistiques relatives au DCP font cruellement défaut. Pour expliquer cette carence, qui empêche d'avoir une bonne vue d'ensemble du DCP, le service de publication des statistiques de l'UNESCO avance plusieurs raisons : dans la plupart des pays, le DCP ne correspond pas à un domaine bien défini ; de plus, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (TVET) sont souvent placés sous l'autorité de différents ministères au lieu de relever de la compétence exclusive du ministère de l'éducation.

1.1. Avancées et défis en matière d'éducation

L'éducation est un puissant moyen de réduction de la pauvreté et des inégalités. Elle est une composante fondamentale des politiques de développement. S'il est vrai que la responsabilité de l'éducation incombe en premier lieu à l'État, les programmes adoptés par la communauté internationale ont contribué à façonner les politiques nationales dans ce domaine.

De 2000 à 2015, des progrès considérables ont été accomplis dans le cadre fixé par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'engagement « Éducation pour tous » (EPT) qui leur a été associéⁱ.

Dans un monde interconnecté qui évolue à toute vitesse, les niveaux de qualité insuffisants de l'éducation de base et de la formation professionnelle sont un frein à la réalisation des droits humains fondamentaux et de l'égalité des chances dans la lutte contre la pauvreté.

- Progression du taux de scolarisation primaire universelle de 84 % en 1999 à 93 % en 2015, avec une réduction de l'écart entre les sexesⁱⁱ.
- Sensibilisation accrue aux enjeux de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), illustrée par l'adoption du Consensus de Shanghai en 2012ⁱⁱⁱ.
- Meilleure reconnaissance de l'éducation comme un volet de l'aide humanitaire, suite à l'adoption d'une résolution sur le droit à l'éducation dans les situations d'urgence par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010.
- Mise en place d'une structure de financement globale, telle que le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), pour la coordination et l'harmonisation du soutien apporté aux systèmes éducatifs nationaux^{iv}.

Il subsiste néanmoins d'importantes disparités.

Les statistiques mondiales et les moyennes nationales masquent des écarts significatifs entre les pays et en leur sein même. Alors que les OMD se concentraient sur l'accès à l'école primaire, la qualité de l'apprentissage et la rétention scolaire ont été négligées. Beaucoup d'élèves échouent ou abandonnent l'école et ne peuvent pas achever l'enseignement primaire, secondaire ou une formation. Ceci a donné lieu, d'une part, à une crise de l'apprentissage, et d'autre part, à un déficit de qualifications professionnelles. Aujourd'hui, bon nombre de jeunes gens vivant dans les pays en développement sont analphabètes et ne disposent pas des aptitudes requises pour un travail correctement rémunéré.

Les systèmes d'éducation de base demeurent faibles et continuent de produire des générations de jeunes qui n'ont pas les connaissances et les compétences

ouvrant la voie à une participation égale à la vie sociale et au marché du travail, au développement des aptitudes nécessaires pour mener leur existence et poursuivre leur cursus scolaire ou une formation. L'absence d'opportunités d'éducation concrètes et appropriées entrave l'évolution personnelle de ces jeunes tout en les privant de perspectives d'insertion socioéconomique et d'accès à un travail décent, ce qui peut aussi nuire au développement et à la stabilité politique d'un pays. De plus, malgré les avancées observées sur le front de l'égalité des sexes, les filles et les femmes de nombreuses régions du monde sont toujours confrontées à des obstacles plus importants que les garçons et les hommes pour avoir accès aux études et les mener à bien (encadré 1).

L'éducation est aussi menacée par des évolutions globales qui mettent en péril les moyens de subsistance des populations et font peser une pression accrue sur des systèmes éducatifs nationaux déjà mis à rude épreuve.

La croissance démographique, les migrations et les déplacements, le changement climatique et l'insécurité alimentaire ne sont que quelques-uns des nombreux facteurs qui ont un impact sur l'éducation. S'y ajoutent les conflits, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires, qui gagnent en ampleur et en gravité. Ces tendances globales risquent de creuser les écarts socioéconomiques et de créer des tensions sociales, tout en aggravant les vulnérabilités et les inégalités d'accès à l'éducation qui existent déjà. Les pays à faible revenu ou en proie à des situations de fragilité et de conflit sont nettement plus touchés que les autres.

Par conséquent, il reste beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une éducation équitable, inclusive et de qualité dans le monde entier :

- de nombreux élèves qui commencent l'école ne terminent pas leur éducation obligatoire – et dans les pays les moins avancés, seulement 57 % terminent l'école primaire tandis que seuls 33 % achèvent l'enseignement secondaire^v;
- même à l'école, l'apprentissage n'est effectif que pour un petit nombre d'élèves – dans les pays à faible revenu, ils ne seront que 31 % à acquérir les aptitudes élémentaires du niveau primaire d'ici à 2030^{vi};
- beaucoup d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés, soit 263 millions de par le monde^{vii}, la moitié d'entre eux vivant dans des pays en proie à des conflits^{viii};
- les crises perturbent les systèmes éducatifs et

exposent les enfants et les jeunes à des risques pour leur protection – chaque année sans école réduit leurs chances d’avoir (de nouveau) accès à l’éducation, avec à la clé des générations perdues et un capital social gaspillé ;

- un grand nombre de jeunes sont sans emploi – ils sont 71 millions à être inactifs, auxquels s’ajoutent 156 millions de jeunes travailleurs vivant dans la pauvreté, notamment parce qu’ils ne possèdent pas le bagage de compétences requis³ ;
- peu d’entre eux accèdent à l’enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP) – seulement 11 % de l’ensemble des élèves du secondaire en bénéficient dans le monde, avec d’importantes carences observées dans les offres de formation en ce qui concerne l’adéquation au marché du travail, la qualité et l’accessibilité⁴ ;
- les financements internationaux affectés à l’éducation diminuent – dans le cadre des crises humanitaires, il s’agit du domaine le moins financé en dépit de sa vocation à sauver des vies et à protéger les populations.

1.2. L’éducation, un pilier du développement et de la paix

Avec l’Agenda 2030 pour le développement durable, l’éducation a bénéficié d’un regain d’attention. En effet, ce vaste programme ne se contente pas de promouvoir le droit à l’éducation mais souligne aussi le pouvoir qu’a l’éducation de changer la donne en contribuant à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, au développement durable et à l’avènement de sociétés justes et pacifiques. Il considère l’éducation comme un instrument essentiel pour réagir aux évolutions globales et progresser dans la réalisation des différents objectifs du développement durable (voir illustration page suivante et annexe 2)⁴.

Dans le domaine humanitaire également, on a davantage pris conscience du rôle joué par l’éducation pour protéger les populations et sauver des vies en cas de crise, tout en reconnaissant son importante fonction de relais dans les contextes de relèvement après les crises. A cet égard, l’accent mis sur l’éducation dans les situations d’urgence lors du Sommet mondial sur l’action humanitaire de 2016 ainsi que le lancement du fonds « L’éducation ne peut attendre » représentent des jalons marquants³.

3 « L’éducation ne peut attendre » (Education Cannot Wait – ECW) est le nom d’un nouveau fonds mondial destiné à transformer l’éducation dans les situations d’urgence. Regroupant des gouvernements, des acteurs de l’aide humanitaire et des initiatives pour le développement, il doit permettre d’apporter une réponse mieux coordonnée et plus rapide aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes touchés par des crises.

L’ÉDUCATION DANS L’AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE⁴

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d’apprentissage tout au long de la vie (ODD 4)

- L’Agenda 2030 considère l’éducation au sens large : enseignement pré-primaire et primaire, secondaire et tertiaire, éducation et formation professionnelles, apprentissage tout au long de la vie.
- Il met l’accent sur les composantes qui permettent de rehausser le niveau de savoir pertinent et de la qualité de l’apprentissage.
- Il prône le développement de solutions innovantes pour une éducation plus inclusive.
- Il souligne le rôle de l’éducation dans les cas de conflits, d’épidémies, de catastrophes naturelles et de crises.
- Il adopte une vision globale de l’éducation en faisant valoir sa contribution dans divers domaines : droits de l’homme, citoyenneté, paix et non-violence, protection, développement et modes de vie durables.
- Il considère l’éducation comme un catalyseur pour la réalisation de tous les ODD.

4 Le vecteur de mise en œuvre de l’ODD 4 est le Cadre d’action Éducation 2030 pour l’ODD 4 (SGD4-Education 2030 Framework for Action – FFA), adopté par 184 États membres de l’UNESCO et la communauté de l’éducation en novembre 2015. Il précise que l’UNESCO, agence spécialisée de l’ONU pour l’éducation, endosse le rôle de chef de file et de coordonnateur du programme Éducation 2030-ODD 4. Pour assurer une coordination sans faille à l’échelle internationale, l’UNESCO a été chargée de constituer un comité de pilotage pluripartite « Éducation 2030-ODD4 » (le CP « Éducation 2030-ODD4»), principal organe de coordination des initiatives mondiales en faveur de l’éducation s’insérant dans le cadre plus vaste de l’Agenda 2030 pour le développement durable.

ENCADRÉ 1 : EDUCATION ET DÉFIS GLOBAUX

Démographie : avec une population de plus en plus jeune et des centres urbains sous pression, la capacité d'absorption des systèmes éducatifs est mise à mal et les inégalités d'accès à la formation déjà existantes tendent à se creuser. ➔ *L'éducation de la jeunesse des villes recèle un formidable potentiel socioéconomique et forge un capital humain qui pourra être mis à profit.*

Pour une transformation rapide du marché du travail, les systèmes éducatifs doivent être capables de s'adapter aux nouveaux besoins et modes de travail ➔ *Pensée critique, résolution des problèmes, créativité et maîtrise des TIC sont des aptitudes de plus en plus demandées.*

Le changement et les désordres climatiques, l'insécurité alimentaire et les épidémies sont autant de facteurs qui portent atteinte à l'éducation (accès, qualité) et menacent des vies humaines ➔ *L'éducation renforce la capacité de résilience et permet de mieux appréhender les enjeux climatiques et sanitaires.*

Fragilité : on estime que, d'ici à 2030, plus de 60 % de l'extrême pauvreté se concentrera dans les pays en situation de fragilité, caractérisés par une faiblesse des institutions gouvernementales et de l'accès aux services. Les inégalités en matière d'éducation se répercutent sur les perspectives d'évolution socioéconomique. Des études ont montré que, plus les disparités éducatives s'accroissent, plus le risque de conflit violent augmente et que, s'il se concrétise, il peut en résulter une nouvelle aggravation de ces inégalités^{xii}. ➔ *Une éducation inclusive et de qualité est l'un des meilleurs moyens d'améliorer les relations entre l'État et la société et de s'attaquer aux racines de la violence, dès lors que la dynamique sociale est prise en compte.*

Les situations d'urgence et les crises prolongées se multiplient (80 % des crises actuelles sont de longue durée). Elles ont un impact sur les besoins en matière d'éducation et de protection de millions d'enfants et de jeunes en limitant l'accès à un environnement d'apprentissage protecteur. Pour les pays en proie à des crises, des générations risquent ainsi d'être perdues, ce qui ne peut qu'engendrer un net recul du développement socioéconomique et un affaiblissement des capacités de relèvement consécutif. ➔ *L'éducation dispensée lors des situations d'urgence et de crises ouvre des perspectives, assure la protection et la survie, préserve la normalité et l'espoir pour des enfants, des jeunes et des populations entières lorsque leur univers s'écroule.*

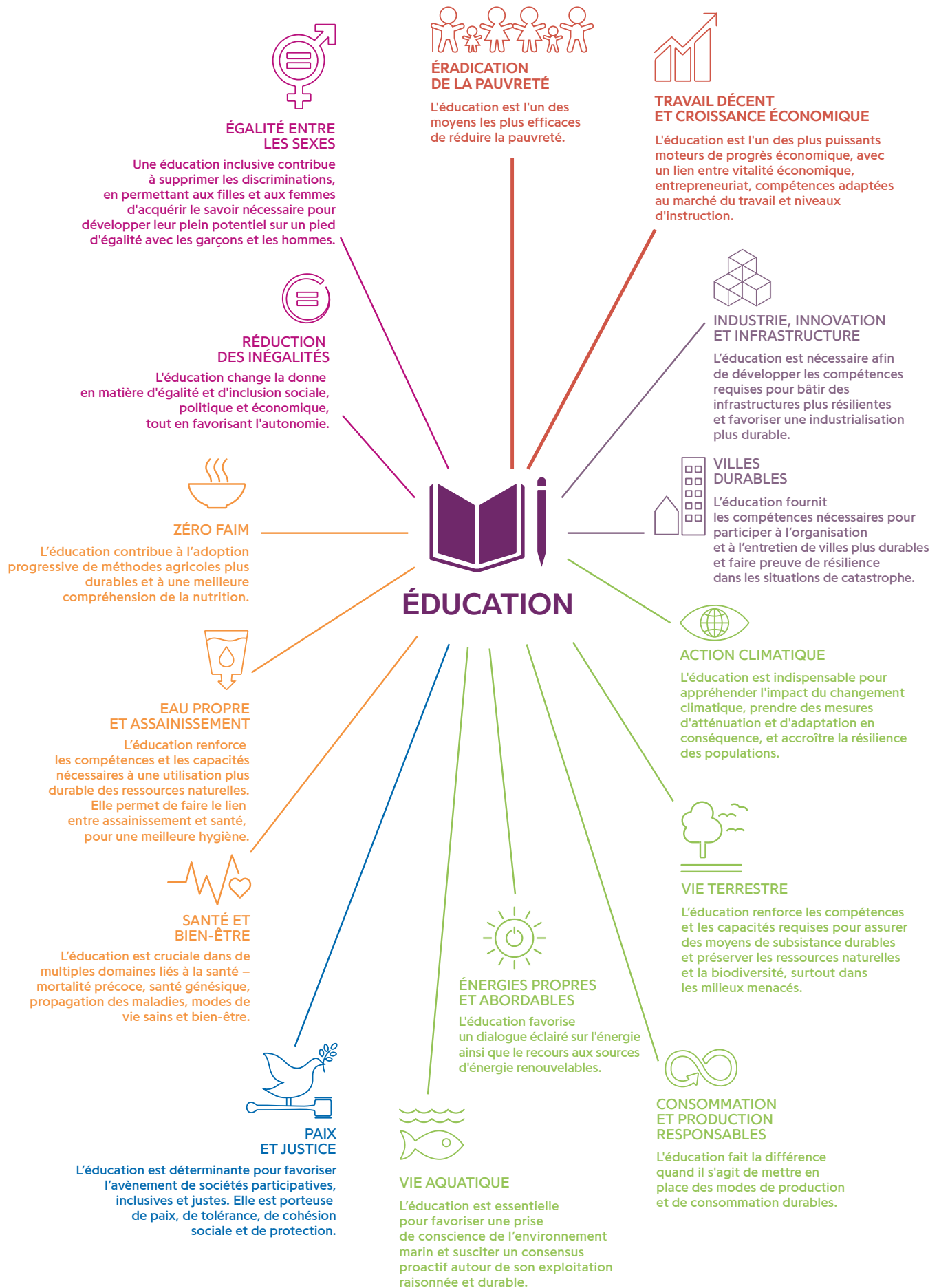
Les défis globaux ont des répercussions massives, principalement négatives, sur les systèmes éducatifs. Paradoxalement, l'éducation représente un puissant levier pour aborder et relever ces défis. La DDC s'attache à intégrer ces tendances et leurs incidences dans ses orientations actuelles et futures en matière d'éducation.

ENCADRÉ 2 : MIGRATIONS

Avec 244 millions de migrants, dont 65 millions de personnes déplacées de force (réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes), ce phénomène a pris une ampleur sans précédent. Bon nombre de personnes concernées sont confrontées à des obstacles juridiques et à des pratiques discriminatoires. Elles n'ont pas accès à l'éducation ou à la formation ou ne disposent pas des compétences requises pour le marché de l'emploi. Leurs perspectives socioéconomiques sont souvent limitées, et leur intégration dans le pays d'accueil difficile.

La DDC estime qu'il faut miser sur le potentiel offert par l'éducation dispensée aux migrants pour leur permettre d'accéder à des possibilités d'éducation de base et de développement des compétences professionnelles spécifiques, en reconnaissant leurs qualifications et connaissances antérieures, afin de leur donner davantage de chances de s'insérer socialement et sur le marché du travail du pays hôte. C'est là un solide investissement, et qui porte ses fruits tant dans le pays de destination que dans celui d'origine. En participant activement à la vie économique sur leur lieu d'accueil, les migrants contribuent à accroître la productivité nationale, sont moins dépendants des aides et services sociaux, et s'intègrent plus facilement dans la société. L'instruction, les connaissances et les compétences acquises pendant la période de la migration ou du déplacement sont pour eux un atout quand ils retournent dans leur pays d'origine.

Contribution de l'éducation à la réalisation des différents ODD



Quelle: GMR 2016 & Global Partnership for Education

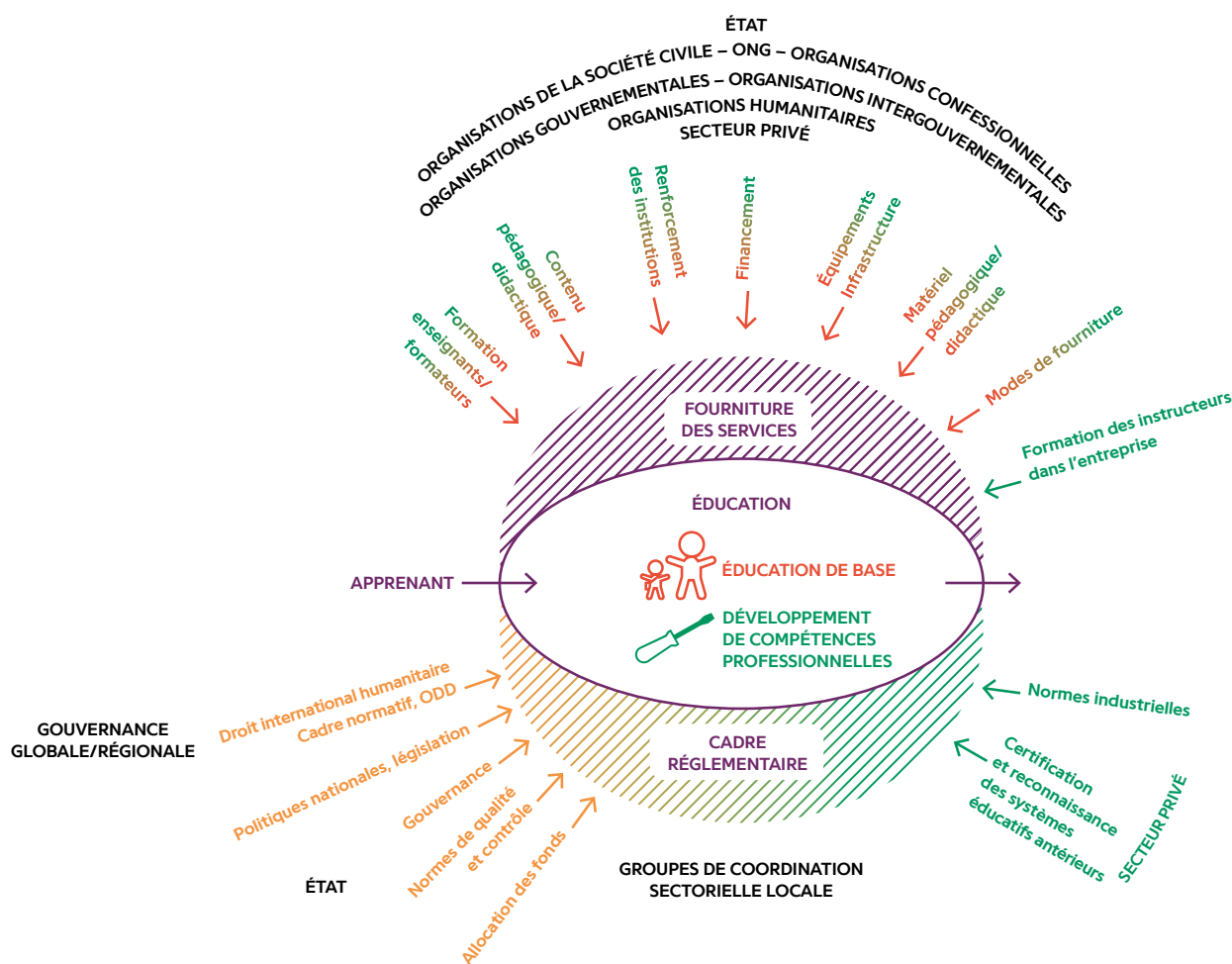
2.1. L'éducation de qualité est un droit fondamental et un bien commun

L'approche de la DDC en matière d'éducation se fonde sur les droits humains. Une éducation de qualité est un droit humain fondamental, précurseur d'autres droits, ainsi qu'un bien commun.

- Tous les citoyens disposent du droit à une éducation pertinente, de qualité et non discriminatoire.
- Le droit à l'éducation doit être protégé en toutes circonstances, y compris dans les contextes de crise humanitaire, de déplacement et de migration.
- Le droit à l'éducation est un droit précurseur en ce sens qu'il contribue à la réalisation d'autres droits.

Quant à la notion de « bien commun », elle renvoie à la dimension collective de l'éducation en tant que bien social partagé. **Un système éducatif efficace repose sur une diversité d'acteurs qui ont une responsabilité partagée. Le rôle de l'Etat est de reconnaître ces différents acteurs et d'assurer le contrôle, la réglementation afin que le droit de chacun soit respecté^{EXIII}.**

Rôles et responsabilités des différents acteurs en matière d'éducation



- **Il incombe à l'État de veiller à maintenir le cadre réglementaire** permettant de garantir l'exercice, le respect et la protection du droit de tous les citoyens à une éducation de qualité, ce qui recouvre à la fois les lois, les politiques et les normes de qualité ainsi que le contrôle de leur application effective. L'élaboration des politiques et la définition des normes peuvent être le fruit d'une collaboration entre le gouvernement et le secteur privé, la société civile, des administrations et d'autres parties prenantes.
- **La fourniture des services éducatifs est placée sous la responsabilité collective de divers acteurs** des sphères publique et privée, y compris la société civile, le secteur privé, des organisations confessionnelles et d'autres intervenants. Les activités sont variées et vont du soutien au bon fonctionnement du système éducatif public à la prestation de divers types de services d'enseignement, y compris l'éducation formelle et alternative. Elles sont conduites dans le respect du cadre réglementaire, des lignes de politique nationales et des normes établies⁵.

Avoir droit à une éducation de qualité, c'est bénéficier d'un apprentissage pertinent, comme décrit dans les « quatre piliers de l'apprentissage ». L'apprentissage doit permettre d'acquérir un savoir et de développer des compétences. Le savoir englobe à la fois les informations, la compréhension, les aptitudes, les attitudes et les valeurs. La notion de « compétences » désigne la capacité à faire usage du savoir dans des contextes spécifiques^{XIV}.

5 S'il est vrai que les services éducatifs sont fournis au titre d'une responsabilité partagée qui peut aussi inclure des partenariats public-privé, la DDC réprovoque les systèmes de scolarisation à but lucratif et la marchandisation de l'éducation de base. L'instruction élémentaire privée et alternative doit être dispensée dans le respect du droit à une éducation de base universelle et se conformer aux orientations politiques et normes nationales réglementaires.

UNE ÉDUCATION PERTINENTE ET DE QUALITÉ ACCORDE LA MÊME ATTENTION À CHACUN DES « QUATRE PILIERS DE L'APPRENTISSAGE »^{XV}.

Apprendre à connaître : procurer les instruments cognitifs nécessaires pour mieux comprendre le monde et ses complexités, tout en fournissant les bases nécessaires et suffisantes pour le futur apprentissage.

Apprendre à faire : inculquer les aptitudes qui permettront aux individus de jouer un rôle actif dans l'économie globale et la société.

Apprendre à être : transmettre une capacité d'auto-analyse et un sens des relations humaines permettant de parvenir au plein épanouissement personnel sur le plan psychosocial, affectif et physique afin de devenir un être complet à tous égards.

Apprendre à vivre ensemble : diffuser les valeurs inhérentes aux droits humains, aux principes démocratiques, à la compréhension interculturelle, au respect et à la paix à tous les niveaux de la société et des relations humaines pour permettre aux individus et aux sociétés de vivre dans la paix et l'harmonie.
Source : UNESCO

2.2. Éducation de base et développement de compétences professionnelles

L'engagement de la DDC en faveur de l'éducation se fonde sur une expérience de longue date en matière d'éducation de base (EB) et de développement de compétences professionnelles (DCP)^{XVI} – qui sont deux volets complémentaires.

Il est un fait avéré que l'association d'une éducation de base de qualité et d'une formation professionnelle adaptée aux besoins du marché du travail permet aux individus d'acquérir les capacités d'élargir leurs horizons social et économique.



L'EB construit les fondements nécessaires pour le développement personnel, social et économique ainsi que pour la participation politique.

Elle permet d'acquérir les aptitudes essentielles à l'existence et constitue la base de l'apprentissage tout au long de la vie. Les connaissances et les compétences obtenues dans le cadre de l'éducation de base doivent atteindre un niveau minimum requis pour permettre le plein développement des potentialités. **Idéalement, le DCP prend appui sur les acquis issus de l'éducation de base. Il est destiné à assurer une insertion durable dans l'économie formelle ou informelle** et se rapporte donc aussi bien au système éducatif qu'au marché du travail. Compte tenu de la fonction charnière du DCP par rapport à l'emploi, les démarches visant à accroître l'employabilité s'accompagnent souvent de mesures destinées à faciliter l'accès au travail rémunérateur et au revenu^{XVII}.

S'agissant de l'EB, la DDC concentre son action sur l'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire, obligatoire dans la plupart des pays, ainsi que sur l'apprentissage tout au long de la vie ; en ce qui concerne le DCP, elle mise principalement sur l'acquisition des aptitudes du niveau secondaire et sur la formation continue, ainsi que sur l'apprentissage par la voie non formelle⁶.

6 La DDC affecte l'essentiel de ses ressources aux domaines dans lesquels elle justifie d'un savoir-faire particulier, à savoir l'éducation de base (primaire, premier cycle du secondaire, apprentissage toute au long de la vie) et le développement de compétences professionnelles tant au niveau du secondaire que du non formel et de la reconnaissance des apprentissages antérieurs. Tout en étant consciente de l'importance des phases que sont l'éveil de la petite enfance et l'éducation pré primaire, elle ne les a pas intégrées à ses priorités. Au niveau de l'éducation supérieure, la DDC n'apporte un soutien à l'éducation académique (universitaire) et au DCP de niveau tertiaire qu'à titre exceptionnel. Par exemple, la DDC intervient à ce niveau dans le cadre de formation des enseignants et des formateurs, ou dans le cadre de programmes d'apprentissage tout au long de la vie lorsque l'EB et le DCP contribuent à la réalisation d'autres ODD, comme dans les domaines de la santé, de l'agriculture / la sécurité alimentaire, de l'eau, de la lutte contre les effets du changement climatique et de la migration. La DDC entend assurer la continuité dans ses domaines d'excellence, ne serait-ce qu'en raison des défis majeurs à relever dans l'EB obligatoire et le DCP. Concernant l'alphabétisation des adultes, la DDC encourage cette forme d'enseignement dans le cadre de programmes de DCP et de composantes d'EB / d'alphabétisation insérées dans des projets pour d'autres secteurs. Les programmes spécifiquement consacrés à l'alphabétisation des adultes ne feront plus partie des priorités de la DDC.

DÉFINITION DE L'ÉDUCATION DE BASE ET DU DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

L'éducation de base (EB) est destinée à pourvoir aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants, des jeunes et des adultes, ce qui englobe les compétences élémentaires en lecture, écriture, calcul, expression orale et résolution de problèmes, les valeurs et attitudes, le savoir et les aptitudes essentielles pour survivre, vivre ensemble, développer pleinement ses potentialités, exister et travailler dans la dignité, être un acteur à part entière de la société et du développement, améliorer sa qualité de vie, prendre des décisions éclairées et apprendre en permanence. Variant en fonction des pays et des cultures, l'étendue des besoins éducatifs fondamentaux et l'approche adoptée pour y répondre peuvent aussi évoluer dans le temps. L'EB recouvre l'éducation (publique et privée) primaire et du premier cycle du secondaire ainsi que les programmes éducatifs alternatifs adaptés aux besoins d'apprentissage particuliers de personnes de tous âges. Ces derniers peuvent être équivalents à l'EB formelle quant à la complexité de leur contenu et inclure, par exemple, des classes de « deuxième chance », des programmes d'éducation accélérée, des cours de rattrapage et/ou d'alphabétisation/de calcul ainsi que d'autres enseignements conçus en fonction du contexte. Les activités relevant de l'EB peuvent être conduites en différents lieux, tels que locaux scolaires, abris provisoires dans les cas de crise humanitaire ou tout autre environnement d'apprentissage protégé.

Développement de compétences professionnelles

(DCP) : ce concept est très vaste et intègre tous les processus d'apprentissage organisés pour assurer le développement de compétences et de qualifications techniques, sociales et personnelles destinées à permettre l'insertion durable des apprenants dans l'économie formelle ou informelle, avec des conditions de travail décentes, soit en tant que salariés, soit en tant que travailleurs indépendants. Le DCP associe théorie et pratique et peut se dérouler dans des écoles ou des instituts techniques, des ateliers ou encore sur le lieu de travail, en entreprise. Comme l'implique la notion d'apprentissage tout au long de la vie, le DCP peut intervenir à tous les niveaux d'éducation, du premier cycle du secondaire au tertiaire, et se poursuivre pendant toute la vie économiquement active. Il comprend aussi bien les offres de formation formelles que non formelles⁷.

7 «Éducation alternative» est un terme générique désignant tous les types de programmes éducatifs qui ne sont pas considérés comme offrant un enseignement formel par les gouvernements et les services publics. Au niveau de l'éducation de base, il remplace le terme « non formel », qui est en revanche toujours utilisé dans le cadre du développement de compétences professionnelles.

Alignés sur les cadres normatifs internationaux, les programmes d'EB et de DCP de la DDC sont définis dans le message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020, y compris le DCP basé sur le Rapport de base stratégique commun sur la coopération internationale de la Suisse en matière de formation professionnelle^{xviii}.

L'action de la DDC en matière d'éducation s'inspire du contexte fédéraliste, inclusif et plurilingue de la Suisse, tout en tirant parti de sa longue expérience en matière de développement et d'aide humanitaire ainsi que **des bons résultats obtenus par son système éducatif**.

Le système éducatif suisse se caractérise par :^{xix}

- **la perméabilité** : différentes voies permettent d'intégrer ou de réintégrer l'école, de rattraper un enseignement ou de passer d'un établissement scolaire ou d'un programme de formation à un autre, quels que soient l'âge et la situation personnelle. Dans le post-obligatoire, l'éducation et la formation générales et professionnelles bénéficient du même niveau d'acceptation ;
- **une scolarité obligatoire inclusive** : les enfants de différents milieux sociaux, linguistiques et culturels, quel que soit leur statut juridique, peuvent fréquenter la même école publique gratuitement ;
- **la décentralisation (cantonale) de l'éducation obligatoire** : le fonctionnement des écoles est géré par les autorités locales (municipalités). Compte tenu de l'ancrage local de l'éducation, des solutions sur mesure peuvent être mises en place ;
- **un système bien établi de conseils sco-**

laire, gage de responsabilité sociale, avec une implication active des associations de parents ;

- **une langue d'enseignement spécifique au contexte local** : il s'agit de celle des quatre langues nationales officielles qui est pratiquée dans la région ; l'acquisition d'une seconde langue officielle se fait graduellement ;
- **un système de formation professionnelle efficace** : le modèle dual d'enseignement et de formation professionnelle a fait ses preuves, avec un partage des responsabilités entre les secteurs public et privé ainsi que les partenaires sociaux.

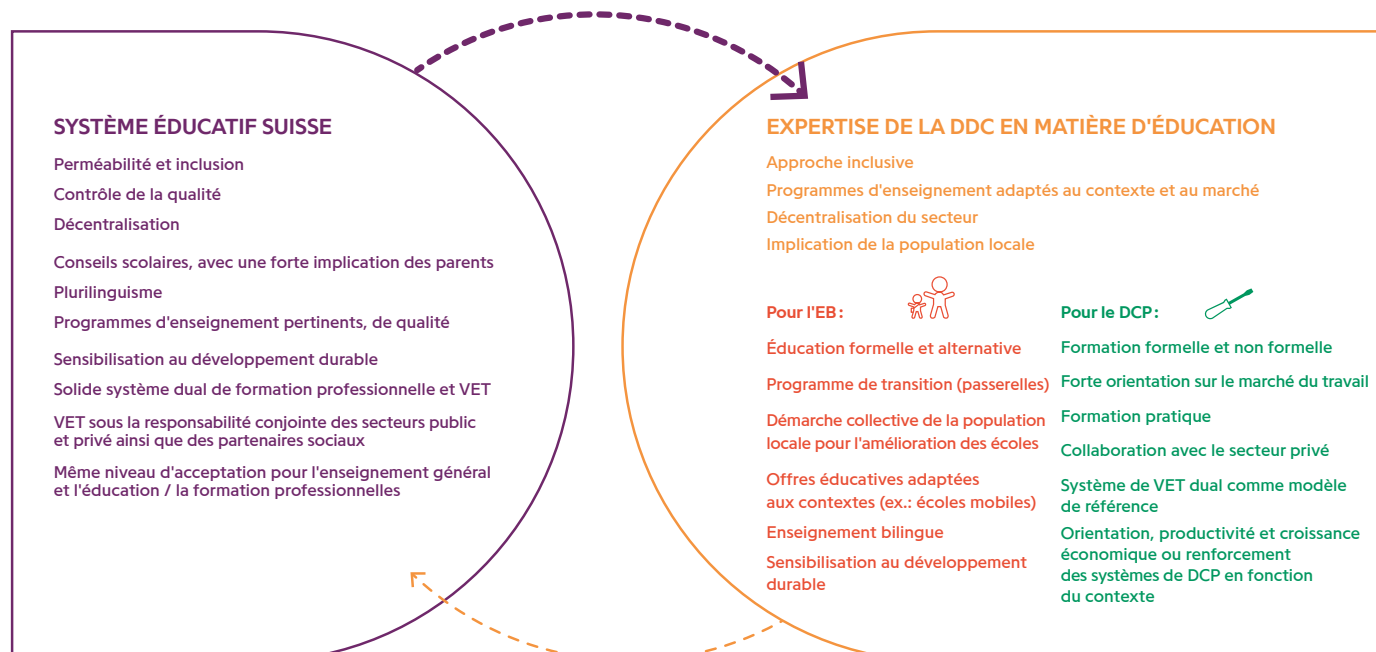
Les pratiques en vigueur en Suisse se reflètent dans le travail de la DDC, dont la démarche porte l'empreinte à différents égards :

- approche inclusive à l'égard des personnes défavorisées et déscolarisées avec des offres d'éducation flexibles, conçues en fonction des besoins individuels et du contexte ;
- gouvernance du système éducatif, participation de la population locale et responsabilité sociale ;
- fiabilité et connaissance du contexte grâce la forte présence de la DDC dans les pays, ce qui permet de nourrir le dialogue à l'échelle internationale ainsi que le travail accompli par la voie multilatérale et bilatérale ;
- démarche axée sur la réduction de la pauvreté dans le cadre de l'EB et du DCP.

Cette optique se retrouve plus spécifiquement dans :

- **l'éducation de base** avec l'enseignement bilingue, les alternatives éducatives, les programmes de réinsertion (passerelles) et les offres de formation adaptées aux conditions de vie des populations locales, la sensibilisation au développement durable ainsi que les missions

L'expertise de la DDC en matière d'éducation puise ses racines dans le système éducatif suisse





©UN Photo / Marco Dormino

associant éducation et protection et la construction d'écoles sécurisées dans les contextes de crise humanitaire ;

- **le développement de compétences professionnelles**, caractérisé par une forte orientation sur le marché du travail, une collaboration avec le secteur privé, une formation pratique et des composantes duales ainsi que la volonté d'améliorer les conditions d'emploi et de revenu des groupes cibles de la DDC, de stimuler la productivité et la croissance économique et/ou de renforcer les systèmes de DCP, selon les contextes.

2.3. Approches adoptées tant pour l'EB et le DCP que pour les autres secteurs

Les approches de la DDC sont définies sur la base des besoins d'apprentissage des différentes classes d'âge mais aussi en fonction des exigences liées au contexte et des priorités des pays partenaires.

Les interventions de la DDC se fondent sur de solides analyses du contexte et des besoins. Elles sont menées en coordination et en complémentarité avec d'autres acteurs. Ces approches s'appliquent aux activités conduites dans les domaines du développement, de la transition et de l'aide humanitaire – les priorités, le champ d'application et l'échelle des programmes pouvant varier.

- 1 La DDC veille à renforcer les systèmes dans le cadre d'une action coordonnée et harmonisée.
- 2 Concentrant ses programmes sur l'éducation de base et/ou le développement de compétences professionnelles, la DDC s'attache à en renforcer les articulations, si nécessaire, en appliquant une démarche globale de promotion de l'inclusion au sein d'un système éducatif perméable.
- 3 La DDC s'emploie à entretenir la dynamique entre le DCP et le développement du secteur privé (DSP) / du secteur financier (DSF) afin de faciliter l'accès au travail rémunéré et au revenu tout en favorisant le développement économique⁸.
- 4 La DDC renforce les synergies entre l'éducation et les autres secteurs en misant sur des approches intégrées dans les programmes consacrés à l'éducation et en confortant les volets éducatifs dans ses programmes conduits dans d'autres domaines.

⁸ Le pilotage stratégique des interactions entre DCP, DSP et DSF est défini tous les trois ans dans le cadre des orientations à mi-parcours de la DDC pour le groupe thématique « emploi et revenus », la mise en œuvre étant accompagnée par le réseau Emploi et Revenus au titre d'un soutien opérationnel.

1 La DDC veille à renforcer les systèmes

La DDC contribue à la mise en œuvre des plans et orientations du secteur de l'éducation nationale ou s'emploie à renforcer les sous-systèmes, p. ex. pour le DCP. Dans les pays où elle est présente, la DDC participe à des groupes de donateurs et des initiatives de coordination du secteur sur place pour faire en sorte que les interventions soient concertées et complémentaires, les approches harmonisées et les doublons évités. Dans les situations d'urgence humanitaire ou de crise prolongée ainsi que lorsque les capacités de l'État sont faibles ou inexistantes, les activités de la DDC sont alignées sur les plans de réponses humanitaires et sur les plans sectoriels nationaux, coordonnés au sein du système de groupes thématiques.

2 Concentrant ses programmes sur l'EB et/ou le DCP, la DDC s'attache à en renforcer les articulations, si nécessaire, en appliquant une démarche globale de promotion de l'inclusion au sein d'un système éducatif perméable.

Au cours d'une vie, les besoins éducatifs évoluent. L'expertise de la DDC en matière d'éducation de base et de développement de compétences professionnelles lui permet de concevoir des solutions ciblées en fonction des besoins d'apprentissage des groupes d'âge concernés⁹.

- **La DDC continue d'apporter son soutien à une EB ou un DCP** de qualité en fonction des besoins des pays ;
- **Elle veille par ailleurs à renforcer les articulations entre l'EB et le DCP** afin de promouvoir l'inclusion, de garantir la prise en compte des besoins d'apprentissage en fonction des âges et de proposer une approche globale en

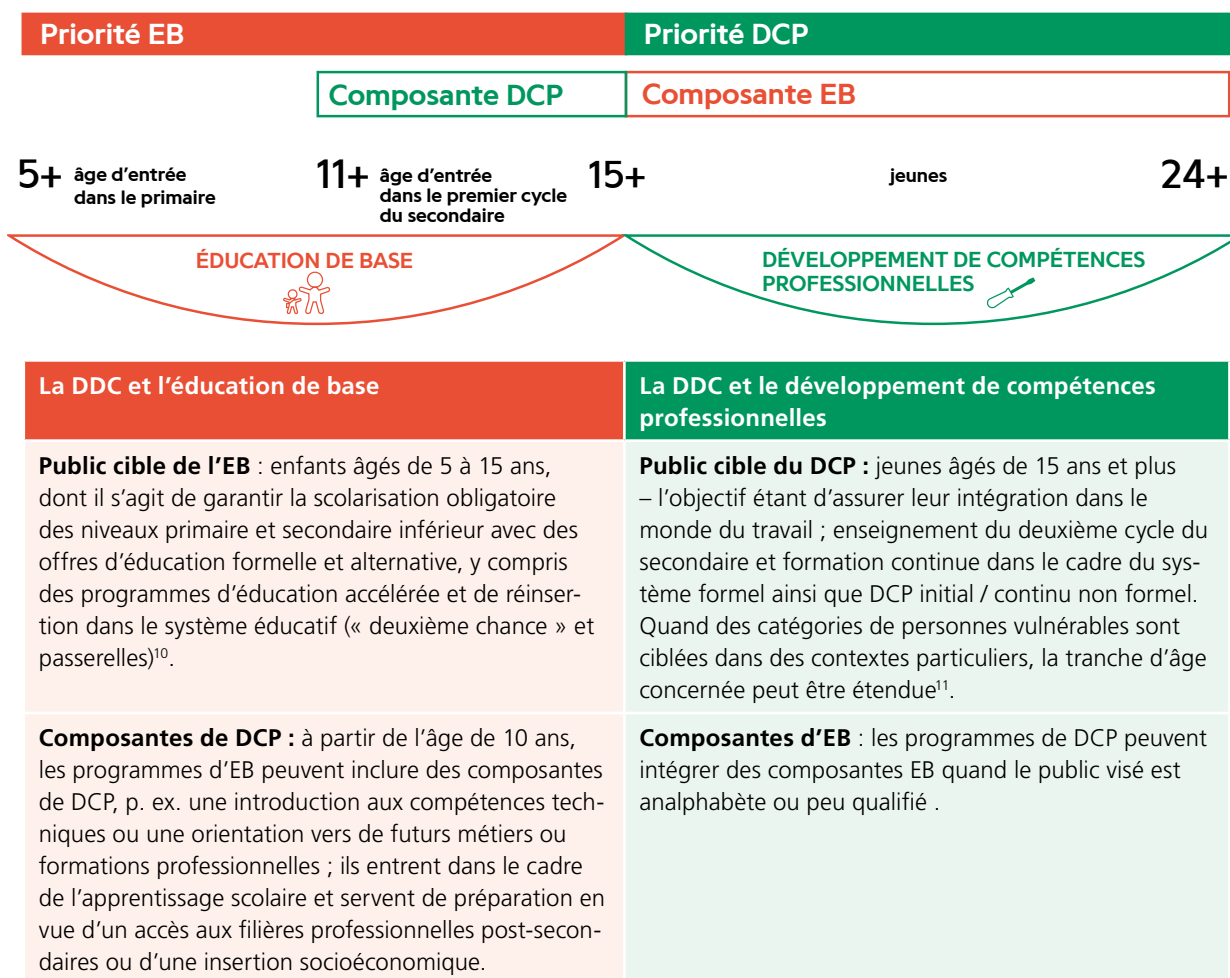
⁹ Pour la définition des groupes d'âge (enfants, jeunes, jeunesse), se reporter au glossaire.

matière d'éducation. Ce faisant :

1. la DDC favorise le déploiement **d'offres de formation consécutive pour assurer une continuité entre EB, DCP et marché du travail** : idéalement acquise pendant l'enfance ou l'adolescence via l'enseignement de base formel ou alternatif, l'EB constitue le socle indispensable pour les futurs parcours d'apprentissage, dont le DCP. S'appuyant sur les acquis de l'EB, le DCP facilite le passage du monde de l'éducation à celui du travail. Il est assuré dans le cadre du système éducatif public ou de programmes non formels de développement des compétences en vue d'une meilleure insertion sur le marché de l'emploi ;
2. la DDC encourage la création de **jonctions entre les offres d'EB et de DCP**, avec des possibilités de passage des unes aux autres, notamment pour les enfants et les jeunes déscolarisés et défavorisés : quand l'éducation de base fait défaut en raison d'un décrochage scolaire ou d'un contexte d'exclusion, les lacunes peuvent être comblées par la suite grâce à des programmes d'EB ou de DCP adaptés à l'âge et aux besoins éducatifs du public concerné. Ces jonctions entre EB et DCP sont particulièrement utiles pour :
 - a) l'intégration ou la réintégration dans le système éducatif et sur le marché du travail
 - des enfants déscolarisés ayant dépassé l'âge normal d'entrée à l'école primaire, soit 10 ans et plus, avec une EB complétée par une composante de DCP, suivie d'offres de transition vers le DCP, si possible ;
 - des jeunes défavorisés, non qualifiés et analphabètes de plus de 15 ans, avec un DCP incluant une composante d'EB ;
 - b) la préparation en vue d'un accès aux parcours d'apprentissage consécutifs à l'EB (à partir du premier cycle du secondaire).



Publics cibles de l'EB et du DCP



3 La DDC s'attache à entretenir la complémentarité et la dynamique entre le DCP et le développement du secteur privé (DSP) / du secteur financier (DSF) pour faciliter l'accès des groupes cibles à l'emploi et aux revenus

Le DCP fait le lien entre le monde de l'éducation et celui du travail. Il se rattache à la fois au système éducatif et au régime de l'emploi. Le développement du secteur privé et la croissance inclusive peuvent sérieusement pâtir d'un manque de qualifications conformes aux besoins du marché du travail. En renforçant la compétitivité et la productivité, le DCP permet de stimuler le progrès économique en apportant des contributions supplémentaires à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion^{xx}. En général, quand il s'agit de lutter contre le chômage ou le sous-emploi dans des économies ou des régions ayant une capacité insuffisante d'absorption des diplômés des filières de DCP, il ne suffit pas d'œuvrer au développement des compétences professionnelles. Outre l'amélioration de l'employabilité et des services de placement, il faut aussi agir au niveau de la demande sur le marché du travail, c'est-à-dire promouvoir la création d'emplois dans l'économie formelle ou informelle. C'est là que le DSP et le DSF jouent un rôle complémentaire en dynamisant l'activité entrepreneuriale, génératrice d'emplois.

¹⁰ Le groupe d'âge auquel s'adresse l'éducation de base correspond à la norme fixée dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011). L'âge habituel ou légal d'entrée à l'école primaire est généralement de 5 ans au minimum et de 7 ans au maximum. L'enseignement primaire est dispensé jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans. En règle générale, les élèves ont entre 10 et 13 ans quand ils accèdent au premier cycle du secondaire, et entre 14 et 16 ans quand ils l'achèvent. La durée de l'éducation primaire / secondaire ainsi que l'âge d'admission varient selon les pays. Dans la plupart d'entre eux, l'enseignement obligatoire s'étend sur neuf années. L'ISU fournit des informations spécifiques aux pays : <http://uis.unesco.org/> (en anglais).

¹¹ Les définitions de la catégorie « jeune » sont très variables en fonction des pays. Dans le cadre de son action, la DDC se fonde sur les définitions nationales ainsi que sur l'orientation des programmes de DCP pour déterminer les groupes d'âge ciblés.

4 La DDC renforce les synergies entre l'éducation et les autres secteurs en misant sur des approches intégrées dans les programmes consacrés à l'éducation et en confortant les volets éducatifs dans ses programmes conduits dans d'autres domaines^{xxi}.

1. La DDC privilégie les **approches intégrées dans les programmes d'EB et de DCP**, car elles permettent d'améliorer la qualité de ces deux types d'enseignement dans le cadre d'une démarche éducative holistique. Par exemple, il peut s'agir d'inclure des composantes liées au bien-être des apprenants (santé, sécurité alimentaire et nutrition, eau et assainissement, protection, etc.) ou aux défis globaux (changement climatique et catastrophes naturelles, développement durable, paix).
2. La DDC met aussi l'accent sur **l'éducation dans les programmes non-éducatifs** en intégrant des composantes d'EB ou de DCP dans des projets conduits dans d'autres secteurs ou sur d'autres thèmes.

Des composantes d'EB sont incorporées dans ses autres programmes pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de la population : littératie et numératie, des connaissances et compétences pour la survie, le développement durable, la résilience, la cohésion sociale, la paix, les droits de l'homme et la participation citoyenne, entre autres.

Des composantes de DCP sont prévues dans ses autres programmes pour promouvoir le développement professionnel, l'acquisition de compétences techniques et l'insertion professionnelle

Les volets éducatifs des programmes mis en œuvre dans d'autres secteurs et domaines peuvent en accroître l'efficacité et contribuer à la réalisation de leurs objectifs propres.

- Par un renforcement des activités éducatives, les **programmes déployés dans des secteurs** ou domaines tels que la santé, l'eau, l'agriculture / la sécurité alimentaire, le changement climatique, la migration ou la gouvernance permettent aux participants d'acquérir un bagage supplémentaire en termes de capacité à mener une vie saine, productive, de sensibilisation à l'environnement, de cohésion, de résilience et d'inclusion sociale.
- **Les écoles ou centres de formation** professionnelle peuvent servir de tremplins pour mener et promouvoir des actions et des initiatives spécifiques au secteur concerné.
- Dans les **contextes humanitaires**, le fait d'associer l'éducation à d'autres secteurs / thèmes permet de cibler les besoins et vulnérabilités spécifiques des enfants et des jeunes, de sauver ou de préserver des vies et d'améliorer la protection et la résilience.
 - » Protection : interventions combinant protection et éducation ou composantes éducatives intégrées dans des programmes de protection pour répondre aux besoins particuliers des enfants et des jeunes en fonction des risques.
 - » Réduction des risques de catastrophe (RRC) : actions de formation à la RRC menées dans le cadre d'une approche globale et couvrant la sécurité des infrastructures, le renforcement des capacités et le travail de définition des politiques en accord avec des programmes-cadres généraux sur la sécurité scolaire.
 - » Eau, assainissement et hygiène (WASH) : interventions dans les écoles et centres de formation sur le thème de l'accès à l'eau, de l'assainissement et de la promotion de l'hygiène.
 - » Violence sexuelle et sexiste : activités de prévention et d'incitation au signalement dans les écoles et les centres de formation.
 - » Sécurité alimentaire et alimentation : opérations dans les écoles et les centres de formation (cantines, jardins scolaires, compétences professionnelles, p. ex.).
 - » Transfert d'espèces : composantes éducatives entrant dans le cadre des programmes « Cash ».

L'annexe 3 fournit des exemples de composantes éducatives intégrées dans des programmes portant sur d'autres thématiques.

Vision et orientations stratégiques

L'égalité des chances dans l'accès à une éducation pertinente, de qualité et menée à son terme favorise la participation du plus grand nombre à la vie sociale, économique et politique

Pour la DDC, l'éducation est un fondement essentiel du développement individuel, social et économique.

L'éducation véhicule les valeurs d'égalité, de respect, de tolérance et de dignité. Elle permet aux êtres humains d'être mieux armés pour mener une existence épanouie et productive, s'engager sur la voie du développement durable et contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale et de la résilience.

La vision de la DDC s'articule autour des **six orientations stratégiques** suivantes et de leurs axes d'intervention respectifs :

- (1) agenda global et régional,**
- (2) gouvernance du système éducatif,**
- (3) qualité et pertinence,**
- (4) inclusion et équité,**
- (5) développement durable, cohésion et résilience,**
- (6) transition avec le monde du travail.**

Se renforçant mutuellement, toutes les orientations stratégiques tendent vers le même objectif de la DDC : faire en sorte qu'une éducation de base pertinente et de qualité soit accessible au plus grand nombre, et que la qualité et l'accès au développement de compétences professionnelles soient améliorés. La DDC veille à ce que son engagement soit relayé à trois niveaux, à savoir : (a) le niveau macro pour une amélioration des cadres politiques, b) le niveau méso pour un renforcement des institutions et (c) le niveau micro pour une mise en œuvre et une fourniture effectives de services éducatifs.

Ces **axes d'intervention** constituent un cadre indicatif et comprennent les éléments constitutifs de l'engagement de la DDC. La définition des programmes de la DDC et de leurs grands objectifs se fonde sur une analyse du contexte et des besoins, tout en tenant compte des priorités des pays partenaires. La DDC planifie ses investissements en coordination et en complémentarité avec d'autres donateurs et offices fédéraux suisses. Résolue à faire un usage efficace des ressources, elle conduit ses interventions dans un souci de pertinence, d'efficacité, de rendement, de contribution au développement et de durabilité. La DDC adhère aux principes de qualité, d'équité et d'inclusion, de non-discrimination et de sensibilité aux conflits.

Un **guide opérationnel** couvrant chaque orientation stratégique est fourni à l'annexe 1. Les critères de monitoring et d'évaluation sont présentés à la section 4.6.

-
- » La DDC entend renforcer son engagement en faveur de l'éducation (EB et DCP).
 - » La DDC s'attache à promouvoir l'éducation par le biais de son engagement bilatéral et multilatéral dans le domaine du développement, au titre de la coopération en matière de transition et d'aide humanitaire ainsi que dans le cadre de ses programmes globaux.
 - » La DDC s'engage sur le front de l'éducation dans les pays en développement et en transition ; elle entend intensifier son soutien à ce secteur dans les contextes fragiles et les situations de crise.
 - » La DDC consolide le lien entre développement / transition et aide humanitaire.
 - » La DDC mise sur les collaborations intersectorielles et les approches intégrées dans le cadre de ses programmes pour l'éducation et d'autres programmes thématiques (ne relevant pas de ce domaine) afin de promouvoir le développement des diverses compétences nécessaires pour la vie et le travail, la cohésion sociale, le développement durable, la résilience et la protection.
 - » La DDC consolide ses partenariats stratégiques avec des acteurs compétents en Suisse et à l'international, notamment dans le secteur privé, et s'investit dans la création de coalitions.
 - » La DDC met à disposition l'expérience et l'expertise de la Suisse en matière d'EB et de DCP.

Vue d'ensemble des orientations stratégiques de la DDC en éducation

AGENDA D'ACTION GLOBAL ET RÉGIONAL

Renforcer le dialogue politique international pour promouvoir des systèmes éducatifs nationaux efficaces, productifs et résilients.



NIVEAU NATIONAL ET LOCAL

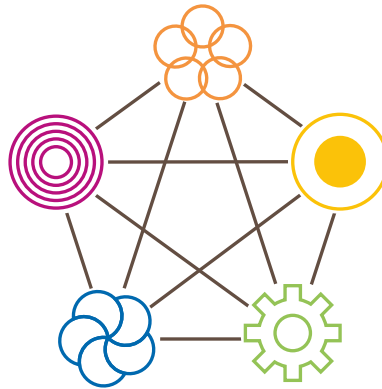


GOUVERNANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Contribuer à la mise en place de systèmes éducatifs efficaces, inclusifs et équitables en renforçant la gouvernance et les capacités institutionnelles aux niveaux national et local.

INCLUSION ET ÉQUITÉ

Promouvoir l'égalité d'accès à une EB de qualité pour tous et à des possibilités étendues de DCP, en accordant une attention particulière aux membres défavorisés et marginalisés de la société, y compris les groupes touchés par des crises.



QUALITÉ ET PERTINENCE

Favoriser un apprentissage pertinent et de qualité, permettant d'acquérir des compétences utiles pour la vie et le travail tout en véhiculant un potentiel d'amélioration du développement humain.

DURABILITÉ, COHÉSION ET RÉSILIENCE

Exploiter le potentiel transformateur de l'éducation au profit du développement durable, de la participation citoyenne, de la cohésion sociale et de la résilience.

TRANSITION AVEC LE MONDE DU TRAVAIL

Améliorer les résultats sur le marché du travail grâce à des choix éclairés, une meilleure adéquation de la main-d'œuvre, un soutien à l'entrepreneuriat et un accès facilité au travail rémunéré.

3.1. Agenda global et régional



Renforcer le dialogue politique international pour promouvoir des systèmes éducatifs nationaux efficaces, productifs et résilients

LA GOUVERNANCE DE L'ÉDUCATION À L'ÉCHELLE MONDIALE ET RÉGIONALE EXERCE UNE INFLUENCE CROISSANTE SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES NATIONALES.

L'impact des évolutions mondiales sur les systèmes éducatifs nationaux relève aujourd'hui d'une **responsabilité planétaire**. De même, pour chaque pays, la performance du système éducatif national accède à une notoriété internationale. Pour être efficaces, les systèmes éducatifs nationaux doivent répondre aux exigences d'une économie mondialisée et d'une mobilité croissante. Différents **forums multipartites**, tels que le Cadre d'action Éducation 2030, coordonné par l'UNESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation, le Comité de donateurs pour la formation professionnelle duale et d'autres initiatives consacrées à l'éducation et à la protection dans les situations de fragilité et de crise humanitaire jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ces derniers étant ambitieux, le défi est de taille. Pour accroître la performance des systèmes éducatifs nationaux, promouvoir l'inclusion et renforcer la résilience, il faut mobiliser des ressources, au plan national et international, dans le secteur public comme privé, et intensifier l'action collective.

ENCADRÉ 3 COMITÉ DE DONATEURS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DUALE

- » Le Comité de donateurs pour la formation professionnelle duale (Donor Committee for dual VET – DC dVET) est le fruit d'une initiative conjointe de la DDC, de l'Agence autrichienne de la coopération au développement, du Ministère allemand de la Coopération économique et du développement et du Service de développement du Liechtenstein.
- » Il s'attache à promouvoir la formation professionnelle duale comme solide moyen d'action pour la coopération au développement et l'aide à la transition.
- » Il a pour but d'intensifier les échanges et les apprentissages institutionnels, de fournir une assistance thématique aux projets des membres, de sensibiliser l'opinion publique à l'intérêt de l'approche duale et de transposer cette dernière dans les pays partenaires sous une forme appropriée.

Axes d'intervention

- 1 **Contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda Éducation 2030** en influençant le dialogue politique international et la gouvernance mondiale, en fonction des priorités stratégiques et de la présence locale de la DDC.
- 2 **Soutenir les initiatives mondiales et régionales ainsi que les partenariats multilatéraux** en accord avec les priorités stratégiques de la DDC.
- 3 **Renforcer les partenariats, les alliances et les coalitions stratégiques** avec des parties prenantes partageant la même vision pour conforter l'action et le positionnement de la DDC, y compris dans le cadre d'initiatives associées aux programmes globaux de cette dernière.



ENCADRÉ 4 PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION (PME)

- » Le PME est le seul partenariat et dispositif de financement multipartite en faveur de l'éducation. Ayant pour vocation de renforcer les systèmes éducatifs dans les pays en développement et en transition ainsi que dans les contextes fragiles, il est un partenaire stratégique pour la DDC.
- » Le PME soutient les ambitions et la vision qui ont motivé l'appel lancé par Éducation 2030 en vue d'assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous d'ici 2030.
- » Il a pour mission de galvaniser les efforts mondiaux et nationaux en faveur de l'éducation en donnant la priorité aux enfants et aux jeunes adultes les plus pauvres et les plus vulnérables.
- » Les membres de son conseil d'administration sont des pays donateurs et partenaires, des organisations multilatérales, des entreprises privées et des associations de la société civile. Le PME est un outil unique de coordination des efforts visant à soutenir le secteur de l'éducation aux plans international et national.

3.2. Gouvernance du système éducatif



Contribuer à la mise en place de systèmes éducatifs efficaces, inclusifs et équitables en renforçant la gouvernance et les capacités institutionnelles aux niveaux national et local

UN SYSTÈME ÉDUCATIF SOUS-PRODUCTIF ET INÉQUITABLE EST SOUVENT LA RÉSULTANTE D'UNE GOUVERNANCE INEFFICACE, DOUBLÉE D'UN MANQUE DE RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES.

La bonne gouvernance de l'éducation recouvre à la fois le mode de gestion optimal de cette dernière aux niveaux national et décentralisé ainsi que l'autorité qu'il faut exercer pour faire en sorte qu'elle soit inclusive, équitable et à même de produire les résultats visés. La gouvernance appliquée à l'éducation, y compris son lien étroit avec le marché du travail pour le DCP¹², s'inscrit dans une **approche systémique de l'éducation**, englobant les institutions publiques, les citoyens, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes, y compris leurs interactions. Cette approche implique de reconnaître l'importance des **politiques sectorielles** sous-tendant les processus de gouvernance de l'éducation, ainsi que les intérêts et les dynamiques de pouvoir en jeu. Ces politiques sont déterminantes pour garantir l'inclusion et l'égalité d'accès à des ressources, des services et des processus décisionnels de qualité. Néanmoins, elles demeurent inopérantes en l'absence de la volonté et de la **capacité institutionnelle** de les mettre en œuvre ainsi que d'un financement adéquat et bien géré, d'une participation des citoyens et d'une responsabilisation publique. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays, les couches

les plus aisées de la population ont plus facilement accès à une éducation de qualité^{xxii}. La mise en place de systèmes éducatifs nationaux plus inclusifs et plus performants passe par des **efforts harmonisés** de renforcement de la gouvernance, d'accroissement des ressources financières et de développement des capacités institutionnelles.

Axes d'intervention

- 1 Contribuer à la définition de politiques d'inclusion** et de mesures qualitatives conformément aux conventions relatives aux droits de l'homme et aux normes internationales, à la **décentralisation du secteur** avec mise en place d'une structure institutionnelle couvrant tous les échelons et un financement public adéquat et équitable. 
- 2 Aider au renforcement des capacités institutionnelles** pour une gestion améliorée et responsable du secteur et des dépenses associées, un contrôle de la qualité et de la performance, des pratiques inclusives et une participation réelle aux niveaux national et décentralisé. 
- 3 Impliquer davantage le secteur privé dans les structures de gouvernance** en vue d'assurer une plus vaste mobilisation de ressources financières ainsi que des sous-systèmes de DCP plus performants et pertinents. 
- 4 Renforcer la participation citoyenne**, la gestion et la responsabilité publique afin de favoriser la participation active de la communauté dans les écoles et les centres de formation. 

12 Au sens où l'entend la DDC, le DCP entretient un lien étroit avec le fonctionnement du marché du travail. Il ne fait pas seulement partie du système éducatif mais peut aussi être un rouage du système du marché du travail ou entrer dans le cadre d'autres domaines de politique, tels que le développement économique, l'agriculture (pour la formation technique et professionnelle dans le secteur agricole), etc. Dans les pays partenaires de la DDC, le DCP tend à être fortement fragmenté du fait de sa prise en charge par différents ministères.

DIALOGUE POLITIQUE

Dans le cadre du dialogue politique, la DDC se concentre sur le renforcement du processus de gestion et des capacités institutionnelles pour accroître l'efficacité des systèmes éducatifs. Points particuliers :

- » gouvernance du secteur attentive aux besoins de tous en matière d'accès à une éducation de qualité,
- » décentralisation du secteur,
- » implication du secteur privé dans le sous-domaine DCP,
- » alignement des processus de coordination de l'aide humanitaire et du secteur national lors de crises humanitaires,
- » dialogue axé sur les priorités stratégiques de la DDC en matière d'institutionnalisation

ENCADRÉ 5 MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ

- » La réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) nécessite la mobilisation de tous les acteurs.
- » Les partenariats avec le secteur privé favorisent l'émergence de valeurs partagées tout en stimulant l'innovation par un ralliement des intérêts, des compétences et des ressources pour de meilleurs résultats au niveau de l'éducation et de l'emploi.
- » La DDC encourage le secteur privé à s'impliquer pour contribuer à améliorer l'éducation en termes d'inclusion, de qualité, de pertinence et d'ouverture sur le monde du travail.

La DDC engage le dialogue avec le secteur privé en vue d'une meilleure performance et gouvernance de l'éducation, d'un partage des responsabilités dans la prestation des services éducatifs et d'un travail conjoint de conception et de réforme des programmes de DCP.

ENCADRÉ 6 RENFORCEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF DANS LES SITUATIONS DE FRAGILITÉ ET DE CRISE

- » L'éducation est une sphère d'interaction privilégiée entre l'État et la société. Un système éducatif faible peut être révélateur de la fragilité de l'État et d'un risque d'aliénation entre ses structures et la société. Associé au renforcement des capacités institutionnelles et au dialogue politique, le soutien à la fourniture des services éducatifs permet de promouvoir le droit à une éducation de qualité pour tous mais aussi d'œuvrer plus largement au service de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État, y compris pendant et après les crises.
- » Dans les situations de crise, les institutions publiques peuvent être inexistantes ou dépassées par les événements. L'aide humanitaire permet alors de suppléer les systèmes éducatifs nationaux en matière de coordination, de gouvernance et de fourniture des services. Il est primordial d'entretenir une étroite collaboration avec les acteurs de l'éducation nationale, dès lors qu'ils ne sont pas instrumentalisés par les parties au conflit, afin de renforcer les capacités de gouvernance locales, d'obtenir une meilleure reconnaissance de la société, de garantir le respect des directives politiques et de préparer la transition après la crise.

La fourniture des services éducatifs et le renforcement de la gouvernance au niveau central et décentralisé sont des points d'entrée clés de la DDC dans son travail sur la fragilité des États.

ENCADRÉ 7 QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DE BASE

- » Une éducation de base de qualité va bien au-delà de l'alphabétisme. Elle couvre tout un éventail de sujets, dont l'environnement et le cadre de vie, les droits de l'homme, la citoyenneté ou encore la diversité culturelle et religieuse.
- » Les enseignants jouent un rôle fondamental. En communiquant dans la langue de leurs élèves et en adoptant une approche non discriminatoire, centrée sur l'apprenant, ils optimiseront les résultats d'apprentissage.
- » La qualité de l'éducation dépend aussi fortement de son environnement. Les écoles qui favorisent l'apprentissage tiennent compte du bien-être physique, émotionnel et psychologique des enfants et des enseignants. S'il est vrai que l'infrastructure, les équipements et le matériel sont importants, des paramètres tels que l'inclusion, la prise en compte des sexes, la sécurité de l'établissement et l'implication active des enfants et parents le sont tout autant. Les écoles doivent être des enceintes protectrices exemptes de violence.

En matière d'éducation de base, la DDC applique une approche contextualisée, qui se fonde aussi sur la gouvernance décentralisée, l'implication des populations locales et la prise en compte de leurs réalités quotidiennes, langue et culture comprises. La DDC souscrit à une vision holistique de la qualité dans l'éducation.



3.3. Qualité et pertinence





Favoriser un apprentissage pertinent et de qualité, permettant d'acquérir des compétences utiles pour la vie et le travail

DANS BEAUCOUP DE PAYS, LES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE SONT FAIBLES. LA PERTINENCE DE CE QUI EST ENSEIGNÉ À L'ÉCOLE OU LORS DE FORMATION PROFESSIONNELLE EST SOUVENT LIMITÉE ET L'ENSEIGNEMENT PEUT ÊTRE DE PIÈTRE QUALITÉ.

Les carences du système éducatif peuvent être liées à la faiblesse des capacités institutionnelles, avec des enseignants et formateurs sous-qualifiés, des méthodes pédagogiques inefficaces, un matériel insuffisant, une langue d'enseignement différente de celle qui est couramment parlée ou un contenu pédagogique inadapté au contexte. Pour ces raisons, beaucoup d'enfants n'obtiennent pas les **résultats d'apprentissage** requis. Ils redoublent, abandonnent ou n'ont pas un bagage suffisant pour achever leur éducation de base, ce qui les empêche d'exploiter leur potentiel et de se développer. Nombreux sont les jeunes qui n'acquièrent pas toutes les compétences nécessaires pour répondre aux **attentes de l'économie locale**. Divers facteurs sont en cause : manque d'orientations et d'informations sur le marché du travail, absence de normes professionnelles et de programmes privilégiant les acquis pratiques, incapacité à inculquer les compétences techniques, personnelles et sociales nécessaires. Cette situation tient souvent au fait que le monde de l'éducation est déconnecté de celui du travail, ou qu'il n'existe pas de mécanismes d'adaptation.

En outre, d'autres facteurs peuvent nuire à la qualité de l'apprentissage, et notamment l'état de **santé physique ou psychologique et les conditions d'alimentation** des apprenants. La violence est fréquente en milieu éducatif, en particulier dans les situations de fragilité ou de crise, mais aussi dans d'autres contextes. Enfin, la qualité de l'apprentissage dépend aussi des infrastructures à disposition.

Axes d'intervention

- 1 **Améliorer la capacité des enseignants, des formateurs et du personnel éducatif** à exercer leurs activités de sorte à avoir un impact positif sur les apprenants et à obtenir les résultats requis. 
- 2 **Pour l'EB, veiller à ce que le contenu, le matériel et la langue d'enseignement soient adaptés au contexte** et conformes aux critères d'une éducation de qualité pour permettre aux élèves de développer leur savoir, d'obtenir les résultats scolaires requis et d'acquérir les compétences nécessaires pour l'existence et la poursuite de l'apprentissage. 
- 3 **Renforcer la qualité du DCP et son adéquation au marché du travail** en intensifiant la collaboration avec le secteur privé et en misant sur l'apprentissage pratique pour une acquisition des compétences dont l'économie a besoin. 
- 4 **Créer des environnements éducatifs sains, sûrs et protecteurs** pour assurer le bien-être et les mêmes possibilités d'apprentissage pour tous avec des approches éducatives intégrées et/ou en collaboration avec d'autres secteurs^{xxiii}. 

DIALOGUE POLITIQUE

Dans le cadre du dialogue politique, la DDC se concentre sur le renforcement de la performance et des capacités institutionnelles des systèmes éducatifs. Points particuliers :

- » normes de qualité réglementées et contrôlées,
- » systèmes efficaces de formation des enseignants et des formateurs,
- » mobilisation d'enseignants qualifiés et d'un matériel approprié,
- » programmes d'enseignement répondant aux besoins d'apprentissage et de protection des populations touchées par des crises,
- » implication de tous les acteurs (publics et privés) concernés.

Pour l'EB :

- » contenu d'apprentissage de qualité, adapté au contexte,
- » enseignement bilingue dans les contextes qui le nécessitent,
- » environnement d'apprentissage de qualité, protecteur et accueillant pour les enfants,
- » approches centrées sur l'élève,
- » construction sécurisée des écoles.

Pour le DCP :

- » mise en adéquation avec les besoins du marché du travail, ce qui suppose une coopération avec le secteur privé et des formations pratiques,
- » contenu d'apprentissage adapté au marché.

3.4. Inclusion et équité







Promouvoir l'égalité d'accès à une EB de qualité pour tous et à des possibilités étendues de DCP, en accordant une attention particulière aux membres défavorisés et marginalisés de la société, y compris dans les contextes de crise

DES INÉGALITÉS SUBSISTENT DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET L'ACHÈVEMENT DE LA SCOLARITÉ – LES FILLES ET LES FEMMES, AINSI QUE LES PAUVRES, LES MINORITÉS, LES MIGRANTS ET LES DÉPLACÉS DE FORCE, RESTENT LES GROUPES LES PLUS DÉSAVANTAGÉS.

Les **obstacles** à l'éducation sont multiples. Le manque de services à disposition, la situation géographique, les conflits, l'insécurité et l'inadaptation des offres éducatives aux modes de vie des populations (p. ex. nomadisme, calendrier agricole) font partie des facteurs en cause. Leur impact est encore aggravé quand sévissent des pratiques ou politiques **discriminatoires**, une exclusion fondée sur l'appartenance ethnique / religieuse ou sur le statut juridique ou d'autres formes de marginalisation. Ces barrières empêchent les enfants d'entrer à l'école à l'âge requis ou les jeunes d'avoir accès la formation. L'**inégalité des sexes** dans l'éducation touche aussi bien la population féminine que masculine, mais les filles et les femmes sont encore les plus lésées. La **pauvreté** reste une cause majeure d'exclusion en l'absence de mécanismes d'ensemble visant à la réduire. Les systèmes éducatifs étant inopérants dans les situations de **crise**, la formation ainsi que le développement et la protection des enfants et des jeunes ne sont souvent plus assurés, ce qui les expose à de multiples risques tout en restreignant leurs perspectives d'avenir. Dans les contextes fragiles, l'exclusion sociale et économique peut être génératrice de **conflits** et de manifestations d'**extrémisme violent**. Le renforcement de l'inclusion et de l'équité dans l'éducation exige des **mesures ciblées** en faveur des groupes isolés, vulnérables ou minoritaires, des filles / femmes et des populations touchées par des crises, avec des

filières d'apprentissage alternatif flexibles pour les publics non scolarisés ou déscolarisés. Pour rompre le mécanisme de transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, il faut élargir l'accès à l'éducation de base et au développement de compétences professionnelles de qualité, en œuvrant à davantage d'inclusion et d'équité.

Axes d'intervention

- 1 **Généraliser l'accès universel à l'éducation primaire et du premier cycle du secondaire** en proposant des offres adaptées au contexte et **assurer le développement de compétences professionnelles** pour instaurer l'équité, et atteindre les plus défavorisés. 
- 2 **Offrir des possibilités d'apprentissage flexibles aux enfants déscolarisés et aux jeunes en situation d'exclusion** pour faciliter leur (ré-)intégration dans le système éducatif ou la vie économique (jeunes) et accroître leurs chances de développement personnel. 
- 3 **Élaborer un ensemble complet de mesures, y compris des collaborations intersectorielles, pour lever les obstacles à l'EB et au DCP** qui sont liés au genre, à l'état de santé, au dénuement socioéconomique, aux migrations et à d'autres facteurs afin d'améliorer l'accès à l'éducation et la rétention. 
- 4 **Renforcer l'éducation de qualité inclusive et sensible aux conflits dans les situations de fragilité et de crise pour répondre aux besoins d'apprentissage et de protection** des groupes marginalisés et touchés par des crises, en améliorant les perspectives socioéconomiques et la cohésion sociale¹³. 

DIALOGUE POLITIQUE

Dans le cadre du dialogue politique, la DDC met l'accent sur le renforcement de l'inclusion et de l'équité dans les systèmes éducatifs. Points particuliers :

- » politiques d'éducation inclusives et équitables,
- » systèmes éducatifs perméables, avec des parcours d'apprentissage flexibles – deuxième chance, passerelles de transition, éducation alternative,
- » offres d'EB et de DCP équitables et de qualité, adaptées aux contextes, aux conditions de vie et aux besoins des populations,
- » reconnaissance des acquis et certificats antérieurs,
- » intégration des personnes déplacées de force dans le système éducatif national,
- » politiques et pratiques éducatives sensibles aux questions de conflits et de crise,
- » protection du secteur éducatif contre les attaques

¹³ La DDC s'attache à renforcer l'interaction entre développement et aide humanitaire, surtout dans les situations de crise prolongée et de fragilité.

ENCADRÉ 8 LA DIMENSION SEXOSPÉCIFIQUE DANS L'ÉDUCATION

- » Les filles et les femmes font face à davantage d'obstacles que les hommes pour accéder à l'école ou à un établissement de formation, et pour y rester.
- » Elles ont moins de possibilités d'acquérir les aptitudes requises pour participer à la vie active sur un pied d'égalité.
- » Dans certains cas, les garçons sont exclus de l'éducation, par exemple quand ils doivent contribuer à assurer la subsistance d'un foyer.
- » Pour les deux sexes, la violence de genre en milieu éducatif reste préoccupante, comme le sont aussi les risques pour leur protection dans les situations de conflit, avec des formes de recrutement violentes ou des viols.

Pour tenir compte des problématiques de genre, la DDC met en œuvre des mesures ciblées. Favorisant l'accès des filles et des femmes à l'EB et au DCP, elle veille aussi à répondre aux besoins spécifiques des garçons et des hommes. Elle encourage l'émancipation économique des femmes, avec des programmes d'alphabétisation, de formation à des métiers non traditionnels et à haut potentiel de revenu et de promotion de l'accès à l'emploi.

ENCADRÉ 9 L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ET DE CRISE

– PROTÉGER ET SAUVER DES VIES

- » Les crises prolongées risquent de produire des générations sacrifiées car, bien souvent, les enfants et jeunes réfugiés ou déplacés internes n'ont pas accès à l'éducation. Leur développement cognitif, émotionnel et social en pâtit, ce qui compromet aussi leurs perspectives d'avenir, tout en entravant le processus de relèvement du pays après la crise.
- » Espérant des jours meilleurs pour leurs enfants, les communautés font souvent passer l'éducation avant toute autre préoccupation.
- » L'éducation dans les situations de conflit / de crise peut être visée par des attaques ou instrumentalisée par les parties belligérantes en violation des conventions internationales.
- » Lors des crises, les enfants et les jeunes constituent le groupe social le plus vulnérable. En étant exclus de l'éducation, ils sont davantage exposés à des risques de recrutement par des groupes armés, d'exploitation, de violence et de stress psychosocial. L'éducation est cruciale pour leur développement et leur bien-être.

Pour la DDC, l'éducation est une composante majeure de la protection de l'enfance. Ses activités associent éducation et protection pour répondre aux besoins d'apprentissage et de sécurité des enfants et des jeunes.



3.5. Durabilité, cohésion et résilience







Exploiter le potentiel transformateur de l'éducation au profit du développement durable, de la participation citoyenne, de la cohésion sociale et de la résilience

L'ÉDUCATION EST PORTEUSE D'ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE, DE RELATIONS SOCIALES ET DE MÉCANISMES D'ADAPTATION CAR ELLE FAÇONNE LES ATTITUDES ET LES COMPORTEMENTS.

Intégrer des volets consacrés à l'éducation de base et au développement de compétences professionnelles dans des programmes consacrés à d'autres domaines permet aussi d'œuvrer en faveur du développement durable. En ancrant l'éducation dans **différents secteurs d'intervention**, on favorise une démarche d'apprentissage tout au long de la vie en offrant aux populations concernées davantage de possibilités de mener une existence utile et productive, par exemple avec des cours d'alphabétisation / de calcul ou de développement des compétences professionnelles destinés aux agriculteurs, au personnel sanitaire ou aux migrants illettrés ou peu qualifiés dans le cadre de projets pour l'agriculture, la gouvernance ou la santé. Ce mode opératoire permet aussi d'améliorer les connaissances des participants sur les questions liées à la consommation durable, à la dégradation de l'environnement ou à la participation politique en les sensibilisant à la durabilité, aux droits de l'homme, aux valeurs démocratiques et à la transformation des conflits dans tous les secteurs d'intervention. S'agissant du renforcement de la résilience, notamment dans un contexte de santé publique, de changement et de catastrophe climatiques ou de pratiques nutritionnelles, les **enfants et les jeunes sont des acteurs clés du changement**. Outre le bénéfice qu'ils en tirent eux-mêmes, le savoir qu'ils acquièrent rejaille sur tout leur entourage. L'éducation peut diviser une société, ou fédérer ses membres. Dès lors qu'elle n'est pas instrumentalisée, elle recèle un formidable potentiel d'**atténuation de la violence** et de renforcement de la cohésion et du dialogue : la promotion de la paix commence en classe.

Axes d'intervention

- 1 **Encourager l'alphabétisation et le développement de compétences professionnelles dans le cadre des programmes non-éducatifs** (migrations, eau, agriculture / sécurité alimentaire, santé, gouvernance) pour renforcer les aptitudes des participants à mener une vie productive et à consommer et produire sur un mode durable. 
- 2 **Améliorer le savoir des jeunes quant aux catastrophes, aux effets néfastes du changement climatique, des maladies, de la malnutrition, des problèmes d'assainissement et du manque d'hygiène** pour renforcer leur conscience, résilience et bien-être grâce à des activités éducatives pertinentes dans le cadre des programmes d'EB et de programmes conduits dans d'autres secteurs. 
- 3 **S'attaquer aux causes des revendications, tensions et violences sociales en prenant des mesures ciblées** au niveau des écoles, des centres de formation et des communautés tout entières pour promouvoir la cohésion, la prévention de la violence et la résolution des conflits, surtout dans les contextes fragilisés par des conflits et des crises¹⁴. 
- 4 **Promouvoir l'éducation pour le développement durable; l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, l'éducation fondée sur des valeurs; l'éducation pour la résolution des conflits et la culture du dialogue** dans les programmes éducatifs et non-éducatifs pour favoriser la sensibilité écologique et accroître la tolérance, le respect et la participation sociopolitique. 

DIALOGUE POLITIQUE

Dans le cadre du dialogue politique, la DDC met en évidence l'impact des systèmes éducatifs sur les apprenants et l'influence positive que peut avoir l'instruction sur les êtres humains. Points particuliers :

- » réforme du système éducatif en faveur de l'inclusion et de la non-discrimination, contrôle des contenus d'apprentissage, sensibilisation aux questions de conflits, consolidation de la paix par l'éducation ;
- » prise en compte de l'éducation au développement durable, à la citoyenneté, aux droits de l'homme et aux autres thèmes associés dans les politiques et programmes réformés ;
- » réduction des conflits et des risques de catastrophe (RCC/C) intégrée dans les politiques sectorielles, renforcement des capacités institutionnelles pour une mise en application généralisée.

¹⁴ Ces mesures incluent notamment une sensibilisation à la question des conflits et se fondent sur une analyse préalable de la situation. Pour plus d'informations : INEE – Principes directeurs pour la prise en compte des questions de conflits dans les politiques et les programmes éducatifs dans des contextes de conflit et de fragilité, Guide de prévention de l'extrémisme violent à l'intention des enseignants et éducateurs, publié par l'UNESCO.

ENCADRÉ 10 PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT (PEV) ET ÉDUCATION

- » La mauvaise gouvernance, la corruption, l'impunité et les sentiments d'injustice, tout comme l'exclusion économique, sociale et politique, tendent à favoriser l'extrémisme violent, notamment chez les jeunes.
- » Dans le cadre de son action pour la PEV, la DDC s'appuie sur sa stratégie en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, sur sa politique des droits de l'homme et sur le Plan d'action de politique étrangère de la Suisse pour la prévention de l'extrémisme violent.
- » La prévention de l'extrémisme violent a sa place dans tous les domaines : gouvernance, lutte contre la corruption, transformation des conflits, prévention de la violence et renforcement des moyens d'existence, sans oublier l'éducation inclusive et l'emploi.
- » Les programmes de la DDC pour l'éducation de base et le développement de compétences professionnelles visent à améliorer les perspectives individuelles et socioéconomiques, la cohésion sociale, la participation politique, la gouvernance et l'aptitude à l'emploi. Ils facilitent l'accès des jeunes, notamment des groupes marginalisés, aux services de base, au travail rémunéré et au revenu.

Les programmes de la DDC pour l'éducation contribuent à la PEV en intégrant cette dimension mais sans en faire un thème central.



3.6. Transition avec le monde du travail



Améliorer les résultats sur le marché du travail grâce à des choix éclairés, une meilleure adéquation de la main-d'œuvre, un soutien à l'entrepreneuriat et un accès facilité au travail rémunéré et au revenu

LES MILLIONS DE PERSONNES ARRIVANT CHAQUE ANNÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SONT CONFRONTÉES AU DÉFI DE TROUVER UN EMPLOI CORRESPONDANT À LEURS APTITUDES, À LEURS ATTENTES, À LEURS QUALIFICATIONS ET À LEURS CONTRAINTES GÉOGRAPHIQUES^{xxiv}.

La transition avec le monde du travail peut être un processus de longue haleine car, outre l'adéquation et la qualité de la formation, **plusieurs paramètres conditionnent l'accès à un emploi rémunéré et à un revenu**, notamment : les asymétries de l'information, la qualité de l'orientation professionnelle, l'efficacité des services de placement, l'absence d'esprit d'entreprise et les offres d'emplois proposées. Le choix du parcours éducatif est davantage influencé par des considérations liées à la tradition ou à l'image que par la vocation ou la demande sur le marché du travail. S'ils sont inefficaces, les systèmes de placement de la main-d'œuvre contribuent à générer des inadaptations ou des pénuries de compétences et de qualifications par rapport à la demande – et donc de forts taux de chômage ou de sous-emploi chez les jeunes. Dans beaucoup de pays, il y a trop peu de postes à pourvoir sur le marché pour absorber le flux des nouveaux arrivants. Dans les régions rurales et les contextes fragiles en particulier, l'activité indépendante reste souvent le seul moyen de se procurer un revenu.

Axes d'intervention

- 1 **Renforcer l'orientation professionnelle** au niveau de l'éducation formelle et alternative du premier cycle du secondaire pour favoriser des décisions éclairées quant à la carrière choisie. 
- 2 **Élargir l'accès aux services d'orientation professionnelle et de placement** pour les diplômés et les jeunes chômeurs en vue d'améliorer la situation de l'emploi. 
- 3 **Promouvoir l'entrepreneuriat** et encourager les personnes en formation à exploiter les possibilités de travail (indépendant notamment). 
- 4 **Orienter le DCP en fonction du développement économique** ou de l'évolution du secteur privé et mobiliser les entreprises suisses et/ou implantées localement en misant sur les secteurs offrant des perspectives de croissance de l'emploi et sur des partenariats avec les acteurs du secteur privé pour faciliter l'intégration sur le marché du travail. 

DIALOGUE POLITIQUE

Dans le cadre du dialogue politique, la DDC s'attache à promouvoir de meilleurs échanges entre les acteurs de l'éducation et du marché de l'emploi.

Points particuliers :

- » systèmes de formation professionnelle attrayants, avec une optimisation de l'allocation des fonds et une plus grande perméabilité à l'égard des filières de l'enseignement général ;
- » intégration de l'orientation professionnelle, des services de développement de carrière et de la création d'entreprise ;
- » amélioration de la performance des services de placement ;
- » alignement du DCP sur les secteurs porteurs de développement et de croissance économiques en vue d'une meilleure absorption des diplômés.

ENCADRÉ 11 LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS PARTENAIRES DE LA DDC

- » Dans les pays partenaires de la DDC, le marché du travail tend à être extrêmement segmenté, et la mobilité de la main-d'œuvre limitée.
- » On y observe d'importants déséquilibres entre le nombre d'emplois créés et la forte proportion de jeunes en quête d'un travail, avec à la clé un taux élevé de chômage et de sous-emploi.
- » L'économie informelle offre de nombreuses possibilités d'exercer une activité rémunérée, mais dans des conditions souvent précaires. Le travail indépendant représente alors la seule option. Le sous-emploi est masqué par les statistiques officielles.

La DDC préconise la conduite d'analyses qualitatives et quantitatives des besoins en main-d'œuvre qualifiée, en accordant une attention particulière aux effets migratoires et en encourageant le DCP dans les secteurs ayant une capacité d'absorption suffisante, avec une bonne croissance de l'emploi et des possibilités de travail indépendant.

La stratégie de la DDC pour l'éducation est le cadre de référence de ses appuis aux plans national, régional et international. Sa mise en œuvre relève de la responsabilité conjointe de ses différents domaines : Coopération Sud, Coopération avec l'Europe de l'Est, Aide humanitaire et Coopération globale. Il est ainsi possible de garantir la pertinence et la flexibilité des interventions, ainsi que leur adaptation aux différents contextes.

4.1. Instruments de la DDC

La DDC s'emploie à promouvoir l'éducation par le biais de son engagement bilatéral et multilatéral dans le domaine du développement, au titre de la coopération en matière de transition et d'aide humanitaire ainsi que dans le cadre de ses programmes globaux.

Pour réaliser ses objectifs stratégiques prioritaires, elle déploie un vaste éventail d'instruments, dont la coopération bilatérale et multilatérale, ainsi que ses programmes globaux. Elle veille à ce que ses engagements aux niveaux mondial, régional et national soient cohérents et se renforcent mutuellement.

- **Dialogue politique** : la DDC renforce le dialogue politique sur l'éducation aux plans mondial, régional et national dans le cadre de ses partenariats. Elle s'engage activement dans des initiatives pertinentes, y compris en siégeant au sein de conseils et en assumant d'autres fonctions de pilotage.
- **Engagement multilatéral** : la DDC intensifie le dialogue sur l'éducation avec les institutions multilatérales et les organisations partenaires prioritaires, notamment par le biais de contributions de base et « multi-bi » à des programmes multilatéraux ainsi que de détachements auprès des agences de l'ONU. De plus, la DDC conforte les composantes éducatives dans ses cinq programmes globaux.
- **Engagement bilatéral** : la DDC apporte un soutien accru à l'éducation au titre de la coopération bilatérale, tant par des contributions en faveur de ses partenaires que dans le cadre d'initiatives directes. Elle définit la nature de ses interventions sur la base d'une analyse du contexte et des besoins éducatifs, en accord avec les plans du secteur de l'éducation nationale et les priorités du pays concerné, tout en œuvrant en coordination et en complémentarité avec d'autres acteurs. Privilégiant la flexibilité

en matière de planification et d'exécution, elle apporte une assistance à court et à long terme en fonction des réalités nationales.

4.2. Considérations programmatiques

4.2.1. Aspects géographiques et contextuels

La DDC se mobilise en faveur de l'éducation dans les pays en développement et en transition ; elle entend intensifier son soutien à ce secteur dans les contextes fragiles et les situations de crise.

La stratégie de la DDC pour l'éducation s'applique aux activités qu'elle conduit dans les pays en développement et en transition ainsi que dans les États en proie à une crise humanitaire.

Tout en s'inscrivant dans une même vision et orientation stratégique, la nature et les priorités de son engagement pour l'éducation dépendent des besoins éducatifs et des vulnérabilités des populations, du degré d'inclusion et de performance des systèmes éducatifs nationaux, des nécessités économiques locales, etc. Dans les pays touchés par une crise humanitaire, la capacité du système éducatif à faire face à la situation ainsi que les impératifs de protection et d'éducation des enfants et des jeunes entrent également en ligne de compte.

Les contextes et les besoins éducatifs peuvent aussi varier au sein d'un même pays. La DDC définit le mode opératoire qu'il convient d'adopter en s'appuyant sur une analyse approfondie, sur la valeur ajoutée qu'elle peut apporter et sur les ressources dont elle dispose, tout en tenant compte des spécificités contextuelles, répertoriées ci-après.

- **Situations de fragilité et de conflit** : environ la moitié des pays où intervient la DDC sont caractérisés par un état de fragilité, avec des facteurs de pauvreté se situant à plusieurs niveaux, tels que des lacunes structurelles dans les services de base et une faiblesse ou une instabilité des institutions. Ces pays sont particulièrement exposés à des risques de troubles sociaux et de conflits violents. Dans de tels contextes, le travail de la DDC en matière d'éducation intègre de solides analyses des conflits, un processus de gestion des programmes

sensible aux conflits (GPSC) et une sensibilisation à la question des conflits. Par le biais de l'éducation, la DDC s'attaque aux causes profondes de la fragilité (et des conflits). Le cas échéant, elle travaille en collaboration avec d'autres acteurs, tels que des organisations de promotion civile de la paix. Elle répond aussi aux besoins engendrés par des urgences humanitaires et des crises prolongées en faisant preuve de flexibilité et en misant sur un ensemble coordonné de moyens d'action, notamment en exploitant les synergies entre développement / transition et aide humanitaire.

- **Crises humanitaires et prolongées** : la DDC renforce son action au service de l'éducation lors des situations d'urgence et des crises prolongées, avec pour objectif d'assurer la protection et l'éducation des enfants et des jeunes, tant au niveau des populations déplacées que des communautés hôtes concernées, mais aussi de conforter les capacités du système éducatif national à faire face à la crise. Dans ses interventions, la DDC veille à se conformer aux Normes minimales du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE)^{xxv}.
- **Contextes urbains et ruraux** : tout en continuant de se concentrer sur les régions rurales et semi-rurales, où subsistent des défis majeurs en matière d'éducation et de lutte contre la pauvreté, la DDC est de plus en plus présente en milieu urbain, tant en ce qui concerne l'éducation de base que le DCP.
- **Migration** : en cherchant à offrir des possibilités d'éducation aux populations migrantes, réfugiées et déplacées internes, la DDC a à cœur de promouvoir leur intégration sociale et économique (y compris au niveau des travailleurs migrants dans les pays de départ, en favorisant notamment le développement des compétences de base et professionnelles demandées dans les pays de destination).
- **Vulnérabilité aux catastrophes naturelles** : dans les régions exposées aux catastrophes naturelles, la DDC se mobilise pour renforcer la RRC dans et par l'éducation afin d'y accroître la résilience.
- **Pays en transition** : la DDC donne la priorité au développement de compétences professionnelles et à sa contribution au progrès économique inclusif, en soutenant les réformes du système de formation professionnelle, le déploiement de davantage d'offres de formations appropriées et la transition avec le monde du travail.

4.2.2. Lien entre développement / transition et aide humanitaire

La DDC renforce le lien entre développement / transition et aide humanitaire.

La DDC veille à la complémentarité de ses initiatives pour le développement / la transition et l'aide huma-

nitaire en faisant un usage flexible des instruments dont elle dispose, ce qui lui permet de fournir un soutien à court, moyen et long terme (notamment dans les situations de fragilité et de crise prolongée) mais aussi de mieux assurer la transition entre les interventions d'urgence et le rétablissement rapide puis la mise en place d'une solution durable.

Dans cette optique :

- **ses programmes consacrés à l'éducation au titre du développement et/ou de la transition dans les contextes fragiles intègrent des dispositions d'urgence dans les programmes éducatifs** (y compris un scénario de financement et/ou de programmation), afin de répondre au plus vite aux besoins dans ce domaine lors des missions d'urgence en cas de crise, en attendant qu'une action humanitaire complémentaire prenne éventuellement le relais ;
- **lors des crises prolongées, l'analyse du contexte, la planification stratégique et le financement font à la fois intervenir l'aide humanitaire et la coopération au développement / à la transition de la DDC** ainsi que divers partenaires pour faire en sorte que les actions pour l'éducation soient adaptées au contexte et conduites dans une logique de complémentarité et de flexibilité, ce qui permet de développer des approches à court, moyen et long terme rigoureusement coordonnées sur la base de leurs avantages respectifs comparés. De cette manière, la DDC est en mesure de relever les défis éducatifs structurels et spécifiques aux crises, de faire le lien entre urgence et rétablissement, d'ancrer l'intervention d'urgence dans le soutien aux systèmes éducatifs nationaux et de renforcer les capacités et la résilience dans les pays concernés^{xxvi}.

4.2.3. Synergies entre l'EB et le DCP et entre les programmes de DCP et de DSP / DSF

La DDC mise sur la complémentarité de ses programmes d'EB et de DCP tout en entretenant les synergies entre croissance du secteur privé / intégration financière et développement de compétences professionnelles.

Ses activités peuvent revêtir diverses formes selon que, dans le pays partenaire, la DDC a) agit à la fois sur le front de l'éducation de base et du développement de compétences professionnelles ou b) privilégie l'un ou l'autre domaine (EB ou DCP).

- a) La DDC **renforce les liens de complémentarité et d'interdépendance entre les programmes d'EB et de DCP**, y compris par une planification et une mise en œuvre conjointes et intégrées.

- b) La DDC **donne la priorité à l'EB ou au DCP en tenant compte des deux cas de figure suivants** :
- priorité à l'EB: si approprié, intégration de composantes de DCP pour une orientation professionnelle ou une transition vers des offres DCP (p.ex. enfants vulnérables de plus de 10 ans)
 - priorité au DCP : intégration de composantes d'EB quand il s'agit de combler des lacunes dans l'éducation de base, c'est-à-dire en matière d'aptitudes fondamentales à la lecture, à l'écriture et au calcul.

La DDC **conforte la complémentarité et la dynamique entre le DCP et le développement du secteur privé (DSP) / financier (DSF)**. Elle encourage la mobilisation des entreprises privées suisses et implantées localement dans une optique d'amélioration des résultats en matière d'emploi et de revenus.

La complémentarité entre l'EB et le DCP s'applique à tous les contextes, y compris les situations de crise humanitaire.

4.2.4. Synergies entre l'éducation et les autres domaines thématiques

La DDC renforce les collaborations intersectorielles et les approches intégrées dans le cadre de ses programmes pour l'éducation et des autres programmes thématiques (ne relevant pas de ce domaine).

Conformément à ses priorités stratégiques pour l'éducation, la DDC exploite pleinement les synergies entre cette dernière et les autres domaines, tant au niveau de ses processus stratégiques / programmatiques que du déploiement des projets.

ENCADRÉ 12 LE NUMÉRIQUE: UN POTENTIEL À EXPLOITER POUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE

- » Les TIC et les technologies mobiles offrent un énorme potentiel d'optimisation de l'éducation. Elles peuvent être mises à profit pour améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs, la diffusion du savoir, la qualité et l'évaluation de l'apprentissage ainsi que la formation des enseignants.
- » Facilitant l'accès à l'apprentissage et à l'information, elles constituent de précieux outils de promotion de l'inclusion, notamment au niveau des populations défavorisées.
- » L'essor du numérique impose de développer des normes adaptées, et de faire évoluer les pratiques et instruments pédagogiques.

La DDC encourage l'utilisation des TIC et des technologies mobiles dans l'éducation, en tirant parti de leurs avantages pour accroître la performance des systèmes éducatifs et renforcer leur capacité d'inclusion. Ses programmes tiennent compte de l'évolution des besoins et des compétences requises pour vivre et travailler à l'ère du numérique.

1 Dans le cadre de ses stratégies nationales :

- **programmes consacrés à l'éducation** :
 - a) synergies entre les programmes d'EB / de DCP et ceux conduits dans les autres domaines, b) programmes éducatifs conçus selon une approche intégrée ;
- **programmes déployés dans d'autres secteurs** : incorporation a) de composantes d'EB / de DCP pour les aptitudes utiles à une vie productive et b) de composantes d'EB pour le développement durable, l'amélioration des conditions de vie, la cohésion et la résilience

2 Dans le cadre de l'aide humanitaire :

- composantes éducatives étendues aux domaines suivants : protection, RRC, WASH, violence sexuelle et sexiste, sécurité alimentaire et programmes de soutien en espèces (Cash) ;
- soutenir l'accès à l'éducation dans des contextes d'urgences/crises à travers des interventions de l'éducation en situation d'urgence, y compris des approches intégrées avec protection de l'enfance

3 Dans le cadre des programmes globaux de la DDC :

- programmes globaux consacrés à la santé, au changement climatique, à la sécurité alimentaire, à l'eau et à la migration : intégration de volets éducatifs et collaboration avec l'éducation.

4.2.5. Innovation, données et éléments factuels

Pour accroître l'efficacité de ses appuis dans le domaine de l'éducation et renforcer ainsi l'inclusion et la performance des systèmes, la **DDC joue résolument la carte de l'innovation** en ayant recours aux nouvelles technologies, à des mécanismes de financement inventifs, à des programmes de soutien en espèces (« Cash ») en faveur de l'éducation, etc.

Avec des études basées sur des données factuelles et des analyses d'impact dans l'éducation, la DDC veille aussi à parfaire ses connaissances. Pour développer le savoir et les acquis, la DDC contribue activement à l'amélioration de la qualité, de la collecte et de l'analyse des données ainsi qu'à la documentation et aux échanges de résultats et de bonnes pratiques, avec pour objectif d'améliorer la pertinence et l'efficacité de ses interventions pour l'éducation et de nourrir le dialogue politique. Le réseau Éducation ainsi que le réseau Emploi et Revenu pour le DCP travaillent en étroite collaboration avec la Section Évaluation et Contrôle de Gestion, mais aussi avec le Programme suisse de recherche sur les problèmes de développement mondiaux (Swiss Programme for Research on Global Issues for Development), plus connu sous le nom de « programme r4d » et financé par la DDC.

4.3. Collaborations et partenariats

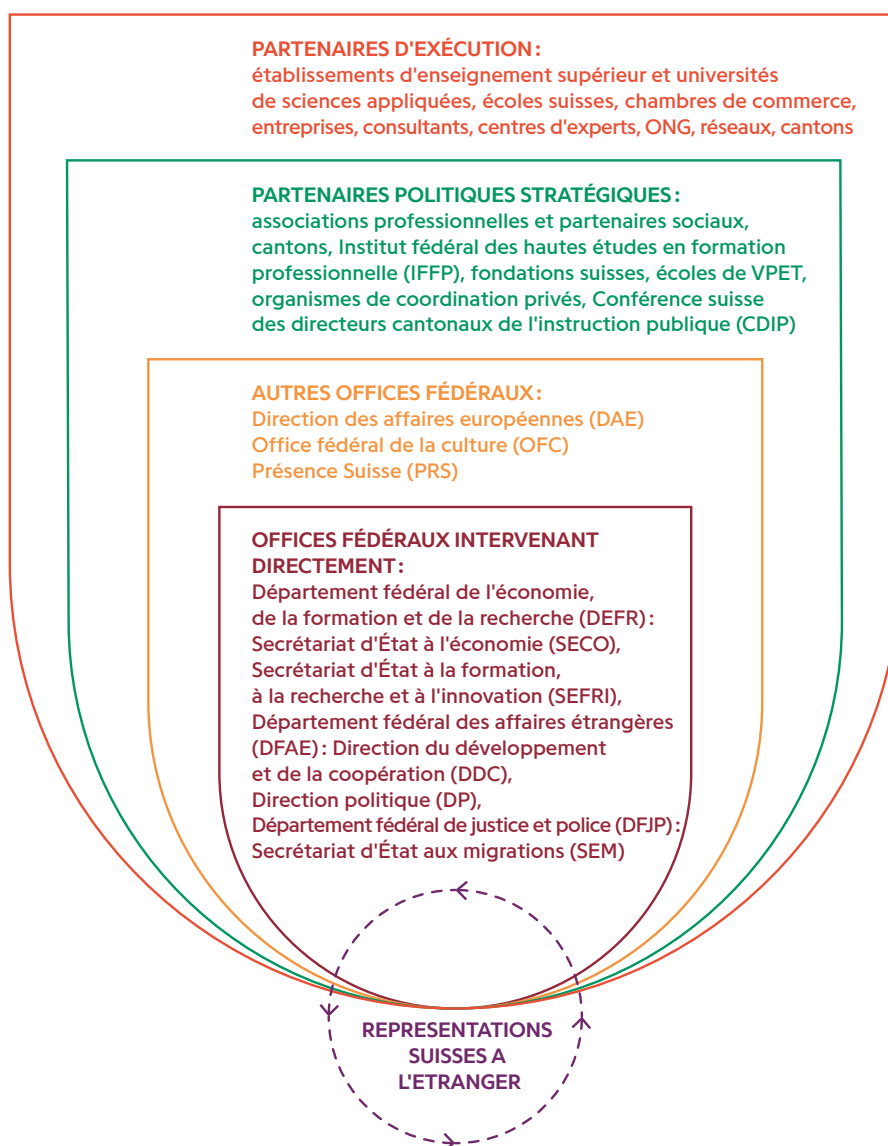
La DDC renforce ses partenariats stratégiques avec des acteurs compétents en Suisse et à l'international, notamment dans le secteur privé, et s'investit dans la création de coalitions.

La DDC entretient et développe de solides partenariats avec divers acteurs opérant en Suisse et à l'international.

Collaboration avec d'autres offices fédéraux suisses : la DDC déploie sa stratégie pour l'éducation en coordination avec d'autres offices et départements fédéraux suisses. Dans le cadre du dialogue politique et des programmes qu'elle conduit, elle exploite les complémentarités des divers instruments de politique étrangère et intérieure de la Suisse, tels que ceux du SECO, de la Division Nations Unies et organisations internationales et du SEFRI (pour plus d'informations sur les offices fédéraux intervenant dans la coopération internationale, se reporter à l'annexe 5).

Mise à profit de l'expertise suisse : dans le cadre de la coopération internationale, la DDC favorise le recours au savoir-faire de la Suisse, notamment au travers des échanges entre ses experts et ceux des pays partenaires, dès lors qu'il est jugé porteur d'une valeur ajoutée évidente pour et par le pays concerné. C'est ainsi qu'elle est amenée à collaborer avec des acteurs de la société civile, des universitaires, des offices cantonaux, des experts, des sociétés privées et d'autres offices fédéraux suisses. Quand il s'agit d'exploiter le savoir-faire suisse, une attention particulière est accordée aux compétences interculturelles et à la capacité d'adaptation.

Offices fédéraux et partenaires suisses¹⁵



¹⁵ Selon le Rapport de base stratégique CIFP (2014)

Partenariats avec divers acteurs : en se basant sur des analyses rigoureuses et des examens périodiques, la DDC s'efforce de conclure des partenariats avec des acteurs très divers, notamment des organisations et fonds multilatéraux, des réseaux internationaux et des instituts spécialisés, des initiatives mondiales et régionales, d'autres donateurs, des O(II)NG, des universités, des autorités municipales et des sociétés privées suisses et étrangères.

Partenaires dans le pays : la DDC s'attache à promouvoir un solide savoir-faire local pour favoriser l'obtention de résultats durables dans les pays partenaires. A cet effet, elle collabore avec des institutions compétentes et d'autres parties prenantes des secteurs public et privé.

Secteur privé : la DDC encourage la mobilisation des entreprises privées suisses et implantées localement pour créer de la valeur ajoutée en fédérant les intérêts, les compétences et les ressources, tant en matière d'EB que de DCP. Elle a particulièrement à cœur de collaborer avec le secteur privé pour faire en sorte que le DCP soit mieux en phase avec le marché du travail. Les collaborations avec des prestataires de services du secteur privé et les partenariats avec des entreprises sociales et d'autres acteurs privés permettent d'améliorer les résultats de ses programmes de DCP et d'EB.

4.4. Rôles et responsabilités au sein de la DDC

La direction de la DDC est responsable de la mise en œuvre du message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020 transmis au Parlement par le Conseil fédéral et définissant le cadre d'application de la stratégie de la DDC pour l'éducation.

Les départements et divisions de la DDC ainsi que les Bureaux de Coopération ont la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie éducation, au travers de ses stratégies de coopération, ses institutions globales, ses programmes globaux et son assistance humanitaire.

Les directions des divisions Afrique de l'Ouest et Amérique latine de la DDC encadrent les unités thématiques relatives à l'EB et au DCP ainsi que les réseaux correspondants. Elles fixent les priorités thématiques dans ces deux domaines pour la DDC dans son ensemble^{xxvii}.

Les Points focaux thématiques de la DDC (EB et DCP) représentent la DDC et conduisent le dialogue en son nom au sein des entités suisses et internationales, dispensent des conseils techniques aux domaines et divisions basés au siège ainsi qu'aux bureaux nationaux, tout en contribuant à promouvoir la gestion du savoir et le développement des capacités en assurant l'animation des réseaux.

4.5. Ressources financières et humaines

Au cours de la période 2017-2020, la DDC va accroître de 50 % son engagement en faveur de l'éducation (EB et DCP) par rapport à la période 2013-2016.

Si des coupes doivent être opérées dans son budget, elles ne concerneront pas l'éducation au premier chef. Les dispositions à prendre pour assurer cette augmentation de 50 % relèvent de la responsabilité conjointe des domaines Coopération Sud, Coopération avec l'Europe de l'Est, Coopération globale et Aide humanitaire.

Ce soutien accru devrait passer par des réajustements progressifs des ressources mobilisées au titre de l'engagement bilatéral et multilatéral ainsi que des programmes globaux, avec :

- des investissements plus substantiels dans les programmes consacrés à l'éducation (BE et DCP),
- un renforcement des composantes éducatives dans les autres secteurs,
- un dialogue politique thématique spécifique au sein des organisations multilatérales.

L'EB et/ou le DCP doivent donc trouver leur place dans les stratégies de coopération, les programmes globaux, les contributions multilatérales et le dialogue politique, pour lequel la mise en œuvre de la stratégie en matière d'éducation exige une intensification des échanges sur ce thème avec les organisations qui sont prioritaires pour la DDC, et notamment : l'UNICEF, l'UNRWA, l'UNHCR, le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale, le CICR, et les partenariats mondiaux, entre autres, sans oublier les banques régionales de développement.

La DDC va renforcer ses capacités de formation du personnel dans ses bureaux de coopération et au siège afin de garantir la qualité de ses programmes consacrés à l'éducation et de ceux qui, tout en relevant d'autres domaines, comportent des composantes éducatives. Dans cette optique, elle entend :

- conforter les réseaux thématiques et les Points focaux (EB et DCP) et intensifier la collaboration avec d'autres réseaux pour des activités et une planification conjointes ;
- prendre des mesures de renforcement des capacités en EB et DCP au niveau du siège et des bureaux nationaux de la DDC ;
- s'appuyer sur des conseils techniques lors des phases de définition des stratégies, programmes et projets, ainsi que dans le cadre du monitoring et des évaluations ;
- organiser des évaluations par les pairs, des échanges et des activités d'apprentissage mutuel.

4.6. Gestion du savoir, monitoring et évaluation

La gestion du savoir est animée par les réseaux de la DDC : les réseaux Éducation, d'une part, et Emploi et Revenu pour le DCP, d'autre part, jouent chacun un rôle important dans la gestion des connaissances et le pilotage des orientations stratégiques en matière d'EB et de DCP. Grâce à eux, la DDC peut puiser dans les acquis issus de sa propre expérience sur le terrain et de celle de ses partenaires directs. Ces réseaux contribuent à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la communication avec le milieu professionnel compétent. Il est prévu de renforcer la collaboration, les activités communes et les échanges avec d'autres réseaux de la DDC ainsi qu'avec ses partenaires et des institutions poursuivant les mêmes objectifs. Le mandat des réseaux thématiques de la DDC peut être résumé comme suit :

- promouvoir l'acquisition de savoirs et parfaire les compétences professionnelles et méthodologiques ;
- fournir des conseils thématiques à caractère opérationnel aux unités d'organisation de la DDC ;
- mettre à profit les expériences acquises et définir les bonnes pratiques ;
- corrélérer les initiatives globales et le dialogue politique mondial avec les activités conduites sur le terrain, et inversement.

Le monitoring et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie pour l'éducation entrent dans le cadre du système standard mis en place par la DDC pour la conduite périodique de telles activités. La durée de la stratégie pour l'éducation dépasse la période 2017-2020 prévue par le message et s'étend sur une dizaine d'années. Un examen à mi-parcours aura lieu à la fin de la période 2017-2020 pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre, orienter la

suite du processus et mettre en évidence les éventuels réajustements à opérer. L'accroissement de 50% des engagements consacrés à l'éducation pendant la période 2017-2020 sera contrôlé régulièrement au moyen du dispositif de monitoring financier de la DDC. Par conséquent, le réseau Éducation ainsi que le réseau Emploi et Revenu pour le DCP travailleront en étroite collaboration avec la section Assurance qualité et Évaluation et Contrôle de Gestion.

Les programmes de la DDC pour l'éducation se fondent sur des analyses du contexte, des études de faisabilité et des évaluations de la demande et des besoins très approfondies. Dans les contextes de fragilité et de crise, ils incluent également des analyses des conflits et des évaluations de la sensibilité aux conflits. De plus, les programmes de DCP s'appuient sur une étude exhaustive du marché. Les bureaux implantés dans les pays sont chargés d'y assurer un monitoring en utilisant les systèmes mis en place à cet effet.

La DDC accorde une grande importance au monitoring et à l'évaluation des résultats, notamment au niveau des effets et de l'impact, raison pour laquelle les programmes doivent être dotés d'une solide base de référence, se dérouler sur un mode ouvert au changement, et être régulièrement évalués et recadrés, si nécessaire. Les initiatives pilotes devraient viser un changement systémique dès le départ et être planifiées en conséquence.

Le processus de monitoring se décline sur quatre niveaux :

1 **Les indicateurs de référence agrégés (IRA)** de la DDC ont été définis au titre du monitoring de la mise en œuvre du message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020. Ils revêtent un caractère obligatoire pour ses cadres de résultats relevant de la coopération bilatérale et multilatérale en faveur de l'éducation. Ils seront utilisés pour assurer l'information du Parlement suisse et du public concernant l'engagement de la Suisse au service de l'éducation de base et du développement de compétences professionnelles.

2 **Les indicateurs de référence de la DDC** viennent compléter ses IRA. Ils ont été établis par les réseaux thématiques de la DDC et il est recommandé de les utiliser pour les cadres de monitoring des résultats, des programmes et des projets des bureaux nationaux de la DDC, dans la Coopération globale et l'Aide humanitaire ainsi qu'au sein des organisations partenaires. Fournissant des données qualitatives et quantitatives utiles, ils sont alignés sur les orientations stratégiques et leurs axes d'intervention, mais aussi sur les ODD. Ils seront progressivement réactualisés et complétés. Ils sont com-

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE AGRÉGÉS (IRA) DE LA DDC

Éducation de base

» yy enfants (de moins de 15 ans) et xx personnes de plus de 15 ans ont pu avoir accès à une éducation de base de qualité (H/F). Sur l'ensemble de cette population, zy enfants (de 9 à 15 ans) et zx personnes de plus de 15 ans ont reçu une éducation de base associée à un développement de compétences professionnelles (H/F)

Personnel et enseignants intervenant dans l'EB et le DCP

» yy membres du personnel éducatifs et enseignants ont été formés (H/F).
» xx membres du personnel et enseignants spécialisés dans la formation professionnelle ont été formés (H/F).

Développement de compétences professionnelles et emploi

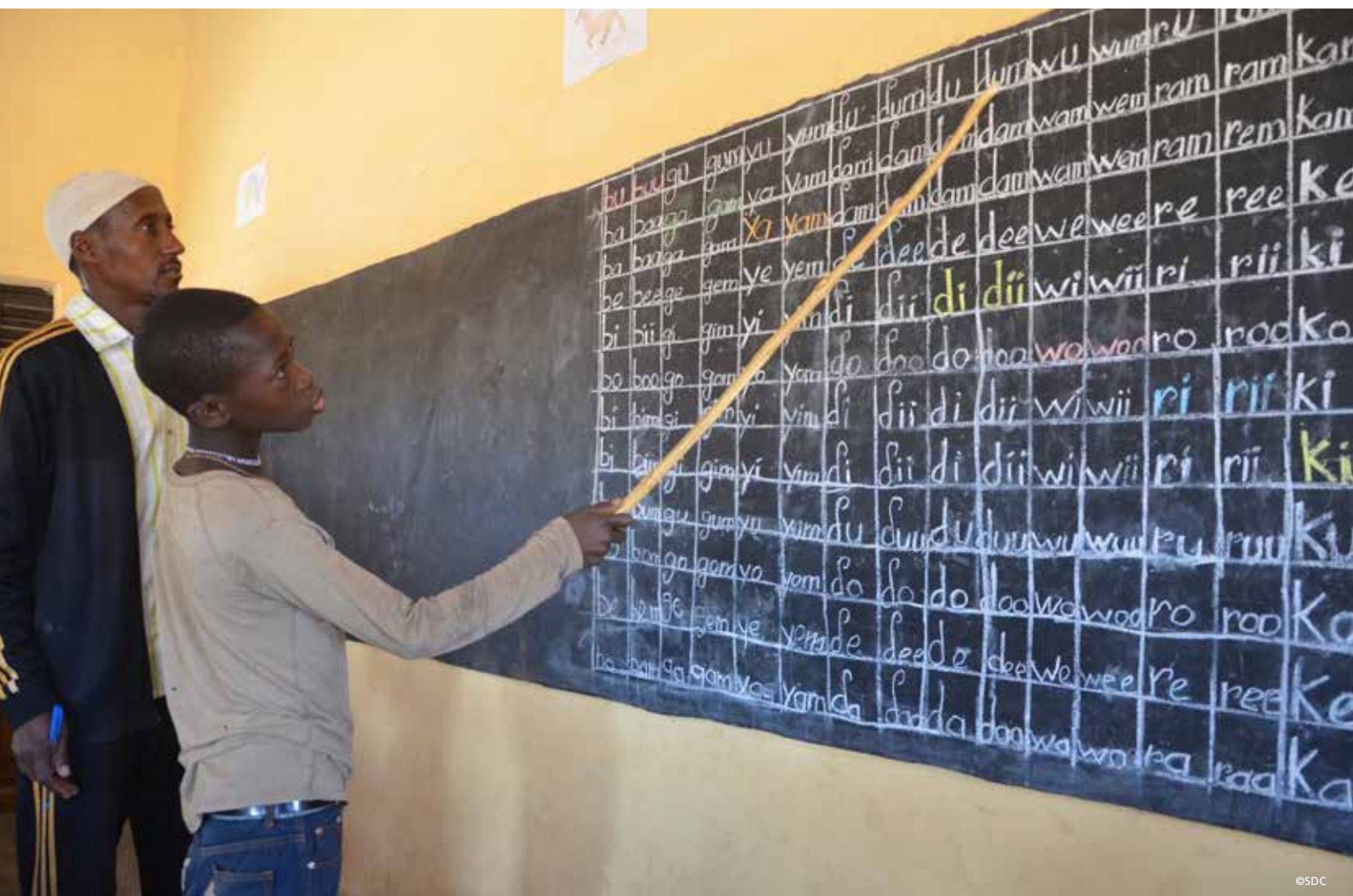
» xx jeunes (de 15 à 24 ans) et yy adultes (de plus de 24 ans) (H/F) ont pu acquérir de meilleures compétences professionnelles. Sur l'ensemble de cette population, zx jeunes et zy adultes (H/F) ont bénéficié d'une formation professionnelle associée à une éducation de base, wx jeunes et wy adultes (H/F) ayant pu trouver ainsi un emploi rémunéré ou s'engager dans une activité indépendante.

muniqués par le réseau Éducation de la DDC et son réseau Emploi et Revenu pour le DCP, qui les publient sur leurs sharewebs respectifs (EB <https://www.shareweb.ch/site/Education/en> et DCP: <https://www.shareweb.ch/site/EI>) (en anglais). En cas de besoin, les Points focaux des deux réseaux dispensent volontiers des conseils sur la façon de les utiliser.

- 3 **Les critères SAP de la DDC** donnent la mesure de son engagement financier sur le plan bilatéral, global et humanitaire dans le cadre des programmes d'EB et de DCP ainsi que des composantes éducatives intégrées aux programmes consacrés à d'autres domaines. Les nouvelles catégories SAP permettent de rendre compte séparément des activités d'EB et de DCP et d'utiliser un deuxième et troisième secteur pour faire état du volet éducatif dans les programmes d'une autre nature thématique.
- 4 **Les champs d'observation** pour chacune des six orientations stratégiques sont principalement

de nature qualitative et en lien avec les résultats. Ils guident le processus de suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour l'éducation en vue de son évaluation à mi-parcours à la fin de la période du message 2017-2020. Ce suivi sera réalisé par référence aux questions d'orientation répertoriées plus bas et fondées sur les données dont disposent la DDC sur la base des rapports annuels, des études de cas, des analyses d'impact, des rapports de recherche, des éléments de monitoring des pays et partenaires, des données recueillies pour les IRA, des indicateurs de référence et des critères SAP.

Le tableau qui suit recense une série de questions servant au monitoring et à l'évaluation. Dans la mesure du possible, il convient de les examiner en coordination avec les Bureaux de Coopération de la DDC et les partenaires d'exécution, à l'occasion des entretiens, dans les rapports annuels, lors des passages en revue / évaluations (au niveau des projets / programmes) et lors de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie pour l'éducation.



Champs d'observation

Orientation stratégique 1 : agenda global et régional

Renforcer le dialogue politique international pour promouvoir des systèmes éducatifs nationaux efficaces, productifs et résilients.

- Par quels moyens et dans quels domaines la DDC a-t-elle pu influencer le dialogue politique international et la gouvernance de sorte à promouvoir des systèmes éducatifs nationaux efficaces, productifs et résilients ?
-

Orientation stratégique 2 : gouvernance du système éducatif

Contribuer à la mise en place de systèmes éducatifs efficaces, inclusifs et équitables en renforçant la gouvernance et les capacités institutionnelles aux niveaux national et local.

- Quels changements la DDC a-t-elle permis d'apporter, et dans quels pays, en ce qui concerne la gouvernance du secteur, la mobilisation du secteur privé et l'évolution de la politique nationale grâce au dialogue politique, à l'appui à la gouvernance et au renforcement des capacités institutionnelles ?
 - En quoi la DDC a-t-elle contribué à la gouvernance locale du secteur et à la décentralisation ?
-

Orientation stratégique 3 : qualité et pertinence

Favoriser un apprentissage pertinent et de qualité, permettant d'acquérir des compétences utiles pour la vie et le travail tout en véhiculant un potentiel d'amélioration du développement humain.

- De quelle manière et dans quels contextes la DDC a-t-elle contribué à l'amélioration des résultats d'apprentissage et des capacités d'enseignement tout en dotant les écoles, les centres d'éducation alternative et les autres centres de formation d'un environnement plus sûr, plus sain et mieux protégé ?
 - Quels sont les éléments concrets qui montrent que l'apprentissage en matière d'EB et de DCP a répondu aux besoins des populations locales et du marché du travail ?
-

Orientation stratégique 4 : inclusion et équité

Promouvoir l'égalité d'accès à une EB de qualité pour tous et à des possibilités étendues de DCP, en accordant une attention particulière aux membres défavorisés et marginalisés de la société, y compris les groupes touchés par des crises.

- En quoi les interventions de la DDC ont-elles permis d'améliorer l'accès à l'éducation, notamment au niveau des groupes défavorisés, exclus et touchés par des crises ? Quelles ont été les mesures les plus efficaces ?
-

Orientation stratégique 5 : durabilité, cohésion et résilience

Exploiter le potentiel transformateur de l'éducation au profit du développement durable, de la participation citoyenne, de la cohésion sociale et de la résilience.

- Jusqu'à quel point les programmes déployés par la DDC dans des domaines autres que l'éducation ont-ils incorporé des composantes éducatives, dans quels secteurs et avec quels résultats ?
 - Quel a été leur impact sur la cohésion sociale, la résilience, la citoyenneté, la participation, la prévention de la violence et la sensibilisation aux pratiques durables ?
-

Orientation stratégique 6 : transition avec le monde du travail

Améliorer les résultats sur le marché du travail grâce à des choix éclairés, une meilleure adéquation de la main-d'œuvre, un soutien à l'entrepreneuriat et un accès facilité au travail rémunéré et aux revenus.

- Dans quelle mesure les programmes mis en œuvre pour promouvoir l'éducation et/ou l'emploi ont-ils effectivement permis aux participants de s'engager dans une activité salariée ou indépendante rémunératrice et durable ? Quelles ont été les mesures les plus efficaces ?



ANNEXE 1 – Guide



1. Orientation : agenda global et régional



1. Contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda Éducation 2030 en influençant le dialogue politique international et la gouvernance mondiale, en fonction des priorités stratégiques et de la présence locale de la DDC.

- » La DDC contribue à façonner les politiques qui sont en lien avec ses priorités stratégiques en entretenant le dialogue, en siégeant au sein de divers conseils et en assumant d'autres fonctions de pilotage.
- » La DDC renforce le dialogue politique sur l'éducation dans le cadre de ses partenariats multilatéraux et de sa participation active à des forums internationaux s'inscrivant dans les contextes du développement, de l'aide à la transition et de l'action humanitaire. Elle a notamment à cœur de promouvoir l'alignement du programme mondial Education 2030 sur les cadres politiques nationaux de ses pays partenaires et de prôner le renforcement et la perméabilité des systèmes éducatifs, avec un DCP orienté sur les besoins du marché du travail et une formation professionnelle duale appropriée.
- » La DDC s'emploie à faire valoir le rôle joué par l'éducation à l'appui du développement durable et de la consolidation de la paix. Dans les contextes de fragilité et de crise prolongée, elle favorise la transition entre l'action humanitaire à court terme et les interventions à plus long terme en matière d'éducation.



2. Soutenir les initiatives mondiales et régionales ainsi que les partenariats multilatéraux en accord avec les priorités stratégiques de la DDC.

- » La DDC aspire à établir des partenariats internationaux et régionaux pour consolider, optimiser et compléter son engagement et sa mobilisation au niveau national.



3. Renforcer les partenariats, les alliances et les coalitions stratégiques avec des parties prenantes partageant la même vision pour conforter l'action et le positionnement de la DDC, y compris dans le cadre d'initiatives associées à ses programmes globaux.

- » La DDC conclut des alliances stratégiques avec des acteurs aux vues similaires, tant au plan national qu'international, en tenant compte des avantages comparatifs de la Suisse et en misant sur des initiatives coordonnées avec ses programmes globaux afin d'accroître la place de l'éducation dans les enjeux mondiaux.
- » La DDC collabore avec les universités et les institutions (suisse) dans le domaine du développement de l'éducation à l'international tout en travaillant avec des partenaires non traditionnels du secteur éducatif pour favoriser les échanges et le partage de savoir-faire.



2. Orientation : gouvernance du système éducatif



1. Contribuer à la définition de politiques d'inclusion et de mesures qualitatives conformément aux conventions relatives aux droits de l'homme et aux normes internationales, décentralisation du secteur avec mise en place d'une structure institutionnelle couvrant tous les échelons, financement public adéquat et équitable.

- » La DDC soutient les institutions publiques dans le développement des politiques éducatives en suivant ses différents axes d'intervention en matière d'EB et de DCP, avec pour objectif d'améliorer l'inclusion, l'équité, la qualité, la pertinence et la perméabilité des systèmes éducatifs, y compris par une institutionnalisation des démarches et initiatives pertinentes de promotion de la décentralisation.
- » La DDC, si possible, combine ses activités de la gouvernance du système éducatif avec les programmes consacrés à la gouvernance et/ou les mesures de politique déployées dans les autres secteurs où elle intervient dans le cadre de ses stratégies plus globales de réduction de la pauvreté et de promotion de la croissance économique et du développement durable.
- » La DDC plaide en faveur d'une augmentation des financements en faveur de l'éducation nationale dans les domaines et pour les populations qui en ont le plus besoin, avec une universalisation de l'éducation de base obligatoire (primaire et premier cycle du secondaire) et des budgets plus importants pour le développement de compétences professionnelles.



2. Aider au renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion améliorée, responsable, du secteur et des dépenses associées, contrôle de la qualité et de la performance, pratiques inclusives et participation réelle aux niveaux national et décentralisé.

- » La DDC soutient les initiatives des gouvernements visant à déployer de réels efforts de politique et de décentralisation en aidant à l'attribution des rôles et responsabilités aux différents échelons (avec les pouvoirs décisionnels correspondants), à la gestion responsable des ressources et à l'allocation équitable des ressources humaines et financières (prévisibilité, transparence et adéquation des transferts fiscaux).
- » La DDC contribue au renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en place de systèmes éducatifs inclusifs, équitables et efficaces tout en encourageant l'institutionnalisation des approches correspondantes, le développement des capacités de gestion en fonction des résultats, la collecte de données fiables ainsi que l'évaluation et le monitoring de la performance.
- » La DDC apporte son soutien aux acteurs intervenant au plan national et décentralisé pour promouvoir une coordination et une gestion efficaces de l'éducation à tous les échelons, en tenant compte de la diversité des acteurs publics et privés concernés, y compris les différents ministères et services techniques, tout en favorisant les échanges verticaux et horizontaux. En outre, la DDC œuvre au renforcement de la collaboration et de la coordination entre les acteurs de l'EB, du DCP et du secteur privé pour faciliter la transition entre les cycles primaire et secondaire, la formation professionnelle et le monde du travail



3. Impliquer davantage le secteur privé dans les structures de gouvernance en vue d'assurer une plus vaste mobilisation de ressources financières ainsi que des sous-systèmes de DCP plus performants et pertinents.

- » La DDC encourage le renforcement des capacités et la mobilisation du secteur privé à tous les niveaux de gouvernance en prônant une définition précise des rôles, des responsabilités et des degrés de compétences formelles pour améliorer la pertinence des systèmes de DCP. Les structures de gouvernance telles que les conseils nationaux pour la formation, les comités sectoriels de développement des compétences ainsi que les plateformes et réseaux locaux regroupant les diverses parties prenantes permettent de mieux adapter l'offre de qualifications à la demande tout en confortant le sentiment d'appropriation.



4. Renforcer la participation citoyenne, la gestion et la responsabilité publique afin de favoriser la participation active de la communauté dans les écoles et les centres de formation.

- » La DDC soutient les interventions qui visent à sensibiliser les communautés locales et leurs apprenants à l'importance de l'inclusion, de l'équité et de la qualité dans l'éducation et à les motiver à agir en encourageant leur participation et leur responsabilisation. A cet effet, il s'agit de renforcer la conscience qu'ont la collectivité, les éducateurs et les apprenants de leur rôle dans le fonctionnement des écoles / centres de formation ainsi que de l'utilité du développement de compétences professionnelles, de la gestion dans l'école, de la participation de la collectivité, des parlements étudiants, des associations parents-enseignants influentes, des conseils consultatifs techniques ainsi que des plateformes locales d'échanges entre les écoles, les centres de formation professionnelle et le secteur privé, entre autres.



3. Orientation : qualité et pertinence



1. Améliorer la capacité des enseignants, des formateurs et du personnel éducatif à exercer leurs activités de sorte à avoir un impact positif sur les apprenants et à obtenir les résultats requis.

- » La DDC appuie les initiatives destinées à améliorer la performance des enseignants et des formateurs dans les classes, les ateliers et les entreprises tout en renforçant leurs aptitudes à dispenser un enseignement adapté au contexte et centré sur l'apprenant grâce à des programmes de formation et d'encadrement initiaux et permanents, avec une institutionnalisation des approches efficaces. Les enseignants des filières professionnelles doivent justifier de compétences pratiques, axées sur le marché du travail, et les formateurs en entreprise ont besoin d'orientations sur le plan didactique et pédagogique. Public cible : enseignants et formateurs de l'EB et du DCP.
- » La DDC soutient la formation des formateurs pour permettre de renforcer les capacités nationales et locales en matière de formation, d'évaluation de l'apprentissage, d'accréditation et de contrôle de la qualité, tout en garantissant le respect des normes fixées dans le domaine éducatif. Groupe cible : personnel et services éducatifs, instructeurs, etc.
- » La DDC veille à la formation des enseignants et du personnel éducatif en ce qui concerne la sensibilisation au développement durable, à l'exercice de la citoyenneté et au respect des droits de l'homme ainsi que l'inculcation de valeurs, la formation à la RRC et la prise en compte d'autres aspects éducatifs en lien avec la durabilité, la cohésion et la résilience.

- » Dans le cadre des contextes d'urgence ou de crise et/ou de conflit, la DDC renforce les capacités du personnel éducatif à gérer de telles situations, en assurant notamment un soutien psychosocial, une sensibilisation à l'hygiène / la santé, aux risques liés aux mines, aux attaques visant les écoles et aux alertes précoces, aux droits des enfants, au respect des valeurs et de la tolérance, à la violence sexuelle et sexiste, aux systèmes de signalement, à la protection, aux risques de conflit et/ou à la réduction des risques de catastrophe, entre autres.
- » La DDC soutient le déploiement d'enseignants qualifiés, en particulier des femmes, dans les régions marginalisées, ainsi que la mise à disposition de supports d'enseignement et d'apprentissage. Cible : régions souffrant d'une pénurie d'enseignants qualifiés et de matériel approprié, surtout dans les contextes marqués par de faibles résultats d'apprentissage



2. Pour l'EB, veiller à ce que le contenu, le matériel et la langue d'enseignement soient adaptés au contexte et conformes aux critères d'une éducation de qualité pour permettre aux élèves de développer leur savoir, d'obtenir les résultats scolaires requis et d'acquérir les compétences nécessaires pour l'existence et la poursuite de l'apprentissage.

- » La DDC se mobilise pour promouvoir une éducation de qualité, adaptée au contexte, avec un contenu des programmes ainsi qu'un matériel d'enseignement et d'apprentissage qui reflètent cette exigence. Une éducation pertinente et de qualité prend en compte les réalités des populations concernées ainsi que les différents aspects qui caractérisent un apprentissage utile et de qualité (apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble) tout en répondant aux besoins éducatifs fondamentaux (alphabétisme et numératie, savoir et aptitudes à la survie, participation, prises de décisions éclairées, valeurs inhérentes aux droits de l'homme, principes démocratiques, etc.) afin de fournir un socle solide pour une participation effective à la société et une poursuite de l'apprentissage.
- » La DDC encourage l'enseignement bilingue dans l'éducation publique, privée et alternative, favorise son intégration dans les systèmes éducatifs nationaux et renforce les capacités requises à cet effet. Cible : écoles situées dans des zones où la première langue (locale) diffère de la langue nationale.



3. Renforcer la qualité du DCP et son adéquation au marché du travail en intensifiant la collaboration avec le secteur privé et en misant sur l'apprentissage pratique pour une acquisition des aptitudes dont l'économie a besoin.

- » La DDC encourage la mise en place de systèmes d'information sur le marché du travail ainsi que la définition et l'établissement de normes professionnelles et de programmes de formation optimisés. Elle a à cœur d'orienter les formations sur les besoins de l'économie locale et de les axer davantage sur la pratique tout en veillant à une meilleure adaptation des infrastructures et du matériel d'apprentissage. Elle appuie les efforts visant à relever le niveau de l'enseignement dispensé, y compris par l'instauration de mécanismes d'assurance de la qualité. Les programmes flexibles de formation initiale et continue proposés par des prestataires publics ou privés sont encouragés pour répondre aux besoins de l'économie. Cible : toutes les initiatives de DCP pour les plus de 15 ans, dans tous les contextes.



4. Créer des environnements éducatifs sains, sûrs et protecteurs pour assurer le bien-être et les mêmes possibilités d'apprentissage pour tous avec des approches éducatives intégrées et, si nécessaire, en collaboration avec d'autres secteurs.

- » La DDC soutient les mesures ciblées visant à créer des environnements propices à l'apprentissage, qui stimulent les capacités des apprenants tout en assurant leur bien-être et celui des enseignants, et qui favorisent l'inclusion, l'équité, la sécurité et la protection. Ces mesures incluent notamment : des activités d'amélioration du milieu scolaire faisant appel à la collectivité, y compris des opérations originales telles que la distribution de coupons ou d'espèces, la sensibilisation de la population locale, la gestion scolaire et les parlements étudiants ; les interventions sur la santé, la nutrition, l'eau / l'hygiène / l'assainissement dans les classes, les cantines et les jardins scolaires ; les plans de réduction des risques de catastrophe et de conflit en milieu scolaire, les codes de conduite, les systèmes de signalement destinés à la protection, la prévention de la violence, les activités psychosociales et récréatives, etc.
- » La DDC soutient la réhabilitation et la construction d'écoles sécurisées et/ou résistantes aux catastrophes, si possible dans le cadre de démarches faisant intervenir la population locale, ainsi que la fourniture des équipements et services nécessaires (matériel, eau courante et sanitaires), le renforcement des capacités institutionnelles et locales et le dialogue politique. Elle veille aussi à l'installation de locaux d'apprentissage provisoires dans les contextes de crise.
- » La DDC se mobilise en faveur de la protection du secteur éducatif contre les attaques en misant sur le dialogue politique, la sensibilisation et le renforcement des capacités, ainsi que sur des mesures ciblées en milieu scolaire, entre autres. (Référence : <http://www.ineesite.org/en/protecting-education-from-attack> – en anglais)^{xxviii}



4. Orientation : inclusion et équité



1. Généraliser l'accès universel à l'éducation primaire et du premier cycle du secondaire en proposant des offres adaptées au contexte et en assurant le développement de compétences professionnelles pour instaurer l'équité et atteindre les plus défavorisés.

- » La DDC soutient les initiatives d'élargissement des offres d'éducation de base et de développement des compétences professionnelles inclusives et adaptées au contexte, en fournissant un appui à la fourniture de services publics, privés et alternatifs, notamment pour les populations isolées, défavorisées et marginalisées, ainsi que dans les zones rurales ou urbaines mal desservies.
- » La DDC veille à ce que l'éducation de base soit dispensée sur un mode et via des services conformes aux politiques nationales, tout en s'assurant que les cadres et les données réglementaires s'intègrent dans les systèmes nationaux de monitoring de l'éducation.



2. Offrir des possibilités d'apprentissage flexibles aux enfants déscolarisés et aux jeunes en situation d'exclusion pour faciliter leur (ré-)intégration dans le système éducatif ou la vie économique (jeunes) et accroître leurs chances de développement personnel.

- » Au niveau de l'EB, la DDC soutient les mesures destinées à donner une « deuxième chance » aux enfants déscolarisés ayant dépassé l'âge normal d'entrée à l'école primaire en leur proposant des offres d'éducation de base publique/formelle ou alternative accélérée ou de rattrapage, à la fois flexibles et adaptées à leur âge, qui leur permettent ensuite d'accéder à des écoles locales/formelles ou à des centres de formation sur place. Pour les publics de plus de 10 ans, les programmes d'éducation de base alternatifs / de deuxième chance peuvent inclure des composantes de DCP qui ne sont pas en lien avec le travail. Cible : enfants déscolarisés de 9 à 15 ans.
- » Les offres de la DDC en matière d'éducation de base alternative et de deuxième chance ont vocation à être inclusives, équitables et conformes aux cadres réglementaires tout en confortant le système éducatif local/formel. Pour garantir l'équité et une meilleure qualité des écoles existantes/formelles/publiques, les programmes de transition ou d'éducation alternative doivent permettre de renforcer les capacités des enseignants et formateurs locaux / publics / formels.
- » La DDC encourage les démarches de DCP qui fournissent aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés des possibilités de développement de compétences professionnelles adaptées au marché et spécifiques aux groupes cibles (elles peuvent comprendre des composantes d'EB pour ceux dont le niveau d'alphabétisme et de numératie est insuffisant). Cible : jeunes défavorisés et marginalisés de plus de 15 ans.



3. Élaborer un ensemble complet de mesures, y compris des collaborations intersectorielles, pour lever les obstacles à l'EB et au DCP qui sont liés au genre, à l'état de santé, au dénuement socioéconomique, aux migrations et à d'autres facteurs afin d'améliorer l'accès à l'éducation et la rétention.

- » La DDC soutient les mesures ciblées de suppression des obstacles à l'éducation (accès et rétention). Ces obstacles étant variables, il convient de concevoir des mesures adaptées après avoir analysé les goulets d'étranglement ainsi que les causes d'exclusion. Par exemple, les dispositions prises peuvent inclure des campagnes d'information, de sensibilisation et de promotion, une reconnaissance de l'apprentissage antérieur ; des mesures de protection sociale et de réduction de la pauvreté (distribution d'espèces ou de coupons, assurance sociale, interventions intersectorielles de vaste portée pour l'accès aux services) ; des collaborations avec les secteurs de la santé, de la nutrition et de l'eau ; des activités sexospécifiques visant notamment à promouvoir l'éducation pour les filles ; des classes de rattrapage pour les publics à risque de décrochage, etc. Cible : obstacles à l'accès et à la rétention qui sont liés au genre, à la pauvreté, à la discrimination sur la base du statut socioculturel ou juridique et à des besoins humains spécifiques.



4. Renforcer l'éducation de qualité inclusive et sensible aux conflits dans les situations de fragilité et de crise pour répondre aux besoins d'apprentissage et de protection des groupes marginalisés et touchés par la crise, tout en améliorant les perspectives socioéconomiques et la cohésion sociale.

- » Dans les contextes fragiles, la DDC s'emploie à promouvoir l'intégration des groupes marginalisés dans les filières de l'éducation en privilégiant des mesures éducatives qui ont vocation à renforcer la cohésion sociale, à prévenir la violence et à faciliter la transformation des conflits. A cet effet, elle veille à ce que ses interventions soient associées à une sensibilisation aux questions de conflits en s'inspirant des travaux de l'INEE ou d'autres outils semblables (référence : http://toolkit.ineesite.org/inee_conflict_sensitive_education_pack) (en anglais).
- » La DDC soutient les interventions qui permettent aux enfants et aux jeunes touchés par une crise (conflit ou catastrophe naturelle) d'accéder à une éducation de qualité dans un environnement sécurisé et protecteur, en privilégiant l'enseignement de base, complété, si le contexte le permet, par un programme de

DCP approprié. Les initiatives visant à assurer l'éducation dans les situations d'urgence s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale qui associe aussi la protection des enfants. Répondant à la fois aux besoins d'éducation et de sécurité des enfants et des jeunes, elles sont adaptées à chaque contexte de crise. Elles comprennent un vaste éventail de mesures, et notamment : assistance aux écoles / centres de formation de la communauté d'accueil, offres d'éducation et de formation formelles et alternatives, cours accélérés ou de rattrapage dans les écoles existantes ou provisoires, fourniture de matériel d'enseignement et d'apprentissage, programmes éducatifs adaptés au contexte de crise avec formation des enseignants ; espaces d'accueil et activités psychosociales et récréatives pour les enfants ; sensibilisation aux droits de l'homme, aux droits des enfants et à l'inculcation de valeurs, dispositif scolaire de signalement à visée protectrice, prévention de la violence, activités de RRC/C, information sur les risques liés aux mines, systèmes d'alerte précoce, sensibilisation à la nécessité de protéger l'éducation contre les attaques, prévention de la violence sexuelle et sexiste, promotion de la santé et de l'hygiène ; approvisionnement en eau / sanitaires, ravitaillement des écoles, etc. Dans ce cadre, des approches innovantes peuvent être adoptées, par exemple la distribution de coupons, les transferts d'espèces, le recours aux technologies mobiles, etc. Dans les contextes de crise, les interventions à finalité éducative sont conduites dans le respect des normes minimales de l'INEE (voir le site http://toolkit.ineesite.org/inee_minimum_standards/handbooks – en anglais) Cible : populations touchées par des crises, déplacées ou locales.



5. Orientation : durabilité, cohésion et résilience



1. Encourager l'alphabétisation / la numératie et le développement de compétences professionnelles dans le cadre des programmes non-éducatifs (migrations, eau, sécurité alimentaire, santé) pour renforcer les aptitudes des participants à mener une vie productive et à consommer et produire sur un mode durable.

- » La DDC conforte les composantes éducatives des programmes globaux et bilatéraux déployés dans d'autres domaines. Destinées à améliorer le niveau d'alphabétisme et de numératie des populations concernées, elles permettent aussi de renforcer leurs aptitudes techniques, comportementales et essentielles pour accroître leur productivité économique, leur participation à la vie socioéconomique et leur contribution au développement durable. Cible : les programmes globaux et bilatéraux de la DDC, tous secteurs confondus.



2. Améliorer le savoir des jeunes quant aux catastrophes, aux effets néfastes du changement climatique, des maladies, de la malnutrition, des problèmes d'assainissement et du manque d'hygiène pour renforcer leur conscience, résilience et bien-être grâce à des activités éducatives pertinentes dans le cadre des programmes d'EB et de programmes conduits dans d'autres secteurs.

- » La DDC encourage les activités en lien avec le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe dans le cadre des programmes d'EB et des activités à vocation éducative ancrées dans les programmes conduits dans d'autres secteurs. Ces activités comprennent notamment l'information sur le changement climatique et l'environnement ou les mesures visant à assurer la sécurité totale des écoles ainsi que la RRC (locaux d'apprentissages sécurisés, gestion des catastrophes en milieu scolaire et formation à la résilience, politique et programmes éducatifs tenant compte des risques) (référence : http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Comprehensive_school_safety.pdf – en anglais).
- » La DDC fait valoir l'importance de la santé, de la nutrition, de la salubrité de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les programmes d'EB et veille à ce que les programmes consacrés à d'autres domaines se servent de l'école comme un tremplin pour améliorer la résilience et la santé des jeunes ainsi que leurs connaissances et leur conscience des facteurs à la base d'un mode de vie sain et durable.



3. S'attaquer aux causes des revendications, tensions et violences sociales en prenant des mesures ciblées au niveau des écoles, des centres de formation et des communautés tout entières pour promouvoir la cohésion et la résolution des conflits, surtout dans les contextes fragilisés par des conflits et des crises.

- » La DDC prend en considération les revendications sociales et les causes sous-jacentes de conflits en menant une action ciblée dans les écoles (EB) et les centres de formation (DCP) sur des thèmes tels que les droits de l'homme, la citoyenneté et l'inculcation de valeurs, avec des mesures éducatives portant sur la transformation des conflits, la cohésion sociale, le respect et la tolérance, la réduction des risques de conflit au sein de la collectivité et de l'école, la mise en place de plans de protection et de parlements scolaires, etc. Cible : contextes fragilisés par un conflit, zones urbaines en proie à la violence.

- » La DDC veille à ce que toutes ces activités se fondent sur une analyse approfondie des conflits et intègrent un processus de gestion des programmes sensible aux questions de conflits, tout en se conformant aux normes de l'INEE en la matière ou à d'autres documents / outils de référence.



4. Promouvoir l'éducation pour le développement durable; l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, l'éducation fondée sur des valeurs; l'éducation pour la résolution des conflits et la culture du dialogue dans les programmes éducatifs et non-éducatifs pour favoriser la sensibilité écologique et accroître la tolérance, le respect et la participation sociopolitique.

- » La DDC voit dans l'éducation un moyen de promouvoir le développement durable, l'instruction civique, le respect des droits de l'homme, la transmission de valeurs ainsi que d'autres sujets importants pour la durabilité, la cohésion sociale, la prévention de la violence, la transformation des conflits et la participation politique, tant au titre de ses programmes d'EB et de DCP que par le biais des composantes éducatives intégrées à ses autres programmes thématiques (composantes d'EB dans d'autres secteurs) ainsi que du dialogue politique. Cible : les programmes globaux et bilatéraux de la DDC, tous secteurs confondus, ainsi que les programmes d'EB et de DCP.
- » Les activités de la DDC en matière d'EB comprennent des orientations sur de tels sujets, contribuent au renforcement des capacités institutionnelles et font résolument valoir l'éducation comme un moyen de transformer les sociétés.
- » La DDC fait en sorte que les programmes conduits dans d'autres domaines incitent les apprenants et les enseignants à être les acteurs du changement en matière de développement durable et de cohésion sociale en renforçant la collaboration avec les acteurs de l'éducation et en intervenant dans les écoles et les centres de formation, y compris en association avec les programmes d'EB et de DCP déployés par ailleurs par la DDC. Cible : les programmes globaux et bilatéraux de la DDC, tous secteurs confondus.



6. Orientation : transition avec le monde du travail



1. Renforcer l'orientation professionnelle pour favoriser des décisions éclairées quant à la carrière choisie.

- » La DDC préconise la mise en place d'une orientation professionnelle dispensée dès le stade du premier cycle du secondaire et basée sur des informations relatives à la situation du marché du travail et aux exigences professionnelles. Cible : enfants et jeunes du premier cycle du secondaire.



2. Élargir l'accès aux services d'orientation professionnelle et de placement pour les diplômés et les jeunes chômeurs.

- » La DDC soutient les initiatives visant à renforcer les services d'orientation professionnelle et de placement, y compris les agences privées et publiques de l'emploi et les prestations d'aide à la recherche d'emploi. Cible : apprenants et diplômés des programmes de formation professionnelle qui ont plus de 15 ans, jeunes inactifs.



3. Promouvoir l'entrepreneuriat et encourager les jeunes et les personnes vulnérables à exploiter les possibilités de travail indépendant.

- » La DDC soutient l'intégration des formations à la création d'entreprise et à la conduite des affaires dans les programmes de DCP tout en favorisant la mise en contact des diplômés avec des prestataires de services financiers et de développement commercial. En misant sur une association de ses instruments de promotion du développement du secteur privé et de la formation, la DDC entend faciliter l'accès à l'emploi et aux revenus au sein de l'économie locale. Cible : apprenants et diplômés des programmes de DCP, jeunes et adultes inactifs.



4. Orienter le DCP en fonction du développement économique ou de l'évolution du secteur privé et mobiliser les entreprises suisses et/ou implantées localement en misant sur les secteurs offrant des perspectives de croissance de l'emploi et sur des partenariats avec les acteurs du secteur privé pour faciliter l'intégration sur le marché du travail.

- » La DDC encourage la collaboration avec le secteur privé ainsi que la coordination avec les initiatives de développement de l'économie privée locale dans le but d'améliorer les résultats sur le front de l'emploi et de la croissance économique. Ce faisant, elle privilégie les secteurs offrant de bonnes perspectives d'emploi et renforce sa contribution en matière de DCP pour accroître la productivité et accélérer la croissance économique. Elle favorise le déploiement de programmes de DCP adaptés aux nouveaux métiers potentiellement rémunérateurs en contribuant ainsi à en renforcer l'attrait ainsi que l'acceptation sociale.

ANNEXE 2 – Contribution de l'éducation à la réalisation des autres ODD



L'éducation est l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté.

Si tous les étudiants des pays à faible revenu quittaient l'école avec des compétences de base en lecture, il en résulterait un recul de 12 % de la pauvreté dans le monde. Par ailleurs, en contribuant à l'augmentation des revenus individuels, l'éducation permet aussi d'accroître le produit intérieur brut annuel moyen des pays.



La nutrition des enfants s'améliore avec le niveau d'instruction de leur mère, en particulier si ce dernier est élevé.

Si toutes les mères des pays à faible revenu avaient fréquenté l'école primaire, 1,7 million d'enfants ne souffriraient pas d'un retard de croissance dû à la malnutrition dans leurs premières années et, si elles avaient effectué des études secondaires, ce chiffre passerait à 12,2 millions.



Les personnes instruites sont nettement moins vulnérables aux risques pour la santé.

Quand les mères, en particulier, sont instruites, elles sont plus susceptibles d'être bien informées sur les diverses maladies et de prendre des mesures pour les prévenir. Chaque année de scolarisation supplémentaire des mères fait diminuer la probabilité de mortalité infantile et un enfant né d'une mère qui sait lire a plus de chances de vivre au-delà de l'âge de 5 ans.



L'éducation renforce la capacité à instruire les autres et à encourager une culture qui valorise l'apprentissage.

L'éducation apporte aux apprenants de tous âges les compétences et les valeurs nécessaires pour être des citoyens du monde responsables : respect des droits de l'homme, égalité des sexes et durabilité environnementale. Pour qu'un pays et ses habitants puissent se développer, il est indispensable d'investir dans le secteur éducatif et de le renforcer.



L'éducation permet aux filles et aux femmes de réaliser pleinement leur potentiel, à égalité avec les garçons et les hommes, que ce soit au foyer, dans leur communauté, sur leur lieu de travail ou au sein des institutions influentes.

Une année de scolarité supplémentaire peut augmenter jusqu'à 20 % les revenus d'une femme. Certains pays perdent plus d'un milliard de dollars par an parce qu'ils ne donnent pas aux filles un niveau d'éducation comparable à celui des garçons.



En informant les populations sur les liens qui existent entre assainissement et état de santé, on peut faire considérablement progresser l'assainissement.

La sensibilisation des populations aux rapports qui existent entre l'assainissement et l'état de santé, associée à la mise œuvre de technologies nouvelles, financièrement abordables, permet de promouvoir leur accès à de meilleures conditions d'assainissement.



Tout comme l'éducation, l'énergie propre et accessible est fondamentale pour le développement social, économique et environnemental d'un pays.

Les citoyens instruits seront probablement plus enclins à apprécier et à adopter des pratiques et technologies nouvelles qui contribueront à leur prospérité et à celle de leur communauté. De plus, grâce à l'éducation, ils seront en mesure de bâtir et d'entretenir les infrastructures énergétiques qui contribueront au développement durable de leur pays.

	<p>L'éducation est l'un des plus puissants facteurs de progrès et de prospérité économiques.</p> <p>Chaque année de scolarisation supplémentaire fait progresser le produit intérieur brut annuel de 0,37 % en moyenne. Sur une période de 45 ans, la croissance annuelle moyenne du revenu par habitant a été bien supérieure en Asie de l'Est et dans le Pacifique qu'en Afrique subsaharienne. La différence entre les niveaux d'études est pour moitié responsable de cet écart de croissance.</p>
	<p>Grâce à l'éducation, les pays disposent d'une plus grande capacité à associer durablement progrès, santé et sécurité.</p> <p>Lorsque leur niveau d'études s'améliore, les populations peuvent plus facilement acquérir les compétences techniques essentielles et trouver des solutions innovantes pour construire et entretenir des routes et des ponts, des systèmes reposant sur les TIC ainsi que des ports et des aéroports, mais aussi pour établir et pérenniser des systèmes financiers et de santé ainsi que des pratiques de gouvernance qui contribuent à de meilleures conditions de vie et à une plus grande prospérité dans le pays.</p>
	<p>Plus il y a d'enfants qui vont à l'école dans un pays, quelles que soient les conditions démographiques, géographiques et culturelles, plus les inégalités de revenus tendent à diminuer.</p> <p>En instaurant des conditions d'éducation plus équitables, un pays peut augmenter son revenu par habitant. Lorsqu'elles sont plus instruites, les personnes issues d'un milieu défavorisé peuvent mieux faire valoir leurs droits et leurs besoins, accéder à un meilleur statut économique, social et civique, et contribuer ainsi à réduire les inégalités dans leur pays.</p>
	<p>Grâce à l'éducation, les populations sont mieux à même de comprendre, de privilégier et d'élaborer des solutions imaginatives afin de mettre en place les principaux éléments constitutifs de villes et de communautés durables.</p> <p>Un urbanisme bien pensé, une utilisation efficiente de l'énergie, une bonne gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que l'inclusion sociale et d'autres éléments indispensables au bon fonctionnement d'une communauté passent par un savoir et des compétences que la population ne peut acquérir qu'avec une éducation de qualité.</p>
	<p>L'éducation augmente les probabilités que la population utilise l'énergie et l'eau de manière plus efficiente et recycle les déchets ménagers.</p> <p>Un agriculteur instruit aura plus de chances de se prémunir contre le changement climatique en adoptant des techniques telles que la conservation des sols, la variation des dates de plantation et le changement des variétés cultivées.</p>
	<p>Plus leur niveau d'études est élevé, plus les habitants de pays très différents manifestent un intérêt pour la préservation de l'environnement.</p> <p>Les populations tendent à se montrer d'autant plus concernées par l'environnement qu'elles sont instruites. Par ailleurs, les programmes de sensibilisation à l'environnement sont à l'origine d'avancées majeures dans le cadre de nombreuses initiatives nationales et régionales de lutte contre les effets du changement climatique et de protection de la vie aquatique et des écosystèmes terrestres. Cette forme d'éducation ne porte vraiment ses fruits que lorsqu'une masse critique d'habitants d'un pays ou d'une région possède les capacités d'apprentissage fondamentales acquises grâce à l'enseignement primaire et secondaire.</p>
	
	
	<p>L'éducation est un préalable indispensable à la paix, à la tolérance et à un sain fonctionnement de la société civile.</p> <p>Face à la différence, les personnes qui ont fait des études secondaires sont plus susceptibles de faire preuve de tolérance que celles qui ne sont pas allées au-delà du primaire. En outre, les personnes instruites sont davantage susceptibles de participer aux processus démocratiques et d'exercer leurs droits civils.</p>

ANNEXE 3 – Intégration de composantes éducatives dans les programmes non-éducatifs

ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les modules de sensibilisation aux enjeux environnementaux (insérés dans des programmes éducatifs ou mis en œuvre dans un cadre non formel) contribuent à faire évoluer les comportements et les attitudes à l'égard du développement durable. Ces modules peuvent allier un enseignement théorique à des activités pratiques.

EXEMPLE DE PROGRAMME DÉPLOYÉ PAR LA DDC

« Nous n'avons pas de planète de rechange » – Sensibilisation à la protection de l'environnement à l'école

En participant à des petits projets, notamment sur la gestion des ressources en eau, ou à des discussions sur la valeur de l'énergie renouvelable, les enfants macédoniens reçoivent une éducation à l'environnement dans le cadre du programme scolaire. Il s'agit de leur faire prendre davantage conscience de l'importance des questions environnementales et d'induire ainsi un changement d'attitude au sein de la toute jeune génération.

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE (RRC)

L'amélioration de l'environnement et des infrastructures scolaires peut contribuer à la prévention des catastrophes ou atténuer leur impact sur l'éducation. Aborder le sujet de la RRC à l'école permet de mieux préparer les enfants et les jeunes à affronter une catastrophe naturelle. Les ingénieurs et techniciens peuvent également être formés à l'utilisation et à la mise en œuvre d'instruments destinés à la RRC, tels que les techniques de construction favorisant une meilleure résistance aux séismes.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Amélioration de l'accès à une éducation de qualité par la construction d'infrastructures scolaires permanentes, confortables et sécurisées.

Après le séisme qui a frappé Haïti en 2010, des opérations ont été conduites pour fournir des équipements éducatifs sûrs et durables aux enfants en reconstruisant des écoles dans le respect des normes architecturales et parasismiques applicables.

Réduction des risques de catastrophe dans les écoles haïtiennes

Pour faire face aux catastrophes naturelles qui sévissent régulièrement à Haïti et qui freinent son développement, des ingénieurs et techniciens (HIF) locaux sont formés à l'utilisation et à la mise en œuvre d'instruments conçus pour la RRC. En parallèle, une action est menée pour sensibiliser la population locale à la prise en compte et à la gestion de la RRC.

GOVERNANCE / DEMOCRATISATION, DECENTRALISATION, GOUVERNANCE LOCALE

Pour avoir un impact positif sur le développement, l'éducation est aussi tributaire d'une bonne gouvernance de l'ensemble de l'appareil politico-administratif, ce qui passe nécessairement par un système éducatif déconcentré ou décentralisé efficace, avec des responsabilités clairement établies et des citoyens exigeant une éducation de qualité de la part des acteurs concernés. Plus généralement, les programmes d'instruction civique contribuent à inciter les jeunes à devenir des citoyens actifs, informés, conscients de leurs responsabilités et prêts à les endosser pour leur communauté en contribuant aux processus politiques.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Gouvernance de la formation professionnelle agricole, Bénin

Le Programme de gouvernance locale vise à renforcer les capacités des municipalités et des citoyens afin de leur donner les moyens d'améliorer les conditions de vie de la population en lui fournissant des services de qualité, notamment en matière d'éducation. Un soutien est fourni aux organismes publics pour les aider à prendre les dispositions institutionnelles nécessaires (capacités et finances locales, comptabilité) en matière de formation professionnelle agricole dans les départements de Borgou et d'Alibori (cadre de concertation). L'instabilité institutionnelle et le dysfonctionnement des cadres de consultation établis pour l'organisation du secteur de la formation professionnelle (au niveau national et départemental) étant en partie responsables de la piètre qualité des services dans ce domaine, il s'agit de conforter les structures et relations institutionnelles entre les différents échelons de gouvernance pour pourvoir à l'organisation de la formation professionnelle au niveau des services décentralisés et des communes.

Promotion de l'éducation civique, Kosovo

Au Kosovo, la décentralisation politique et administrative est absolument essentielle pour garantir une coexistence pacifique. Le développement des administrations locales, qui fournissent des services d'excellente qualité, est l'un des objectifs du Programme de gouvernance locale, un soutien étant par ailleurs apporté aux structures civiles pour les faire progresser sur la voie de la transparence et de la fiabilité. A plus long terme, le projet vise à permettre l'épanouissement de futures générations de citoyens responsables et actifs, à même de contribuer à la responsabilisation des organismes publics. Il vise donc à garantir la qualité de l'instruction civique dans les écoles. Dans le cadre d'un concours lancé dans tout le Kosovo, les enseignants des classes de cinquième année aident leurs élèves à développer leurs aptitudes et leurs capacités à traiter des questions liées à des situations réelles de la vie en collectivité sur un mode créatif et responsable.

PROTECTION

Dans les situations de conflit et de crise, il est essentiel d'intégrer des composantes éducatives dans les programmes consacrés à la protection afin de répondre aux besoins des enfants de divers âges en matière de sécurité et de développement, notamment socio-affectif, tout en améliorant leur résilience face à la violence, à l'exploitation, aux problèmes de santé et à d'autres menaces pour leur existence.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Aide aux enfants vulnérables et à leurs familles touchées par la crise des PDI en Irak dans le cadre d'une approche intégrant la protection, l'éducation et un programme WASH (eau, assainissement, hygiène)

La crise irakienne nuit gravement au bien-être des enfants, qui sont toujours plus exposés au conflit, aux déplacements et à la mort. La DDC contribue à créer des environnements d'apprentissage plus sûrs pour ces enfants en leur permettant de suivre un enseignement, de recevoir un traitement psychosocial et d'améliorer leur état de santé et leur bien-être.

Programme intégré d'éducation et de protection dans le cadre d'une intervention d'urgence dans la région du lac Tchad

En réaction à la crise qui ébranle la région du lac Tchad, la DDC contribue à assurer la protection et l'éducation des enfants qui ont échappé à Boko Haram en proposant des services éducatifs formels et alternatifs ainsi que des activités récréatives et des sessions d'orientation et de formation pour améliorer leur bien-être psychosocial, y compris une sensibilisation aux risques liés aux engins non explosés.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, NUTRITION ET DÉVELOPPEMENT RURAL

L'éducation est un moyen de mieux informer les jeunes sur les questions de nutrition et de consommation, et donc de les aider à améliorer leur état de santé. Le renforcement des capacités et la formation des agriculteurs, des éleveurs de bétail et des autres participants à la chaîne de valeur représentent une autre façon d'intégrer des composantes éducatives dans les programmes consacrés au développement rural ou à la sécurité alimentaire. Ces mesures ont un impact direct sur la qualité et le rendement du travail des intéressés et sur leurs moyens de subsistance.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Les légumes vont à l'école

Mis en place dans plusieurs pays partenaires prioritaires de la DDC, les programmes d'aménagement de jardins potagers à l'école visent non seulement à développer les connaissances et la sensibilisation des enfants à l'égard de l'importance des légumes pour une saine alimentation, mais aussi à améliorer leur situation nutritionnelle.

Soutien à la réforme du Collège d'agrosylviculture de Luang Prabang

Au Laos, une action a été engagée pour renforcer les capacités institutionnelles du Northern Agriculture and Forestry College dans le cadre d'un projet éducatif moderne qui comporte un programme d'enseignement sur quatre ans sanctionné par un diplôme d'études supérieures en agronomie, production animale et agrosylviculture, une formation des enseignants axée sur les compétences techniques, méthodologiques et comportementales, ainsi qu'une sensibilisation aux méthodes de gestion transparentes, efficaces et sensibles à la dimension de genre.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Tout comme l'éducation à l'environnement, les initiatives de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le domaine de l'eau, et notamment de la gestion durable de cette précieuse ressource, ont un impact positif sur le développement durable. De plus, l'amélioration des milieux scolaires sur le front de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH) permet de prévenir les maladies, ce qui est bénéfique à la fois pour la santé et pour l'éducation des enfants.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Sécurité de l'eau au Moyen-Orient (Blue Peace)

Pour attirer l'attention sur l'approche « Blue Peace » et pour assurer une communication mieux ciblée et plus efficace sur la problématique de l'eau, une formation est assurée pour le réseau de médias Blue Peace et les nouveaux journalistes.

Initiative « Blue School »

Dans le cadre d'un renforcement de l'aide publique au développement, plusieurs « écoles bleues » sont mises en place, certaines directement par la DDC (notamment au Nicaragua et au Honduras) et d'autres par ses partenaires, dont l'International Rainwater Harvesting Alliance (IRHA), un consortium d'ONG. Ces écoles bleues se caractérisent par un accès durable à une eau potable salubre ainsi qu'à l'assainissement et à l'hygiène, un jardin scolaire permettant de démontrer les liens entretenus entre production alimentaire et gestion efficace de l'eau, mais aussi, quand le contexte le permet, des pratiques de gestion des sols avec des bassins versants.

SANTÉ

L'éducation peut s'insérer de diverses manières dans les programmes sanitaires, par exemple sous la forme d'activités de prévention et de sensibilisation en matière de santé, abordant notamment le VIH, la santé génésique et les maladies répandues (paludisme, etc.), ou de formations dispensées aux professionnels de la santé, avec des programmes d'enseignement améliorés, des cours destinés aux formateurs et la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Projet de réformes de l'enseignement médical

Des programmes de formation du personnel de santé et des étudiants en médecine de premier cycle / de niveau post-doctorat viennent conforter les réformes de l'enseignement médical entreprises au Tadjikistan en vue d'améliorer la qualité des services de santé dans le pays.

Protection des jeunes – santé sexuelle et génésique

Pour réduire les taux d'infection par le VIH et améliorer la santé sexuelle et génésique, une action éducative est menée auprès des jeunes afin de leur inculquer les connaissances, compétences et valeurs utiles pour leur protection. Ces programmes de formation visent aussi les enseignants, les prestataires de services et les animateurs pour la jeunesse, qui jouent tous un rôle important dans la sensibilisation du jeune public.

CONSOLIDATION DE LA PAIX

Quand elles sont adaptées aux besoins des populations, les initiatives en faveur d'une éducation inclusive et la formation ciblée des groupes vulnérables (jeunes à risques, personnes ayant échappé aux pratiques de trafic, etc.) peuvent concourir à prévenir la violence, à promouvoir la paix et à renforcer la cohésion sociale. En intégrant l'éducation et la formation dans les programmes de consolidation de la paix, on contribue à améliorer les perspectives socioéconomiques et les possibilités d'insertion des jeunes, ce qui est un bon moyen de réduire les risques de violence.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Les Roms prennent une part active à l'amélioration de leurs conditions de vie

Pour améliorer les conditions de vie des Roms et favoriser leur insertion sociale, une aide à l'apprentissage est fournie aux enfants et aux adolescents, tandis que des formations sont dispensées aux jeunes pour accroître leurs chances de trouver un emploi ou faciliter leurs démarches de création d'une activité indépendante.

Autonomisation des populations dans la bande de Gaza
<i>Les populations palestiniennes vivant dans la bande de Gaza sont amenées à gagner en autonomie en s'engageant activement dans la vie de la communauté, notamment par le biais de programmes intégrés pour les enfants, les jeunes et les femmes sur l'éducation non formelle (développement de compétences artistiques, information sur les droits et soutien psychosocial, entre autres).</i>
Prévention de l'extrémisme violent au Mali
<i>Le projet déployé au Mali a pour but de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent en facilitant le dialogue politique et inter-religieux / intra-religieux, en renforçant la formation professionnelle dans les régions les plus touchées par la radicalisation et en installant des centres d'enseignement accéléré dans le périmètre de Tombouctou pour y compenser le retard d'apprentissage engendré par la fermeture d'écoles.</i>

MIGRATIONS

Grâce à l'éducation et au développement de compétences répondant aux besoins du marché du travail, les migrants ont davantage de chances de trouver un emploi. La mise à disposition de services d'information, d'orientation et de soutien psychosocial leur permet d'améliorer leur situation et de trouver un travail décent.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Projet en faveur d'une migration plus sûre

Au Népal, les migrants qui se rendent au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est pour un emploi de courte durée bénéficient d'une formation professionnelle et de conseils préalables au départ. Ils peuvent ainsi se préparer à leur futur environnement de travail, prendre connaissance de leurs droits et recevoir une assistance juridique et psychosociale.

Programme de développement des compétences au Cambodge

En renforçant le système national de formation professionnelle technique, ce programme permet aux jeunes hommes et femmes des régions rurales du Cambodge de développer des compétences professionnelles répondant aux besoins du marché du travail, ce qui améliore leurs perspectives de trouver un emploi décent sans avoir à gagner la ville ou à s'expatrier.

Éducation de base et formation professionnelle pour les populations mobiles

L'économie du Sahel dépend fortement de l'élevage mais les bergers restent pour une grande part exclus des systèmes de formation, qui exigent un mode de vie sédentaire et privilégient les métiers urbains. En coopération avec des organisations d'élevage d'Afrique de l'Ouest, la Suisse se mobilise pour satisfaire aux droits et aux besoins éducatifs de ces populations et contribuer ainsi à réduire leur marginalisation sociale, politique et économique.

Contributions en espèces (CASH)

Il est de plus en plus admis que l'investissement dans le développement des êtres humains à un stade précoce de leur existence peut avoir un impact significatif sur leur capacité à se procurer des revenus toute leur vie durant. Ce constat est la clé de la popularité des programmes de transfert monétaire conditionnel conçus pour contribuer à améliorer l'état de santé, l'alimentation et les résultats éducatifs des enfants.

EXEMPLES DE PROGRAMMES DÉPLOYÉS PAR LA DDC

Des produits frais locaux au menu des écoles haïtiennes grâce au savoir-faire suisse en matière de liquidités

En détachant un expert en gestion des espèces auprès du Programme alimentaire mondial en Haïti, la Suisse a apporté son concours à la conception et au lancement d'un projet pilote visant à mettre des produits frais locaux au menu de 24 écoles primaires du département de Nippes. Dans cette région à vocation agricole, le projet doit permettre aux écoles d'acheter des légumes et des fruits frais grâce à des transferts monétaires permettant de compléter la ration alimentaire prévue au menu de chaque élève, traditionnellement composée de céréales et de fèves seulement. Grâce à cette contribution en espèces en faveur des écoles, un lien durable a pu être créé avec les petits producteurs locaux et les enfants profitent d'un repas scolaire plus complet sur le plan nutritionnel.

ANNEXE 4 – Offices fédéraux suisses intervenant dans la coopération internationale

La section **UNESCO**, qui relève de la Division Nations Unies et organisations internationales auprès de la Direction politique du DFAE, est composée de la Coordination UNESCO et du secrétariat de la Commission suisse pour l'UNESCO. La Coordination UNESCO fait office de point de contact UNESCO pour l'ensemble de l'administration fédérale tandis que le secrétariat soutient la Commission dans son rôle d'organe consultatif pour les autorités fédérales sur toutes les questions ayant trait aux relations de la Suisse avec l'UNESCO.

Offices fédéraux suisses intervenant dans la coopération internationale en matière de formation professionnelle : **Dans le domaine de la formation professionnelle (vocational education and training – VET)**, la coopération internationale de la Suisse s'inscrit dans le cadre de différents champs d'action : éducation, coopération au développement, affaires étrangères, migrations et économie. Pour garantir une meilleure coordination et cohérence de l'engagement international de la Suisse au service de la formation professionnelle, les administrations fédérales concernées^{xxx} ont élaboré un Rapport de base stratégique commun sur la coopération internationale de la Suisse en matière de formation professionnelle^{xxxi}, qui fixe les trois grands objectifs suivants :

- 1 renforcer la formation professionnelle suisse dans le contexte international ;
- 2 encourager le développement économique et social des pays partenaires en misant sur la formation professionnelle ;
- 3 bien positionner la Suisse en matière de formation professionnelle à l'échelle internationale.

La stratégie de la DDC pour l'éducation prend appui sur le Rapport de base stratégique commun sur la coopération internationale de la Suisse et concerne l'engagement de la DDC dans les pays qu'elle a définis comme prioritaires dans les domaines de la coopération au développement et à la transition et de l'aide humanitaire ainsi que dans le cadre des programmes globaux, mais aussi au titre de la contribution de la Suisse à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'Union européenne élargie et de sa coopération avec les organisations multilatérales. La DDC attache une grande importance à la coordination de son action avec tous les services fédéraux concernés, en fonction de leurs missions et priorités respectives, notamment dans les cas où les priorités nationales se recoupent, afin d'assurer la cohérence de la contribution de la Suisse.

Au niveau de l'administration fédérale, la **DDC** joue le rôle de chef de file en ce qui concerne l'objectif (2) : encourager le développement économique et social des pays partenaires en misant sur la formation professionnelle. Elle entend réaliser cet objectif grâce à des projets et à des mesures de développement de compétences professionnelles qui ont vocation à favoriser le développement durable, tant au niveau individuel que systémique. A ce titre, elle veille tout particulièrement à coordonner son action avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

La formation professionnelle est un important pilier de la coopération au développement de la Suisse. La DDC apporte son soutien au développement de compétences professionnelles (DCP) depuis plus de quarante ans. Fidèle à sa mission de réduction de la pauvreté, elle concentre ses efforts sur le déploiement d'offres de formations pertinentes, permettant d'obtenir des qualifications appropriées et de faciliter l'accès à l'emploi rémunéré et aux revenus pour ses groupes cibles, y compris les plus démunis et vulnérables. Au niveau systémique, elle a pour objectif d'accroître la productivité, de promouvoir une croissance économique inclusive et de favoriser l'établissement de filières de DCP efficaces, pour un renforcement de la durabilité et un changement en profondeur. Les composantes clés du système suisse de formation professionnelle – qui est centré sur les besoins de l'économie locale, s'appuie sur une collaboration avec le secteur privé et privilégie la formation pratique – sont une source d'inspiration pour les projets qu'elle engage dans les pays partenaires. La DDC encourage le développement de compétences venant répondre aux besoins de l'économie formelle et informelle, que ce soit dans le cadre du système éducatif institutionnel ou au moyen de formations professionnelles initiales ou continues non formelles, avec une reconnaissance des acquis et des certificats antérieurs. Elle donne la priorité au DCP du niveau secondaire et à la formation continue du système formel ainsi qu'au développement de compétences professionnelles, tant initial que permanent, par la voie non formelle.

SECO : S'agissant de l'encouragement du développement économique et social, la DDC coordonne étroitement ses activités avec le **Secrétariat d'État à l'économie** (SECO), qui s'investit également dans le développement de compétences professionnelles pour accroître la productivité, et donc la compétitivité, des pays partenaires, afin de favoriser une

meilleure intégration dans l'économie mondiale et de contribuer à la création d'emplois. Les groupes cibles du SECO dans ses pays partenaires se situent à des niveaux plus élevés (échelons postsecondaire et tertiaire)^{xxxii}. Le SECO a pour principal objectif de promouvoir les formations de perfectionnement sur le lieu de travail dans l'économie formelle, en appliquant une approche sectorielle et en mobilisant le secteur privé dans les cas où il existe une sérieuse pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il s'emploie aussi à améliorer la situation du marché du travail dans ses pays partenaires prioritaires. En ce sens, son action vient compléter celle de la DDC.

L'objectif (2) est aussi en lien avec la politique migratoire de la Suisse. Parmi les instruments dont il dispose, le **Secrétariat d'État aux migrations** a notamment recours à des partenariats migratoires avec un certain nombre de pays partenaires, qui se voient ainsi offrir des possibilités de migrations et d'échanges réguliers en matière de formation professionnelle initiale et continue.

Le **Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)** se concentre quant à lui sur l'objectif (1), qui vise à renforcer le système suisse de formation professionnelle dans le contexte international. Afin d'atteindre cet objectif majeur, le SEFRI prend diverses mesures pour a) accroître la notoriété internationale de la formation professionnelle suisse et des qualifications correspondantes, b) positionner la Suisse comme un partenaire mondialement reconnu pour son savoir-faire

spécifique dans ce domaine, c) promouvoir les compétences et la mobilité des acteurs suisses à l'échelle internationale et d) assurer la qualité de la formation professionnelle suisse dans le monde. Les activités de coopération du SEFRI entrent dans le cadre multilatéral ou bilatéral. Dans ce dernier cas, il met l'accent sur la coopération avec les pays d'Europe ou d'autres pays avec lesquels la Suisse entretient de solides relations au titre de sa politique économique et éducative. S'il arrive que ses priorités nationales se recoupent avec les priorités stratégiques de la DDC et du SECO, le SEFRI coordonne étroitement ses activités avec les leurs ou joue un rôle supplétif ou d'appui.

Les **services de la Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères** contribuent principalement à la réalisation de l'objectif (3) en s'attachant à bien positionner la Suisse en matière de formation professionnelle à l'échelle internationale.



ANNEXE 5 – Glossaire

Alphabétisme

Selon la définition formulée par l'UNESCO en 1958, une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne. Dans l'intervalle, le concept d'alphabétisme a évolué pour englober de nombreux domaines de compétences, chacun se situant sur une échelle de plusieurs niveaux de maîtrise et visant différents objectifs. Aujourd'hui, on considère souvent que l'alphabétisme correspond à la capacité à identifier, à interpréter, à créer, à communiquer et à calculer, en utilisant des supports imprimés et écrits dans divers contextes. L'alphabétisation est un processus d'apprentissage qui permet aux individus d'atteindre des objectifs personnels, de développer leur savoir et leur potentiel, et de participer pleinement à la vie de la collectivité et de la société dans son ensemble.

Apprentissage tout au long de la vie

Le principe de l'apprentissage tout au long de la vie veut que l'ensemble du système éducatif soit conçu pour promouvoir un apprentissage permanent et dans « toutes les dimensions de la vie » en offrant des possibilités d'apprentissage aux personnes de tout âge. L'acquisition de connaissances, de capacités et de compétences que l'apprentissage tout au long de la vie devrait encourager n'est pas limitée, dans sa compréhension conceptuelle, à celle des compétences de base, mais elle englobe également un éventail plus large d'aptitudes, tenant compte de l'émergence de nouvelles aptitudes jugées essentielles pour les individus, et par exemple : apprendre à apprendre, compétences pour la citoyenneté mondiale, compétences entrepreneuriales et autres compétences fondamentales^{XLVII}.

Compétences de base

Les compétences de base recouvrent les connaissances et compétences scolaires fondamentales acquises généralement dans le cadre de la scolarité formelle (écoles primaires et secondaires) ou de programmes d'éducation alternative. Ces compétences, qui incluent au minimum les aptitudes de base à la lecture, à l'écriture et au calcul, constituent le socle à partir duquel les apprenants pourront recevoir une éducation complémentaire et développer leur capacité à mener une vie épanouissante et enrichissante et à trouver un emploi décent^{XLVI}.

Compétences en numératie

On considère généralement que la numératie repose sur une éducation mathématique solide, et que son

absence trahit une scolarité médiocre. Pour ceux qui contestent cette conception, la numératie désigne plutôt l'aptitude à traiter, interpréter et communiquer des informations numériques, quantitatives, spatiales, statistiques et même mathématiques selon des modalités appropriées à divers contextes. Ce terme est de plus en plus employé pour désigner une compétence permettant une meilleure participation aux activités sociales faisant appel à ce type d'acquis^{XLVIII}.

Développement de compétences professionnelles (DCP) non formel

Activités d'apprentissage ordinairement organisées en dehors du système éducatif formel. Dans différents contextes, l'éducation non formelle englobe les activités éducatives consacrées à l'alphabétisation des adultes, à l'éducation de base des enfants et des jeunes non scolarisés, à l'acquisition des compétences nécessaires dans la vie courante et des compétences professionnelles, ainsi qu'à la culture générale. Ces activités poursuivent des objectifs d'apprentissage précis mais varient quant à leur durée, à la certification de l'apprentissage qu'elles ont permis et à leur structure d'organisation.

Éducation alternative

« Éducation alternative » est un terme générique désignant tous les types de programmes éducatifs qui ne sont pas considérés comme relevant de l'enseignement formel par les gouvernements et les services publics^{XXXII}. Les activités qui entrent dans ce cadre poursuivent des objectifs d'apprentissage précis mais varient quant à leur durée, à la certification de l'apprentissage qu'elles ont permis et à leur structure d'organisation. L'éducation alternative recouvre aussi des approches de l'enseignement et de l'apprentissage différentes de celles appliquées dans l'éducation publique traditionnelle, généralement sous la forme d'écoles publiques ou privées proposant un « curriculum » spécial, souvent innovant, et un programme d'études flexible principalement fondé sur les besoins et les intérêts individuels des apprenants^{XXXIV}.

Éducation ou formation continue / permanente

Éducation ou formation faisant suite à l'éducation ou à la formation initiale ou ayant lieu après l'entrée dans la vie active et destinée à aider un individu à : améliorer ou réactualiser ses connaissances et/ou compétences ; acquérir de nouvelles compétences pour une évolution professionnelle ou un recyclage ; poursuivre son développement personnel ou professionnel^{XXXVIII}.

Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)

L'ECM a pour but de développer chez les apprenants : a) une connaissance des enjeux mondiaux et des valeurs universelles, telles que la justice, l'égalité, la dignité et le respect ; b) des capacités cognitives qui permettent d'exercer un jugement critique, systémique et créatif, en adoptant une approche qui englobe de multiples points de vue ; c) des capacités non cognitives, notamment des compétences sociales telles que l'empathie ou la capacité à résoudre des conflits, et des compétences et des aptitudes en matière de communication pour créer des réseaux et interagir avec des personnes de différents milieux, origines, cultures et points de vue ; d) des capacités comportementales permettant de travailler collectivement et de manière responsable et d'agir dans l'intérêt du bien commun^{XL}.

Éducation au développement durable (EDD)

L'éducation au développement durable donne aux apprenants les moyens de prendre des décisions en connaissance de cause et d'entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste, et ce dans le respect de la diversité culturelle. Liée à l'apprentissage tout au long de la vie, elle fait partie intégrante de l'éducation de qualité. L'EDD est une forme d'éducation holistique et transformationnelle qui concerne les contenus et les résultats d'apprentissage, la pédagogie et l'environnement éducatif. Elle atteint son but en transformant la société^{XLI}.

Éducation en situations d'urgence et de crise (ESU)

Il s'agit des possibilités d'instruction, de formation et d'apprentissage de qualité offertes dans les situations de crise (tels que les conflits, catastrophes naturelles, épidémies), comprenant l'éducation de base et la formation professionnelle par la voie formelle ou alternative, afin de répondre aux besoins physiques, psychosociaux, cognitifs et de développement des enfants et des jeunes. L'éducation en situations d'urgence apporte une protection physique, psychosociale et cognitive qui peut aider à vivre et contribuer à sauver des vies, offre des perspectives d'avenir aux enfants, aux jeunes et aux communautés, et contribue au relèvement des pays touchés par une crise^{XLII}.

Évaluation

Processus d'appréciation des connaissances, du savoir-faire, des aptitudes et/ou des compétences d'un individu par rapport à des critères prédéfinis (attentes en matière d'apprentissage, mesure des résultats d'apprentissage). Généralement, l'évaluation débouche sur une certification^{XXXV}.

Enseignement bilingue

Se rapporte à l'enseignement dispensé au départ dans la première langue, c'est-à-dire à la scolarité entamée dans la langue maternelle, avec des transitions vers d'autres langues. L'apprentissage est meilleur quand le programme éducatif a été conçu avec

des acteurs locaux et que le bilinguisme repose sur la langue nationale associée à une autre langue (langue/s nationale/s officielle/s ou étrangère/s).

Enfant

L'article 1 de la Convention relative aux droits de l'enfant définit l'enfant comme tout être humain de moins de 18 ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt. Le Comité des droits de l'enfant, chargé de contrôler la mise en œuvre de la Convention, a encouragé les États à revoir l'âge de la majorité s'il est inférieur à 18 ans et à renforcer le niveau de protection de tous les enfants de moins de 18 ans^{XXXVII}.

Employabilité

L'employabilité correspond à la combinaison de facteurs qui permettent aux individus de progresser vers ou de s'insérer dans l'emploi, de rester dans l'emploi et d'évoluer au cours de leur carrière^{XLIII}.

Équité

L'équité dans l'éducation implique la réduction des écarts basés sur le genre, le statut économique, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique, la langue et d'autres paramètres semblables. L'équité dans l'éducation est le moyen de parvenir à l'égalité. Elle entend *fournir les meilleures opportunités à tous* afin qu'ils puissent libérer pleinement leur potentiel et *remédier aux situations de désavantage* qui compromettent les résultats scolaires. Elle englobe les mesures et actions spéciales mises en œuvre afin de lutter contre les handicaps qui empêchent les élèves de bénéficier d'une éducation équitable^{XLIV}.

Éducation ou formation professionnelle formelle (ou DCP formel)

Enseignement institutionnalisé, intentionnel et planifié, assuré par des institutions publiques et des organismes privés agréés, constituant dans son ensemble le système éducatif formel d'un pays. Les programmes d'éducation formelle sont donc reconnus en tant que tels par les autorités éducatives nationales compétentes ou leur équivalent, c'est-à-dire toute autre institution œuvrant en coopération avec les autorités éducatives nationales ou sous-nationales. L'éducation formelle recouvre essentiellement l'éducation initiale. La formation professionnelle, l'éducation répondant à des besoins spéciaux et certains volets de l'éducation des adultes sont souvent reconnus comme faisant partie du système éducatif formel^{XLV}.

Formation et éducation professionnelle duale, ou EFPD (ou VET ou DCP dual)

La formation professionnelle duale se déroule en deux endroits au moins (d'où le terme « dual »), c'est-à-dire sur le lieu de travail, notamment au poste de travail, dans l'entreprise, et en dehors, généralement dans des écoles et des centres de formation professionnelle. Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles complètes et s'étend donc sur plu-

sieurs années. Au poste de travail, dans l'entreprise, il s'agit avant tout d'assurer un enseignement ou une formation en lien avec la pratique professionnelle, tandis que les compétences de base et le savoir théorique pour le métier visé ainsi que l'enseignement général sont inculqués dans l'école ou le centre de formation. La formation pratique dans l'entreprise prédomine très nettement en termes d'étendue et les entreprises ainsi que les associations et organisations représentant leurs intérêts jouent un rôle clé dans la structuration de la formation professionnelle duale^{xxxix}.

Formation initiale (ou DCP ou EFP initiaux)

La formation et éducation professionnelle (EFP initiale (ou préalable à l'emploi) prépare les individus à exercer une future activité salariée ou indépendante, ou toute autre forme d'activité rémunérée, en d'autres termes, à être employables. Intervenant à différents niveaux scolaires, elle facilite le passage des jeunes du système d'enseignement général au monde du travail.

Formation et éducation (technique et) professionnelle (EFPT ou EFP)

Les sigles EFPT EFP résultent d'une combinaison des terminologies spécifiques de l'OIT (formation en ressources humaines et développement) et de l'UNESCO (formation technique et professionnelle). Ils se réfèrent surtout à l'économie formelle, à l'éducation et à la formation des niveaux secondaire et tertiaire. Ils correspondent à un système qui a pour but de rendre les personnes aptes à l'emploi et de leur permettre de répondre aux exigences de leur environnement social, économique et technique. Dans le domaine de la coopération au développement, ces termes tendent aujourd'hui à être remplacés par la notion plus large de « développement de compétences (professionnelles) DCP ». Les programmes de EFPT sont généralement conçus pour préparer les apprenants à accéder directement à une profession ou à un métier spécifique et débouchent habituellement sur une qualification professionnelle reconnue sur le marché du travail et répertoriée par les autorités compétentes.

Orientation sur le marché du travail

Les fondements d'un système de formation professionnelle orienté sur le marché du travail et piloté par la demande sont : a) l'élaboration participative des profils et des normes professionnels avec des représentants du secteur concerné ; b) le développement de programmes d'enseignement sur la base de profils professionnels ; c) l'enseignement et l'apprentissage privilégiant l'acquisition de compétences en faisant une large place à la formation pratique et/ou sur le lieu de travail ; d) la forte implication des employeurs dans les procédures d'évaluation et de certification.

Orientation professionnelle

Ensemble d'activités dont le but est d'aider les individus à prendre des décisions sur le plan éducatif, professionnel ou personnel et à les mettre en œuvre,

avant ou après leur insertion sur le marché de l'emploi. L'orientation et le conseil peuvent être pratiqués dans les écoles, les établissements de formation, les entreprises ou toute autre structure^{xlx}.

Programme de transition (passerelle) (EB)

Il convient de prévoir des passerelles de transition entre les formes d'éducation alternatives et le système scolaire formel ainsi qu'entre l'éducation de base et la formation professionnelle, afin de permettre la poursuite du parcours éducatif et l'insertion socioéconomique.

Programme de transition (DCP)

Les programmes de transition assurent un enseignement compensatoire destiné à combler les lacunes accumulées au cours de l'enseignement ou de la formation et à permettre la pleine participation à l'apprentissage^{xxxvi}.

Jeunesse

Selon l'UNESCO, la jeunesse est considérée comme une période de transition de la dépendance de l'enfance à l'indépendance de l'âge adulte, et de prise de conscience de notre interdépendance en tant que membres d'une communauté. La jeunesse est une catégorie plus souple qu'un groupe d'âge fixe. A des fins statistiques, l'ONU définit la « jeunesse » comme étant les personnes âgées de 15 à 24 ans. Les définitions de la jeunesse varient en fonction des pays et peuvent inclure les personnes jusqu'à 30 ou 35 ans selon le contexte. La DDC s'en tient à une définition selon laquelle la jeunesse commence à l'âge de 15 ans et se termine à l'âge fixé dans ses différents pays partenaires.

Jeunes

Il n'existe pas de définition normalisée des « jeunes ». La DDC utilise ce terme pour désigner à la fois « l'enfance et la jeunesse ».

Notes de fin d'ouvrage et sources

- i L'Éducation pour tous (EPT) est un mouvement mondial qui a été lancé en vue d'assurer une éducation de base de qualité pour tous les enfants, les adolescents et les adultes. Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, en 2000, 164 gouvernements ont plaidé en faveur de l'EPT et fixé six objectifs à atteindre avant 2015.
- ii Source : Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2015), Éducation pour tous 2000-2015 : Réalisations et défis. UNESCO, Paris
- iii Source : www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/pdf/concensusFrench.pdf
- iv Établi en 2002, le PME regroupe plus de 60 pays en développement et de 20 pays donateurs, auxquels s'ajoutent des organisations internationales, des représentants de la société civile, des associations d'enseignants, des entreprises privées et des organismes caritatifs, avec pour objectif d'améliorer l'existence des enfants et des jeunes grâce à une éducation universelle de qualité (source: PME 2016).
- v Source : UNICEF (<http://data.unicef.org/topic/education/overview/>)
- vi Source : The Education Commission (2016). The learning generation: Investing in education for a changing world (La génération apprenante : investir dans l'éducation pour un monde nouveau).
- vii Source : UNESCO/ISU 2016
- viii Source : PME 2016 – par rapport à la population mondiale, les pays touchés par des conflits totalisent seulement 20 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire, mais 50 % des enfants non scolarisés (PME).
- ix Source : OIT 2016 (<http://www.ilo.org/global/topics/youth-employment/lang--fr/index.htm>)
- x Dans la plupart des pays, le DCP n'est pas un domaine clairement défini. Il est supervisé par plusieurs ministères différents. L'offre des organismes de DCP est extrêmement variée. On dispose de peu de données sur les filières non formelles de DCP, alors qu'elles couvrent la plupart des besoins en la matière dans les pays en développement.
- xi La DDC s'est activement engagée dans le processus de définition de l'ODD 4. Elle s'investit pleinement dans le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et dans un certain nombre d'autres initiatives mondiales et régionales, dont le Global Partnership to End Violence Against Children (Partenariat mondial pour mettre fin à la violence contre les enfants) et le Comité de donateurs pour la formation professionnelle, tout en apportant sa contribution à diverses organisations multilatérales.
- xii Source : UNICEF, Fhi360 (2016) Education Inequality and Violent Conflict: Evidence and Policy Considerations (Inégalités en matière d'éducation et conflits violents : constats factuels et considérations politiques – en anglais) (www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/resource-epdc-brief-edu-inequality-violent-conflict.pdf)
- xiii La conception qu'a la DDC de l'éducation en tant que « Bien commun » s'inspire de la publication suivante : UNESCO (2015) Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial ? UNESCO, Paris
- xiv Source : UNESCO
- xv Source : UNESCO <http://www.unesco.org/new/en/education/networks/global-networks/aspnet/about-us/strategy/the-four-pillars-of-learning/> (en anglais)
- xvi Constitution sur la formation, 2006. Message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la formation en date du 24 février 2016.
- xvii La DDC reconnaît l'importance d'un système d'éducation et de formation holistique. Elle reconnaît également la nécessité de miser sur un ensemble d'aptitudes bien dosé et de promouvoir l'EB et le DCP dans une optique de réduction de la pauvreté, d'accroissement de la compétitivité et de soutien à la croissance économique inclusive, avec pour fondement une solide éducation de base. Au niveau du DCP, outre les initiatives d'accompagnement visant à réformer le système correspondant et au renforcement des capacités institutionnelles, la priorité est donnée au développement des aptitudes du niveau secondaire et à la formation continue dans le cadre formel, ainsi qu'au DCP initial et continu non formel. Dans les pays partenaires, c'est là que la DDC voit les besoins les plus manifestes de la part de jeunes en quête d'un accès au monde du travail et d'un élargissement de leurs perspectives.
- xviii Voir : <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/cooperation-internationale-en-matiere-de-formation/renforcement-de-la-formation-professionnelle-suisse-dans-le-cont.html>
- xix Pour plus d'informations sur le système éducatif suisse, consulter le site <http://www.edk.ch/dyn/15421.php>.
- xx Source : OIT 2008.
- xxi L'annexe 3 fournit des exemples de composantes éducatives intégrées dans d'autres programmes thématiques.
- xxii En moyenne par étudiant, les pays à faible revenu dépensent onze fois plus pour l'éducation tertiaire qu'au niveau du primaire, les ressources affectées au développement de compétences professionnelles étant néanmoins insignifiantes. En comparaison, les pays à revenu élevé dépensent seulement 1,3 fois plus pour le tertiaire que pour le primaire. Source : Rapport mondial de suivi 2015
- xxiii L'accent est mis sur la collaboration avec les secteurs suivants : santé, sécurité alimentaire / nutrition, eau / assainissement / hygiène, protection et RRC.
- xxiv Selon l'OIT, 40 millions de personnes font chaque année leur entrée sur le marché du travail dans le monde. Source : Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2015.
- xxv Voir : www.ineesite.org/en/minimum-standards (en anglais)
- xxvi La DDC adhère à une approche axée sur la résolution des problèmes, qui vise à mobiliser tous ses instruments au service du contexte sur la base de leurs avantages respectifs comparés, ce qui peut aussi impliquer un cofinancement par des crédits en faveur du développement / de la transition et de l'aide humanitaire, des partenariats modulables en fonction de leurs capacités dans les différents contextes, etc.
- xxvii L'éducation de base relève d'un réseau distinct. Le DCP fait partie du réseau Emploi et Revenu.
- xxviii Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Direction politique (DP), la Direction du développement et de la coopération (DDC) et la Direction des affaires européennes (DAE) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).
- xxix Voir : <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/cooperation-internationale-en-matiere-de-formation/renforcement-de-la-formation-professionnelle-suisse-dans-le-cont.html>
- xxx Voir : Prise de position du SECO concernant les compétences – 2017.
- xxxi Source : UNESCO
- xxxii Source : OCDE
- xxxiii Source : CEDEFOP 2014
- xxxiv Source : CEDEFOP 2014
- xxxv Source : UNICEF
- xxxvi Source : CEDEFOP 2014
- xxxvii Source : DC dVET 2016
- xxxviii Source : UNESCO 2013
- xxxix Source : UNESCO 2014
- xl Source : définition s'inspirant des Normes minimales de l'INEE pour l'éducation : Préparation, interventions, relèvement (2010)
- xli Source : CEDEFOP 2014
- xlii Source : UNESCO
- xliiii Source : UNESCO
- xliv Source : UNESCO
- xlv Source : UNESCO
- xlvi Source : Rapport mondial de suivi
- xlvii Source : CEDEFOP 2014

Impressum

Edition :
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Direction du développement et de la coopération DDC
3003 Berne
www.dfae.admin.ch

Photos de couverture :
© UN Photo/Kibae Park
© SDC

Infographics :
monokini graphistes libres, Avenue de France 1, 1004 Lausanne

Mise en page :
Mark Manion, Commusication Arts

Commandes :
www.dfae.admin.ch/publications

Contact spécialisé :
Point Focal Education
DDC Division Afrique de l'Ouest
Tel. : +41 (0)58 462 34 75
Courriel : deza-dao@eda.admin.ch

Point Focal Emploi et Revenu / Formation Professionnelle
DDC Division Amérique latine et Caraïbes
Tel. : +41 (0)58 462 34 75
Courriel : sekretariat.abteilung.lateinamerika@eda.admin.ch

Cette publication est disponible en anglais, français, allemand, et peut être téléchargée sous www.deza.admin.ch/publications